



Community Radio Fund of Canada  
Fonds canadien de la radio communautaire

# Rapport annuel 2011 - 2012



**Fonds canadien de la radio communautaire**

325, rue Dalhousie, bureau 903  
Ottawa (Ontario) Canada K1N 7G2  
Téléphone : 613-321-3513  
Télécopieur : 613-482-5162  
Sans frais : 888-583-1163  
admin@fondsradiocommunautaire.org  
www.fondsradiocommunautaire.org

Visitez notre site Web pour vous abonner au bulletin  
*InfoFonds: Nouvelles du Fonds canadien de la radio communautaire*

Communiquez avec nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/CrFcFcrc>  
et sur Twitter : <http://twitter.com/fondsradiofund>

Le 21 novembre 2012

This publication is available in English.  
For more information, please contact the CRFC.

## Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>STRUCTURE ET GOUVERNANCE .....</b>	<b>5</b>
Au sujet du FCRC.....	5
Membres.....	6
Conseil d’administration.....	6
Assemblée générale annuelle et la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif .....	7
Développement .....	8
Ressources humaines .....	8
Politiques .....	8
À venir .....	9
<b>BAILLEURS DE FONDS DU FCRC .....</b>	<b>10</b>
Radiodiffuseurs privés .....	10
Radiodiffusion par satellite et par d’autres services de distribution .....	12
<b>ATTRIBUTION DU FINANCEMENT : RADIOMÈTRE .....</b>	<b>13</b>
Appel de demandes .....	13
Évaluation des demandes.....	13
Récipiendaires de la première ronde de financement de radiomètre .....	15
<b>ATTRIBUTION DU FINANCEMENT : PROGRAMME POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS RADIOPHONIQUES ET PROGRAMME DE STAGE RADIOPHONIQUE POUR LES JEUNES.....</b>	<b>32</b>
Appel de demandes .....	32
Évaluation des demandes.....	32
Modifications aux politiques et procédures .....	33
Modifications aux projets des récipiendaires de la quatrième année.....	33
Récipiendaires de la quatrième ronde de financement .....	34
Récipiendaires de la troisième ronde de financement .....	43
<b>RAPPORT FINANCIER .....</b>	<b>53</b>
Aperçu.....	53
Institution financière et investissements.....	53
États financiers vérifiés .....	53
Aperçu d’état des résultats.....	53
Aperçu de l’état de la situation financière.....	54
<b>APPENDICES</b>	
Appendice 1 : Lignes directrices	
Appendice 2 : Formulaire de demande	
Appendice 3 : Entente de contribution	
Appendice 4 : États financiers 2011-2012	
Appendice 5 : Sommaire des contributions (année 3)	
Appendice 6 : Sommaire des contributions (année 4)	

---

---

## INTRODUCTION

Le Fonds canadien de la radio communautaire (FCRC) est heureux de présenter son rapport annuel pour l'exercice 2011-2012, une période marquée par la croissance et le changement. Le FCRC est enchanté d'avoir pu venir en aide à de nombreuses stations de radio, au profit des collectivités qu'elles desservent.

La radio de campus et communautaire joue un rôle de tout premier plan – quoique trop souvent méconnu – dans l'univers des médias canadiens. Ces stations ont pour rôle d'offrir à la population un accès direct à la radiodiffusion et de permettre aux Canadiens d'écouter et de créer, ainsi que de mener pleinement leur vie citoyenne.

Ces stations sont également un moteur du développement économique. Elles emploient plus de 800 personnes; elles offrent de la formation et du perfectionnement pratiques à quelque 10 000 bénévoles de tous les âges et de tous les milieux; et elles diffusent chaque année près de 1 million d'heures de programmation locale, participative et reflétant la diversité de leur communauté.

Le FCRC a été fondé dans le but d'appuyer la croissance et la pérennité du secteur de la radio de campus et communautaire. Depuis que le CRTC l'a autorisé à recevoir des contributions, en 2008, le FCRC a :

- distribué plus de 1,75 million de dollars à 82 stations de radio de campus et communautaires dans neuf provinces et dans les trois territoires;
- financé 101 projets dans le cadre du *Programme pour le développement des talents radiophoniques* et du *Programme de stage radiophonique pour les jeunes*.
- lancé le programme *Radiomètre : Mesurer le développement, la participation et la pérennité des stations de radio communautaire et de campus*, qui adopte une approche axée sur les résultats.

Le nouveau programme *Radiomètre* suscite un tel enthousiasme parmi l'équipe du FCRC que les descriptions des projets récipiendaires sont fournies dans le présent rapport, même si l'annonce a été faite le 1<sup>er</sup> novembre 2012.

Nous tenons à remercier les radiodiffuseurs de radio commerciale et les radiodiffuseurs par satellite du Canada, dont les contributions permettent d'offrir ces programmes de financement.

Les fonds consacrés au développement du contenu canadien favorisent la mise en valeur, la formation et le perfectionnement des Canadiens œuvrant dans les domaines de la musique et des créations orales. Nous sommes convaincus que le FCRC donne un souffle nouveau à ce contenu, que ce soit par l'entremise des stations qui reçoivent des contributions, des employés et bénévoles qui travaillent dans les stations, ou des auditeurs qui trouvent en ondes le juste reflet de leur communauté et de leur quartier.

Le FCRC est très bien placé pour poursuivre l'accroissement et la diversification de ses sources de financement. Au cours de l'année à venir, nous continuerons à mesurer l'incidence du FCRC sur les stations de campus et communautaires, ainsi que l'incidence des stations sur leur collectivité.

Le président,



John Harris Stevenson

La directrice générale,



Melissa Kaestner

### Au sujet du FCRC

La raison d'être du FCRC est de fournir un appui à plus de 170 radios de campus et communautaires à travers le Canada et de contribuer à l'accessibilité, au dynamisme et au renforcement des ressources de ce secteur. Le FCRC distribue des fonds dans le but d'assurer le développement et la pérennité de la radiodiffusion communautaire à l'échelle locale. Le financement appuie quatre domaines prioritaires :

1. Nouvelles locales communautaires et accès : Nouvelles locales, affaires publiques, arts et culture; accès à la communauté et programmation dédiée à tous; et activités de formation et de production, y compris :

- Production de programmes de nouvelles locales et d'affaires communautaires;
- Formation pour l'équipe de production de nouvelles communautaires locales;
- Appui aux programmes de nouvelles des groupes minoritaires de langue officielle et d'autres minorités linguistiques.

2. Développement du talent musical local et de la relève : Programmation et projets qui font la promotion de la musique locale et des artistes en émergence, y compris :

- Appui aux stations afin de stimuler leurs relations avec les artistes locaux et de faciliter l'acquisition et l'archivage de musique locale, particulièrement des genres musicaux sous-représentés;
- Aide aux stations pour l'enregistrement, la numérisation et la distribution des enregistrements d'artistes locaux.

3. Émergence des technologies de distribution : Planification et implantation de systèmes pour appuyer les nouvelles technologies de distribution de programmes, y compris :

- Formation concrète du personnel et des bénévoles relativement à l'utilisation des nouvelles technologies de communication;
- Étude des modes de distribution numériques adaptés à la programmation des radios communautaires;
- Appui à l'informatisation et à la connectivité des stations.

4. Pérennité et renforcement des capacités : Compétences et connaissances inhérentes à la capacité des stations de radio communautaire d'offrir un service efficace à leur communauté, y compris :

- Aide aux stations dans des domaines de compétence essentiels, incluant la gouvernance, la gestion, la programmation, l'appui aux bénévoles, les relations avec la communauté et le développement;
- Aide aux associations nationales de radios communautaires afin d'offrir des ressources et des services d'appui essentiels aux stations locales;
- Développement des radios communautaires dans des secteurs mal desservis par les médias existants, particulièrement dans les secteurs ruraux.

Le FCRC a vu le jour en novembre 2007 après trois années de concertation entre les trois plus importantes associations de radios communautaires au Canada : l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC du Canada), l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ) et l'Association nationale des radios étudiantes et communautaires (NCRA/ANREC). Même s'il a été fondé par ces trois associations, le FCRC est un organisme distinct et indépendant. Il a ses propres membres, ainsi qu'un conseil d'administration et des processus décisionnels qui lui sont propres.

Le FCRC est un organisme sans but lucratif constitué en société fédérale. Son exercice se déroule du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. Le FCRC effectue une vérification externe annuelle et dépose un rapport annuel en novembre auprès du CRTC, de ses bailleurs de fonds, de ses membres et des autres intervenants concernés.

## Membres

Les stations de radio de campus et communautaires canadiennes détenant une licence de radiodiffusion en vertu des avis publics CRTC 2000-12, 2000-13 ou 2010-499, ainsi que les associations qui représentent ces stations, peuvent être membres du FCRC. Les stations et associations n'ont toutefois pas à être membres du FCRC ou d'une association de radios communautaires pour être admissibles aux programmes de financement ou pour recevoir des fonds du FCRC. Le FCRC comptait 89 membres en date du 21 novembre 2012. La liste des membres est mise à jour sur le site Web du FCRC.

## Conseil d'administration

Le rôle du conseil d'administration est d'exercer la fonction de gouvernance du FCRC; d'effectuer sa planification stratégique; et d'élaborer des politiques et de surveiller leur mise en application. Le conseil comprend de cinq à neuf administrateurs élus et nommés ayant droit de vote. L'un des postes d'administrateur est réservé pour un représentant des radiodiffuseurs commerciaux<sup>1</sup>. Trois administrateurs sans droit de vote représentent chacune des trois associations fondatrices du FCRC.

Les règlements administratifs du FCRC stipulent que les administrateurs élus et nommés ayant droit de vote ne peuvent avoir de lien direct avec un récipiendaire éventuel de financement du FCRC. Ils ne peuvent donc être un employé, un administrateur, un dirigeant ou un bénévole actif d'une station de radio de campus ou communautaire, ou d'une association du secteur.

### Conseil d'administration et équipe du FCRC 2011-2012

En février 2012, les radiodiffuseurs de radio commerciale ont proposé la candidature de **Pierre-Louis Smith** en tant qu'administrateur de droit pour les représenter au conseil d'administration. Sa nomination a eu lieu en février 2012. Le mandat des trois administrateurs de droit représentant les associations (**Martin Bougie, François Coté et Shelley Robinson**) est d'une durée indéterminée.

Le mandat des six administrateurs élus prendra fin lors de l'AGA. Trois des administrateurs actuels présentent à nouveau leur candidature cette année : **Jean-François Côté, Roger Ouellette et Anderson Rouse**. Ces derniers, ainsi que quatre autres personnes, seront candidats aux élections tenues lors de l'AGA de novembre 2012. Les trois autres administrateurs élus ne se représentent pas cette année : **Jean Léger, Leslie Regan Shade et John Harris Stevenson**. Le FCRC tient à les remercier du temps et des efforts qu'ils ont consacrés au service du conseil d'administration. Jean faisait partie du tout premier groupe d'administrateurs élus, et il a agi comme vice-président et membre du Comité des programmes. Leslie a été élue en 2010, et elle a joué le rôle de secrétaire du conseil et de membre du Comité des programmes. Enfin, John a été élu en 2010, mais il avait également été administrateur lors de la fondation du FCRC en 2007. Il est président depuis son élection. **Merci à Jean, Leslie et John. Votre contribution nous a rendus plus forts et nous vous offrons nos meilleurs vœux de réussite.**

---

<sup>1</sup> Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-431, *op. cit.*, le 20 juillet 2011, par. 5 à 8, <http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-431.htm>.



De gauche à droite :  
Pierre-Louis Smith, Anderson Rouse (trésorier),  
Melissa Kaestner (directrice générale), Shelley  
Robinson, John Harris Stevenson (président), Marie-  
Ève Laramée-Gauvreau (agente de programmes),  
Jean-François Côté, Martin Bougie, Roger Ouellette  
et François Coté. Absents : Jean Léger (vice-  
président) et Leslie Regan Shade (secrétaire).

Le conseil d'administration a tenu des réunions mensuelles au cours du dernier exercice, avec quelques exceptions. En plus de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités courantes en matière de gouvernance, le conseil a tenu une réunion en personne en septembre 2012 pour examiner son plan stratégique et discuter des recherches et activités à mener pour appuyer le développement du FCRC.

### **Assemblée générale annuelle et la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif**

Le FCRC tient une assemblée générale annuelle (AGA) chaque automne à Ottawa. Les membres peuvent y participer en personne ou par procuration. Le mécanisme de représentation par procuration a été établi car le FCRC compte des membres dans toutes les régions du pays et ne dispose pas des fonds nécessaires pour rembourser leurs frais de déplacement en vue de l'AGA.

La cinquième AGA aura lieu le 30 novembre 2012 au bureau du FCRC à Ottawa. Le FCRC y présentera ce rapport annuel, ses états financiers vérifiés, et tiendra ses élections au conseil d'administration. Lors de l'AGA, plusieurs modifications proposées aux règlements administratifs du FCRC seront également soumises à l'approbation des membres. La nouvelle **Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (Loi BNL)** établit de nouvelles règles s'appliquant aux organisations à but non lucratif de régime fédéral. Ces nouvelles règles remplaceront la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* qui a régi les corporations à but non lucratif de régime fédéral pendant près d'un siècle. Les règles en vertu de la Loi BNL sont modernes, souples et répondent mieux aux besoins du secteur à but non lucratif. Toutes les organisations doivent effectuer la transition avant le 17 octobre 2014. La plupart des règlements administratifs du FCRC sont déjà conformes à la Loi BNL. Les membres devront toutefois donner leur aval à quelques modifications pour assurer la pleine conformité des règlements administratifs.

Le principal changement porte sur le régime d'adhésion ainsi que sur les droits des membres. En vertu de la Loi BNL, le FCRC ne pourra plus avoir d'administrateurs de droit (c'est-à-dire les administrateurs nommés à l'heure actuelle pour représenter les trois associations de radiodiffuseurs communautaires, ainsi que l'administrateur représentant les radiodiffuseurs commerciaux). À la suite de consultations avec Corporations Canada et un avocat, le FCRC va établir trois catégories de membres : les stations, les associations et les radiodiffuseurs commerciaux, ces derniers constituant collectivement un seul membre :

1. Les stations ont tous les droits normalement octroyés aux membres, ainsi qu'un droit de vote plein et entier. Elles peuvent faire la mise en nomination d'administrateurs et voter lors de l'élection d'administrateurs.
2. Les associations ont les mêmes droits que les stations. Toutefois, elles ont également le droit de faire la mise en nomination et de voter à l'égard des administrateurs occupant les trois postes représentant les associations de radiodiffuseurs. Les associations sont les seuls membres à avoir ce droit.
3. Les radiodiffuseurs commerciaux constituent collectivement un membre. Leurs seuls droits sont de mettre en nomination une personne pour les représenter au conseil d'administration, et de voter pour son élection. Il s'agit d'une exigence du CRTC. Les radiodiffuseurs commerciaux, agissant collectivement, sont le seul membre à avoir ce droit. Les radiodiffuseurs commerciaux recevront les avis de convocation

aux assemblées des membres, seront invités à y participer et pourront consulter la documentation y afférente, mais leur seul pouvoir sera celui d'élire leur représentant. Les radiodiffuseurs commerciaux seront exemptés des frais d'adhésion de 20 \$. Toutefois, ils ne figureront pas à la liste des membres et ne participeront pas aux discussions ou activités réservées aux membres.

Cette structure permettra au FCRC de respecter ses obligations en matière de représentation. Elle améliorera également la transparence du processus et assurera la conformité à la Loi BNL.

### **Développement**

En 2012, le FCRC a pu commencer à consacrer des efforts à la diversification de ses sources de financement. Avant avril 2012, le FCRC s'était avant tout consacré à mettre en application le *Plan relatif à la structure et à l'exploitation* approuvé par le CRTC, à mettre au point un nouveau programme de financement pour distribuer les fonds nouvellement obtenus, et à embaucher sa première agente de programmes.

À l'été 2012, la directrice générale a mené des recherches et élaboré un cadre de développement et un argumentaire démontrant la pertinence d'appuyer le FCRC, avec l'appui de International Fundraising Consultancy, une firme de consultation internationale spécialisée en financement et en gestion. Le FCRC a également compté sur une entreprise de graphisme locale, GLS deZign, pour établir sa nouvelle identité de marque.

Le conseil d'administration a discuté des enjeux de développement lors de sa réunion de septembre 2012, en tenant compte de la charge de travail et des capacités actuelles du personnel et de l'organisme. Le conseil d'administration a décidé d'embaucher un directeur des relations gouvernementales et du développement qui se concentrera sur le développement du FCRC.

### **Ressources humaines**

La directrice générale, Melissa Kaestner, demeure employée du conseil d'administration. Melissa travaille pour le FCRC depuis sa mise sur pied en avril 2008. Elle a également participé aux démarches de développement du FCRC, de 2003 à 2007.

En février 2012, Marie-Ève Laramée-Gauvreau est entrée en fonction en tant que première agente de programmes du FCRC. À peine une semaine après son arrivée, elle a participé au lancement de l'appel de propositions de projet pour les programmes que le FCRC administre depuis 2009. Elle n'a pas ralenti la cadence depuis!

### **Politiques**

En janvier 2012, le conseil d'administration a approuvé la *Politique de ressources humaines du FCRC*, un document détaillé qui s'applique à tous les employés permanents et contractuels à temps plein, à temps partiel et occasionnels, ainsi qu'aux entrepreneurs, administrateurs et bénévoles. Le conseil a également approuvé le *Plan de sécurité en milieu de travail*, qui énonce les procédures d'urgence à suivre au bureau du FCRC et qui fait état de l'engagement du FCRC à maintenir un milieu de travail exempt de harcèlement.

Enfin, le conseil a adopté la *Politique relative aux conflits d'intérêts* ainsi que les mandats du Comité exécutif et du Comité des candidatures.

## À venir

L'année 2013 s'annonce bien remplie.

Comme mentionné ci-haut, le FCRC embauchera un directeur des relations gouvernementales et du développement.

Au cours des prochains mois, le personnel recueillera les commentaires du secteur à propos de ses programmes de financement et il cernera les besoins du secteur. La deuxième édition du concours annuel du programme *Radiomètre* sera lancée au printemps.

Au cours des prochaines semaines, le FCRC lancera son nouveau site Web, qui sera le reflet de sa nouvelle image de marque. Le site sera remis au goût du jour et il pourra désormais être consulté facilement à l'aide d'appareils mobiles.

Enfin, le FCRC emménagera dans de nouveaux locaux, et ce, même s'il n'occupe son bureau actuel que depuis un an. En effet, l'édifice a été vendu et la plupart des locataires quitteront les lieux avant l'été 2013. Le FCRC fournira plus d'information à ce sujet en temps et lieu. D'ailleurs, il suffit de s'abonner au bulletin électronique *InfoFonds* pour obtenir les nouvelles les plus récentes du FCRC.

### **Radiodiffuseurs privés**

Les radiodiffuseurs de radio commerciale suivants ont versé au FCRC des contributions volontaires et des contributions obligatoires au titre du développement du contenu canadien (DCC). Premièrement, le FCRC reçoit, au chapitre des avantages tangibles, des contributions équivalant à 0,5 % de la valeur des transactions de transfert de propriété ou de contrôle d'entreprises de radio commerciale<sup>2</sup>. Deuxièmement, les stations de radio commerciale contribuent au FCRC un montant équivalant à 15 % de leur contribution annuelle de base au titre du DCC<sup>3</sup>.



#### **Astral Media Radio**

**Montant total jusqu'à présent : 1 766 695 \$**

2007 : Le CRTC a approuvé une demande d'Astral Média en vue d'acquérir Standard Radio Inc.<sup>4</sup> Comme résultat de cette décision, Astral verse au FCRC une somme de 1,4 million \$ sur une période de sept ans. Grâce à cette somme, nos deux premiers programmes de financement ont vu le jour. 2009 : Astral Média a offert une contribution de 300 000 \$ au FCRC, dans le cadre d'une demande au CRTC ayant trait à des contributions supplémentaires au DCC.<sup>5</sup> 2012 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 66 965 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CHHR-FM à Vancouver.



#### **Bell Media Radio**

**Montant total jusqu'à présent : 1 599 871 \$**

2010 : Le FCRC obtiendra environ 138 000 \$ au titre des avantages tangibles dans le cadre de l'acquisition de la station FLOW FM de Toronto par Bell Media Radio. La station était auparavant propriété de Milestone Broadcasting (CRTC 2010-964)<sup>6</sup>. 2011 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 1,46 million de dollars sur huit ans à la suite de l'acquisition de CTVglobemedia par BCE Inc. (CRTC 2011-163)<sup>7</sup>.



#### **COGECO**

**Montant total jusqu'à présent : 840 000 \$**

2010 : Le FCRC recevra également 840 000 \$ au titre des avantages tangibles sur sept ans à la suite du transfert de propriété de stations de radio au Québec, qui sont passées de Corus Entertainment à COGECO, incluant une contribution volontaire de 400 000 \$ de Cogeco.<sup>8</sup>

---

<sup>2</sup> Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2010-499, *Politique relative à la radio de campus et à la radio communautaire*, le 22 juillet 2010, par. 106 à 110, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2010/2010-499.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2010/2010-499.htm).

<sup>3</sup> CRTC 2010-499, par. 93 à 99.; Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2011-431, *Plan structurel et opérationnel du Fonds canadien de la radio communautaire*, le 20 juillet 2011, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-431.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-431.htm).

<sup>4</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2007-359, le 8 septembre 2007, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2007/db2007-359.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2007/db2007-359.htm).

<sup>5</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2009-794, le 22 décembre 2009, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2009/2009-794.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2009/2009-794.htm).

<sup>6</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2010-964, le 23 décembre 2010, <http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2010/2010-964.htm>.

<sup>7</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2011-163, le 7 mars 2011, <http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-163.htm>.

<sup>8</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2010-942, le 17 décembre 2010, <http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2010/2010-942.htm>.



#### **Golden West Broadcasting**

**Montant total jusqu'à présent : 19 707 \$**

2010 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 7 497 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CKQV FM à Vermillion Bay par Golden West Broadcasting.<sup>9</sup>

2011 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 12 210 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CFIT FM, à Airdrie, par Golden West Broadcasting.<sup>10</sup>



#### **Harvard Broadcasting**

**Montant total jusqu'à présent : 42 500 \$**

2012 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 42 500 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CJNW-FM à Alberta.<sup>11</sup>



#### **Médias Nord-Côtiers**

**Montant total jusqu'à présent : 3 151 \$**

2012 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 3 151 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CKCN-FM à Sept-Îles.<sup>12</sup>



#### **Newcap**

**Montant total jusqu'à présent : 26 646 \$**

2012 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 26 646 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CKKO-FM à Kelwona.<sup>13</sup>



#### **Rogers Broadcasting**

**Montant total jusqu'à présent : 270 000 \$**

2010 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 110 000 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CHBN-FM à Edmonton par Rogers.<sup>14</sup> 2010 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 160 000 \$ sur sept ans, incluant une contribution volontaire de 80 000 \$, à la suite de l'acquisition de CHST-FM à London par Rogers Broadcasting Inc.<sup>15</sup>

<sup>9</sup> Bulletin d'information de radiodiffusion CRTC 2010-855, le 18 novembre 2010, annexe 1, no. 3, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2010/2010-855.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2010/2010-855.htm).

<sup>10</sup> Bulletin d'information de radiodiffusion CRTC 2011-340, le 20 mai 2011, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-340.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-340.htm).

<sup>11</sup> Bulletin d'information de radiodiffusion CRTC 2012-109, le 20 février 2012, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-109.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-109.htm).

<sup>12</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2012-593, le 26 octobre 2012, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-593.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-593.htm).

<sup>13</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2012-108, le 20 février 2012, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-108.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-108.htm).

<sup>14</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2010-972, le 23 décembre 2010, <http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2010/2010-972.htm>.

<sup>15</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2010-953, le 22 décembre 2010, <http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2010/2010-953.htm>.



#### **Vista Broadcast Group**

**Montant total jusqu'à présent : 217 625 \$**

2010 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 745 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CJJM-FM à Espanola par Haliburton Broadcasting Group<sup>16</sup> (appartenant maintenant à Vista). 2011 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 19 056 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CJCS-FM et CHGK-FM à Stratford par Haliburton Broadcasting Group<sup>17</sup> (appartenant maintenant à Vista). 2011 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 2 500 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CFSF-FM à Sturgeon Falls par Haliburton Broadcasting Group<sup>18</sup> (appartenant maintenant à Vista). 2011 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 27 500 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CFLZ-FM à Niagara Falls et CKEY-FM à Fort Erie par Haliburton Broadcasting Group<sup>19</sup> (appartenant maintenant à Vista). 2012 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 1 424,28 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de CJFB-FM à Bolton et CFGM-FM à Caledon par Haliburton Broadcasting Group<sup>20</sup> (appartenant maintenant à Vista). 2012 : Le FCRC recevra des avantages tangibles de 166 400 \$ sur sept ans à la suite de l'acquisition de Haliburton Broadcasting.<sup>21</sup>

#### **Radiodiffuseurs privés du Canada**

**Montant total jusqu'à présent : 610 597 \$**

Tous les radiodiffuseurs privés du Canada, y compris ceux mentionnés ci-dessus, avec des revenus de 1 250 000 \$ ou plus, contribuent au moins 15% de leurs contributions au titre du DCC au FCRC.

2011-2012 : 610 597 \$

#### **Radiodiffusion par satellite et par d'autres services de distribution**



#### **SiriusXM Canada (anciennement Sirius Satellite Radio)**

**Montant total jusqu'à présent : 600 000 \$**

2010 : SiriusXM Canada a offert une contribution volontaire de 200 000 \$ au FCRC dans le cadre de ses conditions de licence. 2011 : SiriusXM Canada a offert une contribution volontaire de 250 000 \$ en plus au FCRC. 2012 : SiriusXM Canada a offert une contribution volontaire de 150 000 \$ en plus au FCRC.



#### **Stingray Digital Group**

**Montant total jusqu'à présent : 150 000 \$**

2012: Stingray Digital Group a offert une contribution volontaire de 100 000 \$ sur quatre ans au FCRC dans le cadre de ses conditions de licence à la suite d'une transaction impliquant Galaxie et CBC/Radio-Canada. 2012: Stingray Digital Group a offert une contribution volontaire de 50 000 \$ sur quatre ans au FCRC à la suite de l'acquisition de MaxTraxx.

<sup>16</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2010-565, le 12 août 2010, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2010/2010-565.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2010/2010-565.htm).

<sup>17</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2011-110, le 21 février 2011, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-110.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-110.htm).

<sup>18</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2011-111, le 21 février 2011, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-111.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-111.htm).

<sup>19</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2011-364, le 8 juin 2011, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-364.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2011/2011-364.htm).

<sup>20</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2012-148, le 14 mars 2012, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-148.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-148.htm).

<sup>21</sup> Décision de radiodiffusion CRTC 2012-577, le 19 octobre 2012, [www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-577.htm](http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/2012/2012-577.htm).

L'année 2011-2012 marque un tournant important dans l'attribution du financement au FCRC. En effet, le 3 juillet 2012, le FCRC a lancé un nouveau programme intitulé ***Radiomètre : Mesurer le développement, la participation et la pérennité des stations de radio communautaire et de campus***. Le financement de ce programme provient des radiodiffuseurs privés du Canada par l'intermédiaire de contributions au titre du développement de contenu canadien (DCC), un mécanisme instauré par le Conseil de radiodiffusion et de télécommunications du Canada (CRTC). Lors de cette première ronde de financement, le FCRC a mis à la disposition des stations une enveloppe totale d'un million de dollars.

*Radiomètre* est un programme de financement dont l'approche est axée sur les résultats. Cette approche se concentre sur le financement dont les stations ont besoin, mais aussi sur la mesure du succès et des progrès du projet financé. Les trois résultats du programme correspondent d'ailleurs à l'effet souhaité du financement au sein du secteur ainsi qu'aux besoins du CRTC et de l'ensemble du système canadien de radiodiffusion. *Radiomètre* se veut suffisamment souple pour financer une variété d'activités entreprises par les stations, dans la mesure où un demandeur soumet une proposition qui cadre avec les priorités du FCRC, les exigences du CRTC et un des trois résultats du programme.

Afin de savoir si *Radiomètre* répond véritablement aux attentes du secteur, le FCRC a invité les trois associations de radios communautaires du pays (Alliance des radios communautaire du Canada, Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec et Association nationale des radios étudiantes et communautaires) et cinq stations intéressées choisies parmi ses membres à participer à un processus de consultation. Du 6 au 20 juin 2012, les associations et les stations ont pu lire l'ébauche des lignes directrices du programme ainsi que le formulaire de demande et émettre leurs avis avant le lancement officiel de *Radiomètre*. Suite à cet exercice, le FCRC a révisé les deux documents à la lumière des commentaires fournis. Les lignes directrices de même que le formulaire de demande se trouvent à l'appendice 1 du présent document.

### **Appel de demandes**

Le processus d'appel de demandes de ce nouveau programme a été identique à celui des autres programmes gérés par le FCRC. En plus de remplir un formulaire de demande (appendice 2), chaque demandeur devait présenter une copie de leurs lettres patentes et de la première page de leur licence de radiodiffusion du CRTC et ce, afin de vérifier leur admissibilité. Il devait aussi inclure leur budget d'exploitation pour l'année en cours et leurs états financiers les plus récents. Une liste des noms des membres du conseil d'administration et des employés de la station et toute autre information pertinente sur la station devaient aussi accompagner la demande de financement. En raison de la nouveauté du programme, les demandeurs étaient fortement encouragés à communiquer avec le FCRC pour discuter de leur demande de financement. L'agente de programmes du FCRC a ainsi répondu aux questions et offert un soutien à près d'une soixantaine de stations au cours de la période d'appel de demandes de *Radiomètre*. Le 21 août 2012, date limite de dépôt d'une demande, le FCRC avait reçu soixante-trois (63) demandes de financement.

### **Évaluation des demandes**

L'agente de programmes a d'abord procédé à une analyse préalable de chaque demande de financement reçue afin de s'assurer que le demandeur soit admissible et que la demande soit complète, compréhensible et qu'elle adhère aux modalités du programme. Un suivi auprès des demandeurs a aussi été fait si des informations supplémentaires ou des précisions étaient jugées nécessaires.

Un comité de sélection indépendant a ensuite été mandaté pour évaluer les propositions de projet et émettre des recommandations de financement. Ce comité était composé des trois membres suivants (de gauche à droite sur la photo):

- **Claude Charbonneau**, Consultant en culture et communications
- **Geneviève A. Bonin**, Professeure adjointe et coordonnatrice, programme de journalisme, Université d'Ottawa
- **Omar Dabaghi-Pacheco**, Vidéo-journaliste, SRC/CBC



Avant d'évaluer les demandes de financement reçues, une session d'orientation était offerte aux membres du comité afin de leur fournir les outils et les documents nécessaires pour accomplir leur mandat, en plus de répondre à leurs questions et/ou préoccupations. Les demandes ont ensuite été divisées équitablement entre chaque membre qui en a fait une analyse approfondie. Les membres du jury se sont aussi familiarisés avec l'ensemble des demandes qui ont été soumises afin de faciliter les discussions lors de la rencontre finale. Le comité de sélection a disposé de trois semaines pour lire et compléter l'évaluation des demandes de financement.

Chaque demande de financement a été jugée au mérite, selon le financement disponible, par le comité de sélection. Ce comité a déterminé la valeur de chaque demande de financement à l'aide d'une grille d'évaluation comprenant une échelle de pointage précis selon les critères suivants :

- La valeur et la pertinence de la demande (30 %)
- La contribution aux résultats (15 %)
- La qualité et le caractère mesurable des résultats (15 %)
- L'échéancier proposé (10 %)
- Le budget du projet (10 %)
- La capacité de la station à gérer le projet, le budget et l'échéancier (10 %)
- Les besoins financiers (10 %)

La rencontre finale, qui s'est tenue le 14 octobre 2012, a permis au jury de mettre en commun leurs évaluations, délibérer, émettre les recommandations finales et justifier les refus. L'agente de programmes du FCRC était présente afin de s'assurer du bon déroulement de la rencontre. Son rôle s'est toutefois limité à compiler les pointages, recueillir les notes, fournir des renseignements généraux sur les politiques et les programmes du FCRC, apporter des précisions et répondre aux questions des membres du comité de sélection.

Le comité de sélection a recommandé l'octroi d'un financement total de 998 847 \$ à 57 bénéficiaires. Le conseil d'administration du FCRC a approuvé les décisions du jury le 16 octobre 2012. L'agente de programmes a ensuite communiqué avec chaque demandeur pour annoncer l'approbation ou le refus de leur demande. Le FCRC a divulgué les noms des récipiendaires le 1<sup>er</sup> novembre 2012 par l'intermédiaire d'un communiqué de presse.

Advenant l'octroi de financement, une entente de financement a été conclue entre le FCRC et le bénéficiaire (appendice 3). Cette entente établit les modalités de la contribution, les responsabilités du récipiendaire, les activités et les dépenses approuvées, les livrables et les mécanismes de communication entre le bénéficiaire et le FCRC.

Pendant la période de financement, la contribution sera versée de la façon suivante:

- 75% de la contribution est versée à la réception des deux exemplaires signés de l'entente de contribution.
- Une seconde tranche de 10 % est versée lorsque le FCRC approuve le rapport de mi-parcours pour tous les projets dont la durée est supérieure à trois mois.
- Un dernier versement de 15 % est remis au bénéficiaire suite à l'approbation de son rapport final, qui est soumis dans les 30 jours suivants la fin du projet.

## Récipiendaires de la première ronde de financement de radiomètre

Le tableau suivant décrit chaque projet financé et indique le budget approuvé. Un calendrier incluant tous les déboursments et les montants à payer au 16 novembre 2012 est inclus avec le rapport financier.

---

### **CFBO 90,7 FM Dieppe, N.-B.**

#### ***Le BO guide***

Le BO guide sera un guide générique du bénévolat à CFBO. Il contiendra un volet formation, un volet guide de l'utilisateur, un annuaire des ressources, un programme de reconnaissance des bénévoles ainsi qu'un gabarit de communication interne. Le guide contiendra les politiques de travail de Radio Beauséjour ainsi que l'ensemble des politiques présentement en vigueur à Radio Beauséjour. L'outil sera complet et intemporel afin de lui permettre une durée de vie des plus longues. La personne chargée de la mise en page du projet procédera aussi à la formation de 40 bénévoles actifs au sein de la station.

#### Budget

Salaire du chargé de projet	7 500 \$
	<u>7 500 \$</u>

---

### **CFFF 92,7 FM Peterborough, Ont.**

#### ***Local Content Project***

Le projet permettra de définir et de mettre en œuvre des méthodes améliorées pour recueillir, promouvoir et diffuser du matériel musical et de créations orales dans le but d'appuyer les artistes ainsi que la création de contenu audio dans la collectivité. Diverses initiatives à cet effet ont été menées par des bénévoles et d'autres personnes, mais sans grande cohésion. Grâce à cette initiative, la station se dotera d'une infrastructure interne qui harmonisera les efforts passés et futurs dans les domaines de la musique et des créations orales.

#### Budget

Salaire du chargé de projet	16 845 \$
Orientation et formation	2 155 \$
Affichage de l'emploi et publicité	500 \$
Frais de déplacement	250 \$
Équipement	250 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

### **CFID 103,7 FM Acton Vale, Qc**

#### ***Émission Info Mag***

La station désire produire une émission d'informations locales et régionales de fin de journée afin d'augmenter le nombre d'heures de programmation locale et ainsi respecter le 15% de créations orales demandé par le Conseil de radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC). L'émission comprendra notamment un bulletin majeur d'information, des entrevues sur l'actualité avec les intervenants qui font la nouvelle dans la région, ainsi que la couverture des sports localement et au niveau national.

#### Budget

Salaires et honoraires des journalistes	15 000 \$
Équipement	500 \$
Publicité et matériel promotionnel	1 000 \$
Frais de déplacement	1 500 \$
	<u>18 000 \$</u>

---

---

**CFMH 107,3 FM Saint John, N.-B.*****A Production Director for Volunteer Support and Production Improvements***

Campus Radio Saint John embauchera un directeur de la production qui aura pour mandat d'encadrer les bénévoles et d'améliorer les activités de formation et de production. Ce nouvel employé travaillera en collaboration avec le directeur de la programmation pour concevoir des programmes complémentaires à l'orientation actuellement offerte aux animateurs. Le directeur de la production tiendra des ateliers, préparera des documents de formation, rédigera un guide de l'animateur, définira et améliorera des pratiques exemplaires et sera une ressource d'information au service des bénévoles. Ce projet aura comme résultats directs d'améliorer le contenu produit par des bénévoles (nouvelles et musique), de faciliter l'intégration des nouvelles technologies et d'offrir la formation connexe, et de renforcer les compétences et les capacités de l'équipe de la station. Ce projet de développement renforcera la gestion de la station, sa programmation et le soutien des bénévoles.

Budget

Salaire du directeur de la production	17 000 \$
Salaire du directeur de la programmation	3 000 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CFRC 101,9 FM Kingston, Ont.*****Independent Music Archiving Project***

La station CFRC mettra sur pied des archives de la musique indépendante pour appuyer l'enregistrement, la distribution, le catalogage et l'archivage des œuvres de musiciens locaux. La station établira un répertoire complet de sa collection musicale, numérisera et distribuera des enregistrements locaux qui ne sont plus disponibles en magasin, préparera et distribuera un documentaire sur la musique locale à Kingston et enregistrera les prestations d'artistes établis et d'artistes de la relève pour produire une compilation distribuée sous forme de CD et de téléchargement numérique.

Budget

Salaire du coordonnateur musical	2 200 \$
Salaire du responsable de la base de données	5 000 \$
Salaire de l'ingénieur de son	3 500 \$
Salaire du directeur de la progr. musicale	250 \$
Honoraires pour le design graphique	250 \$
Honoraires pour la prod. du documentaire	500 \$
Équipement	500 \$
Publicité et promotion	2 250 \$
Rafraichissements et remerciements	300 \$
Fournitures de bureau	250 \$
Salaire du coordonnateur de projet	500 \$
	<u>15 500 \$</u>

---

**CFRH 88,1 FM Penetanguishene, Ont.*****Revitalisation de Vague FM par l'action bénévole***

La station désire recruter, former et encadrer des bénévoles à œuvrer pour la radio dans le comté de Simcoe ainsi que développer des outils de communication communautaire. Plus précisément, par l'entremise de ce projet, la station veut créer une nouvelle émission communautaire quotidienne en direct pour l'heure du midi, soit « Les midis communautaires », qui serait animée par des organismes communautaires de Simcoe, ajouter d'autres émissions réalisées par des bénévoles, augmenter le trafic sur vaguefm.ca avec un calendrier d'activités, d'événements et de conférences dans la région, en plus de créer une base de données de membres potentiels.

Budget

Salaire (recrutement, formation et suivi)	3 050 \$
Frais de déplacement	2 120 \$
Salaire du webmestre	750 \$
Salaire du consultant	9 072 \$
	<u>15 622 \$</u>

---

---

**CFRO 102,7 FM Vancouver, C.-B.****People Power: Reinvigorating Volunteerism at Co-op Radio**

Cette initiative permettra d'améliorer l'expérience vécue par les bénévoles de la station et de mettre en place des mesures d'engagement concrètes pour les bénévoles. La station embauchera un coordonnateur des bénévoles afin d'améliorer le recrutement, la formation et l'orientation des bénévoles, en plus de la communication avec les bénévoles, leur participation et les mécanismes de reconnaissance de leur travail. À l'issue de ce projet, Co-op Radio sera mieux placée pour atteindre sa mission en tant que station communautaire coopérative menée par des bénévoles.

Budget

Salaire du coordonnateur des bénévoles	6 336 \$
Frais de membership	109 \$
Consultant pour la formation	550 \$
Frais pour les initiatives de sensibilisation	500 \$
	<u>7 495 \$</u>

---

**CFRT 107,3 FM Iqaluit, Nun.****Renaissance de CFRT 107,3 FM Nunavut**

La station compte recruter des bénévoles dans la communauté afin de combler différentes responsabilités (animateurs, techniciens, réalisateurs, producteurs, webmestre, etc.), en plus de créer une collaboration avec l'école francophone pour initier et intéresser les jeunes à la radio. Le projet veut aussi appuyer et former tous ces gens. Pour ce faire, CFRT adaptera un manuel et donnera des séances d'information et des ateliers radio.

Budget

Salaire du directeur du produit	20 000 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CFRU 93,3 FM Guelph, Ont.****Edu-radio**

Edu-radio est une série de trois initiatives qui enrichiront les liens entre la station CFRU et les professeurs et étudiants de Guelph. En premier lieu, la station collaborera de manière formelle avec des étudiants et des professeurs de l'Université Guelph dans le cadre de projets radiodiffusés donnant droit à des crédits universitaires. La station fournira les services d'un adjoint à la production rémunéré pour appuyer ce volet. Cet adjoint travaillera aussi avec d'autres organisations médiatiques afin de donner un débouché en ondes à leurs articles. En deuxième lieu, la station concevra et mettra sur pied un programme pilote de camp de jour. Les trois camps de cinq jours chacun seront offerts à des enfants de trois groupes d'âge différents. Le personnel des camps sera composé d'un coordonnateur et de deux adjoints. Enfin, CFRU présentera un atelier de sensibilisation aux médias, aux médias alternatifs et à la radio communautaire et de campus à des élèves du secondaire, à des étudiants universitaires et aux participants des camps de jour.

Budget

Salaire de l'adjoint à la production	9 500 \$
Salaire du formateur pour les ateliers	1 750 \$
Salaire du coordonnateur de camps de jour	4 250 \$
Salaire des adjoints de camps de jour	3 500 \$
Matériel pour les camps de jour	1 000 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CFUV 101,9 FM Victoria, C.-B.****Community News & Affairs Director**

La station CFUV établira un poste à temps plein de directeur des nouvelles et des affaires communautaires. Le directeur coordonnera les activités de recrutement et de formation, ainsi que la production de nouvelles locales et d'émissions d'affaires publiques. De plus, il présentera des ateliers aux nombreuses personnes impliquées à la station dont la langue maternelle n'est pas l'anglais ou le français, dans le but d'améliorer leurs habiletés d'entrevue, de production de nouvelles et de lecture à voix haute et de rehausser la qualité et la profondeur des nouvelles.

Budget

Salaire du directeur des nouvelles et des affaires communautaires	19 200 \$
	<u>19 200 \$</u>

---

---

**CFYT 106,9 FM Dawson, Yuk.****Year-Round Station Manager**

CFYT embauchera un directeur à temps plein dont le mandat sera de faire des progrès vers l'atteinte de la vision à long terme de la station. La station profitera ainsi d'une plus grande cohérence dans sa gestion et sera en mesure d'accroître sa portée dans son milieu.

Budget

Salaire du directeur	20 000 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CHBB 95,9 FM Norris Point, T.-N.-L.****VOBB Community Use Survey**

À l'heure actuelle, la station Voice of Bonne Bay (VOBB) ne dispose pas d'information complète sur les préférences des auditeurs, des entreprises et des autres parties prenantes ni sur les meilleurs moyens de promouvoir les services de ses clients, les possibilités offertes aux visiteurs et aux membres de la communauté de Bonne Bay, les mécanismes de financement et l'implication communautaire. Sans cette information essentielle, VOBB risque de perdre sa pertinence communautaire et de ne plus refléter les préférences et les intérêts de la population locale. La station risque aussi de ne plus être perçue comme un service utile pour ses partenaires et parties prenantes. Les membres de la communauté risquent aussi de se désintéresser de la gouvernance, de la programmation et du développement du contenu de la station. Afin de corriger le tir, VOBB mènera un sondage approfondi qui permettra aux citoyens d'indiquer précisément ce qu'ils attendent de leur station.

Budget

Salaire pour l'administration du sondage	5 696 \$
Impression	500 \$
Envois postaux	500 \$
Frais de déplacement	500 \$
Frais de consultation	5 000 \$
Matériel promotionnel	200 \$
	<u>12 396 \$</u>

---

**CHIP 101,7 FM Fort-Coulonge, Qc****Production de bulletins d'informations locales anglophones et de capsules à contenu culturel en français**

Par ce projet, CHIP espère offrir à la communauté anglophone de la région du Pontiac des bulletins d'information locale basés sur leur réalité et leur quotidien. Ces bulletins seront ponctués de reportages et d'interventions provenant de personnalités politiques et économiques de la région. Également, CHIP veut offrir davantage d'information culturelle à son auditoire francophone. La station veut donc mettre en place des capsules d'information axées sur le domaine des arts et de la culture. Ces capsules comprendront des profils d'artiste (musique, théâtre, arts visuels, etc.) de la région, des lancements d'album ou encore la couverture d'expositions.

Budget

Salaire (lectrice des nouvelles et reporters)	5 000 \$
Salaire des formateurs	1 000 \$
Salaire du chercheur (capsules culturelles)	5 000 \$
Frais de déplacement et hébergement	1 000 \$
	<u>12 000 \$</u>

---

---

**CHLY 101,7 FM Nanaimo, C.-B.*****Overcoming Barriers to Live Local Content via Effective Utilization of Emerging Technologies***

La station CHLY mènera des recherches afin de mettre au point les technologies, les méthodes et le matériel nécessaires pour diffuser en direct du contenu de qualité lors d'événements (émissions récurrentes, spectacles de musique en salle ou en plein air, créations orales, conférences, événements politiques, nouvelles). Dans le cadre de ce projet, la station préparera du matériel de formation à l'intention des bénévoles qui se serviront des technologies de radiodiffusion mobile. CHLY organisera aussi des séances de formation à cet effet pour les bénévoles et les autres personnes intéressées vivant en milieu rural ou éloigné. La radiodiffusion en direct et l'enregistrement d'événements en direct feront partie intégrante du projet. Le contenu sera archivé pour être ensuite distribué à l'aide de diverses plateformes. La station fera une promotion importante des artistes et des émissions présentées en direct, ce qui sera tout à l'avantage des artistes et des salles de spectacles les accueillant.

**Budget**

Coordination de projet	9 000 \$
Formation (technique)	5 000 \$
Formation (studio)	800 \$
Formation (équipe de radiodiffusion mobile)	800 \$
Formation spécialisée	1 000 \$
Logiciel informatique	500 \$
Matériel promotionnel et publicité	1 000 \$
Frais de déplacement	1 500 \$
	<hr/>
	<b>19 600 \$</b>

---

**CHMA 106,9 FM Sackville, N.-B.*****The Word Project***

La station mettra en œuvre un plan d'action pour accroître sa programmation de créations orales et en assurer la qualité et la pertinence pour la communauté. Elle embauchera deux coordonnateurs à temps partiel pour s'occuper des créations orales, rédigera des manuels de formation au sujet de tous les volets de la production et de la radiodiffusion de créations orales, produira un nouveau contenu de créations orales à saveur communautaire, concevra et présentera des ateliers sur les créations orales et mettra sur pied un programme d'artistes invités ayant des liens avec la communauté de Sackville. Ces artistes offriront soit des créations orales en ondes ou présenteront des ateliers à des résidents locaux.

**Budget**

Salaire du coordonnateur de créations orales	9 200 \$
Salaire du coordonnateur de créations orales	9 200 \$
Frais pour les conférenciers	500 \$
Frais pour les artistes	500 \$
Frais d'impression	250 \$
Équipement	350 \$
	<hr/>
	<b>20 000 \$</b>

---

**CHOD 92,1 FM Cornwall, Ont.*****Formation d'un journaliste-animateur***

Le candidat choisi recevra d'abord une formation en journalisme, en animation et en montage audio. Il sera jumelé à l'animateur principal du matin pour rédiger et livrer les informations régionales et provinciales, et pour co-animer l'émission matinale. Le candidat sera appelé à réaliser des entrevues, en direct et en différé, ainsi que des reportages. Par la suite, le candidat se verra confier le mandat de préparer et animer l'émission du retour, de 15h à 18h du lundi au vendredi, et de rédiger les nouvelles régionales, provinciales et communautaires. Il réalisera des entrevues et des reportages qui seront diffusés pendant l'après-midi et qui seront également utilisés pendant l'émission du lendemain matin. Le contenu oral sera axé sur l'information régionale et provinciale, ainsi que sur les activités communautaires socio-culturelles et récréatives de tout l'Est ontarien.

**Budget**

Salaire du journaliste-animateur	14 135 \$
Salaire du formateur	5 865 \$
	<hr/>
	<b>20 000 \$</b>

---

---

**CHOQ 105,1 FM Toronto, Ont.*****Bénévoles branchés***

Ce projet a pour but d'augmenter la participation continue des citoyens francophones qualifiés à la programmation radio et web de la station. Leur participation permettra d'accroître la qualité et la quantité du contenu de création orales locales et de refléter la diversité culturelle propre à Toronto. Plus précisément, la station veut augmenter la participation bénévoles qualifiée à la programmation de CHOQ-FM, offrir un meilleur soutien aux bénévoles qui y participent déjà, mettre en place un processus de formation des bénévoles, augmenter la qualité et la quantité des créations locales et, enfin, augmenter l'interactivité du site internet de CHOQ-FM.

Budget

Honoraires du responsable des bénévoles	20 000 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CHOW 105,3 FM Amos, Qc*****Radio Boréale : une radio qui s'ouvre à ses auditeurs***

Par l'intermédiaire de ce projet, Radio Boréale désire réaliser une étude de marché dans le but de connaître le niveau de pénétration et de satisfaction de sa clientèle, lui permettant ainsi d'explorer l'implantation d'une équipe satellite dans le secteur de Val d'Or.

Budget

Honoraires pour l'étude de pénétration	12 000 \$
Frais de déplacement	2 000 \$
Salaire du coordonnateur	6 000 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CHRW 94,9 FM London, Ont.*****Radio Western Website Program Director & Assistant Website Program Director***

Radio Western embauchera un directeur et un adjoint dont le rôle sera de définir une stratégie de programmation pour le site Web et une stratégie de médias sociaux pour la station. Ces deux employés prépareront des documents de formation sur l'utilisation des nouvelles technologies de distribution et sur les moyens de les intégrer aux activités de radiodiffusion. Ils mèneront des ateliers de formation, recueilleront les commentaires des utilisateurs et recommanderont des modifications et des ajouts au responsable du site Web chrwradio.ca. De plus, le directeur et l'adjoint prépareront de la documentation qui fournira aux bénévoles des conseils pratiques afin d'assurer le maintien et le développement continu du site Web une fois le projet terminé.

Budget

Salaire du directeur de la programmation	8 400 \$
Salaire de l'adjoint	9 152 \$
Logiciel informatique	500 \$
Honoraires des formateurs	500 \$
Honoraires du coordonnateur des ateliers	300 \$
Promotion des conférences	300 \$
Promotion du site Web	500 \$
	<u>19 652 \$</u>

---

---

**CHSR 97,9 FM Fredericton, N.-B.*****Integrating with the Community: Finding New Roots Back in the Community***

La station embauchera un coordonnateur des bénévoles et lui donnera le mandat de recruter des bénévoles, de les garder en poste et d'assurer la présence de la station à divers événements communautaires. Le coordonnateur fera rayonner la station dans son milieu et incitera les membres de la communauté à participer aux activités de la station. Il travaillera en partenariat avec des organismes communautaires et universitaires pour rehausser le profil de CHSR. Le coordonnateur des bénévoles recrutera aussi des bénévoles de la station et de l'extérieur pour participer à des événements. CHSR joue un rôle particulier en tant que seule station alternative dans son milieu avec une longue histoire profondément ancrée à l'Université du Nouveau-Brunswick, à l'Université St. Thomas et à Fredericton. La station bénéficie d'une excellente occasion de se réaffirmer comme intervenant clé de la culture universitaire et communautaire en devenant la meilleure source d'information sur les arts et la culture, les sports universitaires et régionaux et les enjeux communautaires. CHSR se dotera d'une solide équipe de bénévoles qui participeront à la radiodiffusion sur le campus et à d'autres endroits de la communauté. La station se positionnera ainsi comme véritable carrefour dynamique de la vie étudiante et communautaire.

**Budget**

Salaire du superviseur de projet	2 100 \$
Salaire du coordonnateur des bénévoles	14 400 \$
Matériel promotionnel et de recrutement	2000 \$
Équipement portatif	500 \$
	<u>19 000 \$</u>

---

**CHYZ 94,3 FM Québec, Qc*****Revitalisation de la participation des bénévoles à CHYZ***

La station veut embaucher un coordonnateur de bénévoles afin de dynamiser la participation continue des bénévoles aux activités quotidiennes de la station, tout en créant les conditions nécessaires à la formation des bénévoles. Par ce projet, la station désire recentrer son cadre participatif et coopératif vers les étudiants de la communauté universitaire pour ainsi faire profiter ces derniers d'une expérience enrichissante tant au niveau de la gouvernance, de la programmation et le développement du contenu de leur station.

**Budget**

Salaire du coordonnateur des bénévoles	11 275 \$
Frais pour la création d'une section intranet	1 500 \$
Frais pour la création de vidéos	1 500 \$
	<u>14 275 \$</u>

---

**CICK 93,9 FM Smithers, B.C.*****Volunteer Participation Project***

CICK lancera une initiative de bénévolat en accordant les fonds nécessaires pour établir un poste à temps partiel de coordonnateur des bénévoles et pour offrir d'autres emplois de courte durée. Le coordonnateur des bénévoles fera en sorte que le travail des bénévoles soit organisé, coordonné et efficace, et, plus important encore, qu'il atteigne les buts établis. La station sera en mesure de recruter un plus grand nombre de bénévoles et de les retenir à long terme, tout en misant sur eux pour concevoir et produire du contenu à l'échelle locale.

**Budget**

Salaire du coordonnateur des bénévoles	12 500 \$
Développement et publication du manuel d'orientation	2 000 \$
Ateliers publics	600 \$
Matériel promotionnel et publicité	1 500 \$
Salaire du coordonnateur de projet	1 000 \$
Frais d'impression et honoraires pour le magazine SIC	1 800 \$
Salaire du technicien	600 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

---

**CIDI 99,1 FM Knowlton, Qc*****A stronger community with CIDI***

La station planifiera et mènera une importante campagne de recrutement de membres et de bénévoles, cherchera à augmenter son auditoire, travaillera en partenariat avec divers organismes et avec les municipalités et trouvera des commanditaires pour appuyer la nouvelle programmation sur le thème des changements et du développement communautaire.

Budget

Honoraires du superviseur de projet	2 300 \$
Salaire du coordonnateur	5 850 \$
Honoraires et frais de déplacement du délégué en communication	10 000 \$
Salaire du technicien	1 000 \$
Équipement	500 \$
Matériel de communication	350 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CIEU 94,9 et 106,1 FM Carleton-sur-Mer, Qc*****Nouvel Horizon***

Le projet consiste en la création d'un nouveau poste d'animateur radiophonique afin de former une relève, en plus d'améliorer et d'augmenter le contenu verbal de la programmation de la station.

Budget

Salaire de l'animateur	<u>20 000 \$</u>
	<b>20 000 \$</b>

---

**CILU 102,7 FM Thunder Bay, Ont.*****Local News Director***

La station embauchera un chef des nouvelles locales à temps plein. Le chef des nouvelles préparera et diffusera une émission hebdomadaire de deux heures sur l'actualité et la scène artistique locale. L'émission portera sur les enjeux locaux et mettra les auditeurs au parfum de la musique et des arts exceptionnels que l'on retrouve à Thunder Bay.

Budget

Salaire du chef de nouvelles locales	17 918 \$
Salaire du directeur de la production	<u>642 \$</u>
	<b>18 560 \$</b>

---

**CINQ 102,3 FM Montréal, Qc*****Montréal Pluriel***

Montréal pluriel est une émission hebdomadaire de 60 minutes où par le biais d'entrevues, d'analyses et de reportages, la station parlera de ce qui se passe dans les différentes communautés montréalaises. Montréal Pluriel sera un espace de dialogues radiophoniques entre les différentes communautés, un point de rencontre où chaque communauté pourra parler de ses actualités mais aussi de l'actualité montréalaise.

Budget

Salaire du coordonnateur	<u>20 000 \$</u>
	<b>20 000 \$</b>

---

---

**CiTR 101,9 FM Vancouver, C.-B.*****Programming Quality Initiative***

CiTR entend embaucher un coordonnateur des nouveaux systèmes et un coordonnateur de la formation afin d'améliorer la qualité et la représentativité du contenu produit par la station. Ces deux personnes : a) mettront en place un nouveau système de suivi de la programmation et l'intégreront à la nouvelle bibliothèque musicale; b) sensibiliseront les programmeurs au respect des exigences du CRTC; c) concevront du matériel de formation au sujet de la nouvelle bibliothèque musicale, du nouveau logiciel de mise en ondes SAM Broadcaster et du nouveau système de suivi de la conformité réglementaire, et offriront de la formation à cet effet à la centaine de personnes participant à la programmation de la station; et d) mettront au point de la formation et des ressources pour accroître le pourcentage de créations orales locales figurant dans la programmation et pour augmenter la diversité de la grille horaire de la station.

**Budget**

Salaire du coordonnateur des nouveaux systèmes	14 784 \$
Salaire du coordonnateur de la formation	4 704 \$
Matériel de formation	300 \$
Honoraires pour les ateliers	200 \$
	<hr/>
	<b>19 988 \$</b>

---

**CITU 104,1 FM Petit-de-Grat, N.-É.*****CITU s'envole : Renforcer la capacité et assurer la pérennité de Radio Richmond***

Ce projet vise à rapprocher, rassembler et mobiliser les citoyens de toutes les collectivités desservies par Radio Richmond afin qu'ils puissent participer activement à la gouvernance et la programmation de Radio Richmond – CITU 104,1 FM. De plus, la station veut accroître le nombre d'artistes locaux diffusés sur les ondes.

**Budget**

Salaire	13 693 \$
Fourniture de bureau	403 \$
Équipement	500 \$
Publicité	460 \$
Frais de déplacement	1 944 \$
Frais de location de salles	3 000 \$
	<hr/>
	<b>20 000 \$</b>

---

**CIVL 101,7 FM Abbotsford, C.-B.*****Fundraising Drive Research and Development Coordination***

La station embauchera un coordonnateur à temps plein pour sa campagne de financement. Le coordonnateur mènera des recherches, gèrera les activités de souscription et tiendra une campagne d'adhésion et de financement en ondes sur une période d'une ou deux semaines, en collaboration avec les employés, la direction et les bénévoles de la station, et avec ses partenaires communautaires.

**Budget**

Salaire du coordonnateur	20 000 \$
	<hr/>
	<b>20 000 \$</b>

---

---

**CIVR 103,5 FM Yellowknife, T.N.-O.*****Taïga Territoriale***

Le projet Taïga Territoriale compte améliorer la participation de ses futurs auditeurs en offrant des séances de production d'émission clé en main dans ces communautés. Diffusées sur les ondes de Radio Taïga, et retransmises en direct dans leur communauté par le truchement de l'internet, ces émissions sauront rejoindre les francophones et les intéresser à la production d'émissions locales. La réalité nordique de ces quatre communautés diffère, le contenu provenant de ces quatre collectivités sera lui aussi différent et agrandira l'éventail des émissions proposées sur les ondes de Radio Taïga. En plus d'avoir suscité l'engouement au sein de ces collectivités, Taïga Territoriale veut donner les moyens à quelques individus de poursuivre la production radiophonique de leur région.

**Budget**

Frais de déplacement	4 100 \$
Salaire des animateurs	4 200 \$
Équipement	500 \$
Promotion	1 600 \$
Frais supplémentaires pour Internet (125 GB)	1 645 \$
	<u>12 045 \$</u>

---

**CIWS 102,7 FM Stouffville, Ont.*****Expansion of Current Affairs Programming***

Whistle Radio améliorera et accroîtra sa couverture d'affaires publiques en suivant trois étapes : a) lancer une émission d'affaires publiques de 30 minutes, deux fois par semaine, avec pour nom provisoire Stouffville Now; b) produire un documentaire sur la moraine d'Oak Ridges, provisoirement constitué de 13 segments; et c) une fois les deux premiers volets bien amorcés, accroître la fréquence de l'émission hebdomadaire actuelle Fresh à deux ou même trois fois par semaine.

**Budget**

Salaire de l'assistant de production / coordonnateur des affaires publiques	18 445 \$
Équipement	500 \$
Frais de déplacement	1 000 \$
	<u>19 945 \$</u>

---

**CJAM 99,1 FM Windsor, Ont.*****News Department Creation Project***

CJAM se servira des fonds pour bâtir et développer son service des nouvelles afin de donner une plus grande voix aux membres sous-représentés de la communauté. Les responsables des nouvelles aborderont des sujets qui ne sont pas habituellement couverts par les médias à grande diffusion et des groupes marginalisés, comme les francophones, les étudiants et les nouveaux arrivants. CJAM confiera à un coordonnateur la mise en place de la structure du service des nouvelles. La station recrutera ensuite des bénévoles et des programmeurs pour animer les émissions de nouvelles.

**Budget**

Salaire du responsable des nouvelles	16 000 \$
Formation	3 500 \$
Équipement	500 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CJAS 93,5 FM Saint-Augustin, Qc*****Keeping the quality of Local News and Preserving Local Musician's Music***

Les fonds serviront à payer le salaire de la journaliste de la station CJAS dans le but d'offrir des nouvelles plus approfondies, de préserver et de mettre en valeur le patrimoine musical local et de fournir à l'auditoire un flot constant d'actualités de qualité.

**Budget**

Salaire du journaliste	11 550 \$
	<u>11 550 \$</u>

---

---

**CJLO 1690 AM Montréal, Qc*****CJLO's Community Recording Project***

CJLO établira un programme de partenariat avec des artistes locaux n'ayant pas les moyens financiers ou les capacités techniques de produire leurs œuvres à des fins de radiodiffusion. À la suite d'un concours, la station retiendra cinq groupes musicaux et effectuera l'enregistrement, le mixage et le matricage d'un album pour chaque groupe en format numérique et sur CD. CJLO appuiera ces cinq groupes musicaux au cours d'une période de 10 mois. La station voit ce projet comme un tremplin pour les artistes de la communauté. Les artistes apprendront comment accéder aux ondes radio et créer un produit qui pourra tourner à la radio.

**Budget**

Salaire (contacts avec les artistes)	900 \$
Salaire de l'ingénieur de son	12 900 \$
CD	500 \$
Matériel promotionnel	200 \$
	<hr/>
	<b>14 500 \$</b>

---

**CJLY 93,5 FM Nelson, C.-B.*****Over the Mountains and Through the Valleys - Developing a Sustainable Spoken Word Department***

Ce projet a pour but d'adapter les activités de la station aux changements apportés à sa structure administrative, tout en répondant à la demande de la communauté pour de la programmation de créations orales produite localement. La station se dotera d'une structure de recrutement et de formation de bénévoles souhaitant participer à des émissions de créations orales. Cette structure sera suffisamment simple pour être appliquée par un comité de bénévoles. CJLY lancera également un programme de relations avec la collectivité visant les groupes communautaires, les collègues, les collectivités rurales et éloignées et les membres de groupes linguistiques autres que les anglophones et les francophones.

**Budget**

Salaire du coordonnateur de projet	11 826 \$
Frais d'impression	300 \$
Frais pour le design graphique	400 \$
Frais de déplacement	700 \$
Honoraires pour les ateliers de formation	600 \$
Équipement	404 \$
Frais pour la formation technique et audio	3 209 \$
Hébergement	600 \$
Frais pour la tenue de livres	300 \$
Rafraichissements (sessions d'information)	250 \$
Mise à jour d'une section du site Web	500 \$
	<hr/>
	<b>19 089 \$</b>

---

**CJMD 96,9 FM Lévis, Qc*****Lévis en direct***

Ce projet permettra à la station de diffuser des nouvelles locales en direct sur le terrain. Pour ce faire, la station offrira la formation, un budget de fonctionnement et un budget de recherche aux reporters bénévoles recrutés.

**Budget**

Équipement	500 \$
Salaire (plan de formation)	1 250 \$
Salaire (formation)	1 250 \$
Publicité	500 \$
Papeterie et reprographie	500 \$
Frais de déplacement	1 000 \$
Frais de recherche	1 500 \$
	<hr/>
	<b>6 500 \$</b>

---

---

**CJMQ 88,9 FM Sherbrooke, Qc****Local News Production, reporter**

CJMQ est la seule station de langue anglaise produisant du contenu local dans sa région. Dans le cadre de ce projet, elle embauchera un journaliste chargé de produire des nouvelles locales afin de répondre au besoin communautaire d'information en anglais.

Budget

Salaire du journaliste	19 600 \$
Équipement	400 \$
	<hr/>
	<b>20 000 \$</b>

---

**CJRG 94,5 FM Gaspé, Qc****Le membership au coeur de notre dynamisme**

Ce projet a pour but de renouveler et augmenter le membership de la station, en plus d'optimiser la qualité des relations avec les membres et se servir de ce lien privilégié pour sonder le bassin d'auditeurs afin de mieux répondre aux besoins de la communauté. Pour ce faire, Radio Gaspésie créera entre autres des outils de communications électroniques et réalisera un sondage auprès de ses membres afin de mesurer leur satisfaction à l'égard de la programmation ou des services.

Budget

Honoraires (plan et outils)	6 500 \$
Honoraires (appels)	2 500 \$
Honoraires (base de données)	5 175 \$
Équipement	500 \$
Matériel promotionnel	1 500 \$
	<hr/>
	<b>14 675 \$</b>

---

**CJRM 97,3 FM Labrador City, T.-N.-L.****Des oreilles au micro !**

Ce projet vise à mettre en œuvre une démarche qui permettra aux citoyens de comprendre les mécanismes de fonctionnement et de développement d'une radio communautaire, de leur radio communautaire! La station propose donc de consolider les étapes qui mèneront vers le succès en engageant une ressource humaine dévouée à cette prise de conscience. Cette personne développera les contacts nécessaires et assumera la coordination des actions sur le terrain. Par région, la station désire ouvrir les portes de la radio communautaire aux membres et citoyens pour augmenter la visibilité des services offerts par la station, le temps d'antenne, les opportunités d'emplois ou la participation bénévole à la gouvernance.

Budget

Frais de déplacement	1 950 \$
Frais de séjour	3 800 \$
Communication / Promotion	1 100 \$
Salaire du coordonnateur	11 000 \$
Fourniture de bureau et frais spéciaux reliés à la tenue d'activités	1 000 \$
	<hr/>
	<b>18 850 \$</b>

---

**CJSE 89,5 FM Shédiac, N.-B.****Opération numérisation**

L'opération numérisation est le nom donné au projet de numérisation de CJSE. Le Sud-est du Nouveau-Brunswick compte sur un lot impressionnant d'artistes. Depuis les années 1980, un nombre remarquable d'artistes ont gravé à tout jamais leur création dans la langue de Molière ou de la Sagouine. Bien que Radio Beauséjour ait toujours numérisé les principaux titres et extraits de ces créations, il reste encore un lot impressionnant qui n'est pas encore numérisé. Afin de poursuivre les efforts en développement de talents émergents, CJSE désire numériser la majorité de ses créations afin de les rendre disponibles au grand public. Ainsi, les bénévoles auront un meilleur accès à ces créations afin d'offrir une plus grande variété de musique à son auditoire.

Budget

Salaire du chargé de projet	14 131 \$
	<hr/>
	<b>14 131 \$</b>

---

---

**CJSW 90,9 FM Calgary, Alb.****Fulltime Production Coordinator**

CJSW s’est toujours fiée à des bénévoles pour la production de matériel préenregistré comme des entrevues, des prestations en studio, des identifications de station et des publicités. Ce projet permettra à la station d’embaucher un coordonnateur de la production à temps plein, dont le mandat sera de façonner la marque distinctive du contenu diffusé par la station. Ce travail aura un effet positif immédiat et mesurable dans plusieurs domaines : la programmation de nouvelles et de créations orales, l’animation en ondes, la souscription nationale, le soutien des bénévoles, et plus encore. Avant tout, le coordonnateur de la production favorisera la participation de bénévoles bien formés à la création de contenu local et au fonctionnement de la station – ce qui sera à coup sûr avantageux pour les membres et les auditeurs de CJSW.

Budget

Salaire du coordonnateur de la production	20 000 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CJUM 101,5 FM Winnipeg, Man.****CJUM Radio Skills Development 101**

CJUM repensera complètement son programme de formation. La formation des bénévoles sera assurée en studio par un large éventail de spécialistes, dans le but d’établir un savoir-faire dont la station profitera au cours de nombreuses années à venir. CJUM améliorera ses émissions, sera davantage au service de ses auditeurs et des artistes musicaux de sa collectivité et établira des assises solides et durables pour l’encadrement des bénévoles. La station proposera une toute nouvelle approche de formation à ses bénévoles – actuels et nouveaux – en faisant appel à de la formation par des ingénieurs de son agrées. Elle embauchera un coordonnateur des bénévoles ainsi que des spécialistes en production radio.

Budget

Salaire des formateurs	6 000 \$
Honoraires pour les sessions de formation	6 000 \$
Salaire du coordonnateur de bénévoles	4 500 \$
Équipement	500 \$
	<u>17 000 \$</u>

---

**CKDU 88,1 FM Halifax, N.-É.****CKDU Production Coordinator**

CKDU créera un poste à temps partiel de coordonnateur de la production. Le titulaire se spécialisera dans la production, la coordination et la pérennisation d’émissions de nouvelles et de créations orales. La station prévoit ainsi accroître sa radiodiffusion de nouvelles et de créations orales tout en aidant les responsables de la programmation à respecter leur quota hebdomadaire de créations orales. Le coordonnateur de la production contribuera aussi à renforcer la structure du service de créations orales de la station en préparant des documents, des guides de formation, des ateliers et des documents de communication à l’intention du groupe des nouvelles de CKDU, qui est déjà actif. Les auditeurs profiteront ainsi d’une meilleure couverture des nouvelles, des affaires publiques, des arts et de la culture à Halifax. Le coordonnateur de la production fournira de la formation en matière de production et de journalisme aux membres de la station. Ces derniers rehausseront leur confiance en soi et leur productivité, ce qui aura pour conséquence d’améliorer la qualité de la programmation et de relever le profil de la station dans son milieu.

Budget

Salaire du coordonnateur de la production	14 030 \$
Équipement	500 \$
Honoraires pour les mentors	1 000 \$
Matériel promotionnel	430 \$
	<u>15 960 \$</u>

---

---

**CKGI 98,7 FM Gabriola Island, C.-B.*****Ramping up to "On Air Start-Up"***

CKGI jettera les bases de ses services de créations orales et de musique. La station produira des disques de formation annotés et des manuels imprimés pour les mentors et les bénévoles. Elle se procurera aussi des enregistreuses numériques, élaborera une grille horaire, définira des processus de radiodiffusion en cas d'urgence et recrutera et formera des mentors et des bénévoles.

**Budget**

Frais de consultation	16 500 \$
Équipement	500 \$
Impression du guide	500 \$
Frais de déplacement	250 \$
Frais pour l'horaire de programmation	100 \$
	<u>17 850 \$</u>

---

**CKHA 100,9 FM Haliburton, Ont.*****The Canoe FM Volunteer Management Program***

Canoe FM concevra et mettra sur pied un programme complet de bénévolat que la station pourra offrir de manière cohérente, maintenir et évaluer au fil des années. La station rédigera des documents imprimés (manuel du bénévole, guide d'orientation, modules de formation pour les bénévoles et autres documents pour notamment recueillir les commentaires des bénévoles et mener des évaluations). Les bénévoles participeront à des séances de formation dans les domaines suivants : administration et services de bureau; animation; collecte de fonds, programmation; diffusion sur place lors d'événements; promotion/marketing; comptabilité; et leadership des bénévoles siégeant au conseil d'administration. Le projet comprendra également des activités périodiques, en ondes et dans la collectivité, afin de reconnaître et d'appuyer les bénévoles de manière novatrice.

**Budget**

Salaire du coordonnateur de projet	8 000 \$
Frais reliés aux présentateurs/experts	3 900 \$
Rafraichissements (sessions de formation)	500 \$
Fourniture de bureau	500 \$
Frais d'impression	500 \$
Matériel promotionnel	1 100 \$
Équipement	300 \$
Mises à jour du site Internet	2 000 \$
	<u>16 800 \$</u>

---

**CKJM 106,1 FM Chéticamp, N.-B.*****Place à nos artistes***

Avec le projet Place à nos artistes, la Coopérative Radio Chéticamp produira une troisième compilation d'artistes de la région. Un comité de sélection choisira les artistes et un directeur artistique travaillera avec chaque artiste afin de produire des arrangements qui cadrent avec le projet, mais qui satisfassent aussi les artistes. Les disques seront en vente dans les boutiques de la région et dans le magasin virtuel de la station.

**Budget**

Salaire du directeur musical	5 000 \$
Salaire du réalisateur	2 000 \$
Salaire du technicien	2 000 \$
Salaire des musiciens accompagnateurs	6 000 \$
Cachet aux artistes	3 600 \$
Impression du disque compact	500 \$
Graphisme	900 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

---

**CKLU 96,7 FM Sudbury, Ont.****Community Involvement and Program Director**

CKLU embauchera un responsable des communications auprès des clients et des bénévoles. Ce nouvel employé fournira de l'information au sujet des initiatives de la station, qu'elles soient nouvelles, permanentes ou futures. Il/Elle se familiarisera avec les politiques et les procédures de la station, son équipement en studio et ses logiciels de bureautique. À la suite de cette formation, le responsable des communications sera en mesure d'encadrer les nouveaux bénévoles et de préparer la grille horaire de la station. Il/Elle établira et entretiendra des contacts professionnels avec des personnes-ressources de Sudbury et de l'Université Laurentienne. Le responsable des communications lancera aussi des idées nouvelles et créatives en matière d'événements, d'initiatives et de projets. Grâce à cette contribution, la station CKLU élargira considérablement son implication communautaire et rehaussera sa pertinence dans la région du grand Sudbury et au sein de la communauté de l'Université Laurentienne en misant sur la gouvernance, la programmation et le contenu.

Budget

Salaire du responsable des communications	20 000 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CKMA 93,7 FM Miramichi, N.-B.****La Voix de l'Acadie d'ici...une voix qui rayonne!**

Le projet « La Voix de l'Acadie d'ici...une voix qui rayonne » permettra à la station d'œuvrer au développement culturel et communautaire tout en améliorant sa programmation par la diffusion d'une variété d'émissions rencontrant les intérêts des francophones de Northumberland. Pour ce faire, MirAcadie procédera à une importante levée de fonds qui assurera le maintien en ondes et le développement communautaire. De plus, la radio formera des bénévoles pour que la charge de travail en lien avec la gestion, l'animation, la production technique ainsi que la gouvernance soient mieux répartis dans la communauté.

Budget

Salaires	11 200 \$
Honoraires des formateurs	1 000 \$
Publicité et matériel promotionnel	900 \$
Honoraires (émissions culturelles, actualités et développement local)	3 500 \$
Frais de production du CD	3 200 \$
Frais de déplacement	200 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CKMS 100,3 FM Waterloo, Ont.****Creating Collaborative Community News**

CKMS mettra sur pied une émission quotidienne de nouvelles et d'actualités culturelles produite par des résidents de la région de Waterloo pour les résidents de la région. La station se repositionnera ainsi comme pôle principal de réflexion critique au sujet des nouvelles locales, nationales et internationales touchant les citoyens de la région, avec un accent particulier sur les thèmes liés aux jeunes, aux étudiants et aux nouveaux arrivants. La station nouera des liens avec les intervenants artistiques et culturels de la région, sensibilisera la population aux questions d'actualité et donnera aux citoyens les outils nécessaires pour formuler et diffuser le contenu de la manière dont ils souhaitent l'entendre. Ce projet réunira des étudiants, des travailleurs communautaires de première ligne et d'autres bénévoles, en franchissant les fossés culturels et générationnels.

Budget

Équipement	500 \$
Salaire du coordonnateur de projet	6 480 \$
Salaire du producteur	4 320 \$
Salaire de l'assistant à la production	4 320 \$
Honoraires pour les ateliers	1 350 \$
Honoraires pour la création application Web	1 000 \$
Matériel promotionnel	30 \$
	<u>18 000 \$</u>

---

---

**CKOA 89,7 FM Glace Bay, N.-É.*****Improving Local News and Spoken Word Programming***

La station entend améliorer et enrichir sa programmation de nouvelles locales et de créations orales dans le but d'atteindre ou de surpasser les exigences de la nouvelle réglementation sur la radio communautaire, soit 15 % de créations orales produites localement. CKOA sera ainsi en mesure de réduire ses acquisitions de créations orales provenant de l'extérieur de la région, un contenu qui a généralement peu de saveur ou de pertinence locale. La station produira avant tout de nouvelles émissions de nouvelles et d'affaires publiques en misant sur une qualité supérieure. Les employés et bénévoles affectés aux nouvelles et à la programmation recevront du mentorat et de la formation. Ils seront ainsi plus aptes à produire des nouvelles et des créations orales de qualité et axées sur le contenu local.

**Budget**

Salaires du formateur	7 946 \$
Salaires du coordonnateur 1	4 330 \$
Salaires du coordonnateur 2	7 724 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CKRH 98,5 FM Halifax, N.-É.*****Nouvelles locales : le cœur du succès à long terme***

Ce projet vise essentiellement à établir une programmation de nouvelles locales, d'affaires publiques et d'émissions spéciales de haute qualité chez CKRH-FM 98,5 avec l'embauche d'un producteur-rechercheur à temps plein. Les responsabilités et les activités de la personne embauchée devraient tisser beaucoup de liens avec la communauté de la région métropolitaine d'Halifax et assurer la rentabilité et la viabilité du poste à long terme.

**Budget**

Salaires du producteur-rechercheur	19 596 \$
Logiciel informatique	404 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

**CKRP 95,7 FM Falher, Alb.*****Réactualisation de CKRP-FM***

Ce projet se concentrera sur l'augmentation de la participation communautaire par la formation qui, à son tour, devrait augmenter le nombre d'auditeurs. Pour ce faire, la station formera notamment un comité qui s'occupera de la gestion ainsi que de la promotion de la radio avec l'aide des employés, sous la direction du conseil d'administration. De la formation sera aussi offerte aux bénévoles dans le but d'organiser et de mettre à jour tous les dossiers reliés à la radio, d'ajouter de la nouvelle programmation et d'assurer le bon fonctionnement de l'équipement. Enfin, la station désire aussi organiser des soirées musicales et assurer la présence de la radio aux événements de la région afin de mieux promouvoir la radio.

**Budget**

Frais de formation	930 \$
Frais de déplacement et publicité	2 480 \$
Organisation soirées de musique	6 200 \$
	<u>9 610 \$</u>

---

**CKUT 90,3 FM Montréal, Qc*****Digitalization Development and Coordination***

Radio CKUT se dotera d'un système de numérisation pour faciliter le traitement du contenu qui lui est fourni électroniquement. La station mettra aussi sur pied une base de données et un système de gestion pour numériser les nouveaux enregistrements qu'elle reçoit.

**Budget**

Salaires du coordonnateur de la numérisation	13 780 \$
Équipement	500 \$
Matériel promotionnel et manuel	300 \$
	<u>14 580 \$</u>

---

---

**CKUW 95,9 FM Winnipeg, Man.****Training 2.0**

CKUW mettra à jour son programme de formation en y ajoutant des ressources Internet et de courtes vidéos. Le matériel de formation sera converti en format Web afin que les bénévoles en formation puissent le consulter à l'aide d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un autre appareil mobile. Les bénévoles pourront ainsi bien se préparer à suivre des ateliers de formation et ils auront accès aux documents en tout temps. La station entend aussi créer des vidéos de formation de qualité supérieure sur des thèmes clés de la production radiophonique.

Budget

Création de vidéos	11 000 \$
Frais de design (format eBook)	4 000 \$
Salaire du coordonnateur de projet	5 000 \$
	<u>14 580 \$</u>

---

**CKVI 91,9 FM Kingston, Ont.****Youth Radio Feature Exchange Project**

Ce projet sera le fruit d'une collaboration entre la station « The Cave » de Kingston et la station Radio Regent de Toronto. Des jeunes provenant de divers horizons sociaux concevront et produiront des documentaires et des messages d'intérêt public dans les domaines des arts, de la culture et de la justice sociale. Les jeunes participants choisiront des thèmes qui leur sont chers et qui sont le reflet de leur milieu. Les jeunes acquerront des notions fondamentales en programmation et en conception grâce à de la formation et à du mentorat. Ils créeront et diffuseront des émissions thématiques et de la programmation de créations orales.

Budget

Salaire du coordonnateur de projet 1	9 936 \$
Salaire du coordonnateur de projet 2	9 936 \$
	<u>19 872 \$</u>

---

**CKVL 100,1 FM LaSalle, Qc****Démarrage d'un nouveau poste de journaliste et d'agent de développement**

La station désire embaucher un étudiant qui se familiarisera et accomplira les tâches d'un journaliste-webmestre et d'un agent de développement, ce qui l'amènera à produire des capsules sur les événements qui se tiendront dans la communauté et à développer l'auditoire de la station par la création de partenariats avec les organismes locaux.

Budget

Salaire (journaliste/agent de développement)	17 802 \$
Frais de déplacement	600 \$
Équipement	500 \$
Frais liés à la formation	200 \$
	<u>19 102 \$</u>

---

**CKXL 91,1 FM Winnipeg, Man.****Amélioration de la programmation**

En tant que seule radio francophone en milieu minoritaire, Envol désire mettre en place un projet en quatre volets voué à l'amélioration de sa programmation. Premièrement, la station désire embaucher une personne responsable de la direction musicale. Cette personne s'occuperait de gérer la musique qui joue en ondes afin qu'elle plaise et intéresse les auditeurs. Le second volet comprendrait l'ajout d'une présentation pour chaque pièce musicale mise en ondes. Le troisième volet concernerait la mise en place de baladodiffusions sur le site Internet, ce qui permettrait aux auditeurs de mieux connaître la musique en ayant la chance de réentendre des émissions. Le dernier volet comprendrait la production et le montage pour permettre à la station de faire découvrir la musique et d'améliorer la qualité de la musique présentée en ondes.

Budget

Salaire du directeur musical	19 500 \$
Logiciel informatique	500 \$
	<u>20 000 \$</u>

---

---

---

## ATTRIBUTION DU FINANCEMENT : PROGRAMME POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS RADIOPHONIQUES ET PROGRAMME DE STAGE RADIOPHONIQUE POUR LES JEUNES

Depuis 2008, le FCRC gère aussi le *Programme pour le développement des talents radiophoniques* et le *Programme de stage radiophonique pour les jeunes*. Le FCRC a pris la relève d'Astral Media qui avait conçu ces programmes à l'origine. Les critères de ces deux programmes ne sont pas les mêmes, mais ils exigent tous deux que les projets proposés comprennent de la formation, de l'apprentissage, du mentorat ainsi que de la programmation locale.

### Appel de demandes

Le 29 février 2012, le FCRC a lancé son quatrième appel de demandes de financement pour le *Programme pour le développement de talents radiophoniques* et le *Programme de stage radiophonique pour les jeunes*. Comme les années précédentes, les demandeurs devaient soumettre un formulaire de demande, une copie de leur lettres patentes et la première page de leur licence du CRTC, leur budget d'exploitation pour l'année financière en cour et leurs états financiers les plus récents, une liste des noms des membres du conseil d'administration et des employés, ainsi que d'autres renseignements sur la station. Le FCRC a reçu quarante-quatre (44) demandes de trente-huit (38) stations admissibles avant la date limite du 11 avril 2012. Trente-cinq (35) de ces demandes ont été financées.

### Évaluation des demandes

Le comité de sélection indépendant en charge d'évaluer les propositions de projet reçues dans le cadre du *Programme pour le développement des talents radiophoniques* et du *Programme de stage radiophonique pour les jeunes* était composé de (de gauche à droite sur la photo):

- **Heather Gilberds**, Candidate au doctorat et adjointe de recherche, Université Carleton
- **Jerri Southcott**, Gestionnaire, Services vidéo, Santé Canada
- **Natalie Bernardin**, Directrice générale, Association des professionnels de la chanson et de la musique
- Avec **Marie-Ève Laramée-Gauvreau**, Agente de programmes du FCRC



De façon générale, l'évaluation des demandes s'est déroulée de la même façon que par les années passées. Une session d'orientation de deux heures a eu lieu le 3 mai 2012. Cette session a permis au jury de se familiariser avec les outils et documents nécessaires pour accomplir leur tâche, en plus de répondre à leurs questions et/ou préoccupations. Les demandes de financement ont ensuite été divisées équitablement entre chaque membre qui en a fait une analyse approfondie. Les membres du jury se sont aussi familiarisés avec l'ensemble des demandes qui ont été soumises afin de faciliter les discussions lors de la prise des décisions de financement. Un site Web privé interactif où se trouvent toutes les demandes de financement et les documents connexes a aussi été mis à la disposition du comité.

Le comité de sélection a examiné les demandes sur une période de trois semaines. Les demandes ont été évaluées à l'aide d'une grille d'évaluation comprenant les critères suivants :

- La pertinence et la qualité de la demande (35 %)
- La programmation locale (25 %)
- Les éléments de formation, de mentorat ou d'apprentissage (25 %)

- Le budget du projet (10 %)
- L'échéancier proposé (5 %)

Afin d'établir un pointage pour la pertinence et la qualité, les membres du comité de sélection ont évalué la précision des demandes, la corrélation entre les demandes et les politiques et priorités du FCRC et du CRTC, les éléments novateurs ou originaux des demandes, les avantages du projet pour le demandeur ainsi que sa collectivité et le caractère réaliste des propositions.

Le 21 mai 2012, le comité de sélection s'est rencontré en personne afin de discuter de leurs évaluations et émettre des recommandations de financement. L'agente de programmes du FCRC était présente pour présenter les demandes, compiler les pointages, recueillir les notes et offrir un soutien aux membres du jury, mais elle n'a pas participé à l'évaluation des demandes.

Le comité de sélection a recommandé l'octroi d'un financement total de 267 742 \$ à 35 bénéficiaires. Initialement, le FCRC comptait distribuer 160 000 \$, mais en raison de l'embauche d'une agente de programmes, le suivi des projets engendré par un financement supplémentaire provenant de contributions antérieures devenait possible. De ce fait, un montant de 108 358 \$ a été octroyé à 16 bénéficiaires pour le *Programme pour le développement de talents radiophoniques* et 19 bénéficiaires se sont partagés 159 384 \$ dans le cadre du *Programme de stage radiophonique pour les jeunes*. Le conseil d'administration du FCRC a approuvé les décisions du jury le 22 mai 2012. L'agente de programmes a ensuite communiqué avec chaque demandeur pour annoncer l'approbation ou le refus de leur demande. Le FCRC a annoncé les noms des bénéficiaires de ces deux programmes le 5 juin 2012.

Pendant la période de financement, la contribution sera versée de la façon suivante:

- 90% de la contribution est versée à la réception des deux exemplaires signés de l'entente de financement.
- Le dernier versement de 10 % est remis au bénéficiaire suite à l'approbation de son rapport final, qui est soumis dans les 30 jours suivants la fin du projet.

### **Modifications aux politiques et procédures**

Aucune modification majeure n'a été apportée au processus de distribution de fonds. Toutefois, en raison de l'embauche d'une agente de programmes, le FCRC a pu se permettre de lire toutes les demandes de financement reçues avant de les transmettre au comité de sélection et communiquer avec les demandeurs si des précisions s'avéraient nécessaires. L'agente de programmes a aussi inclus de l'information préalable dans la grille d'évaluation des demandes (par exemple, le nom du demandeur et la description du projet proposé), allégeant ainsi la tâche des membres du comité de sélection.

### **Modifications aux projets des bénéficiaires de la quatrième année**

L'un des bénéficiaires du *Programme de stages radiophoniques pour les jeunes*, Radio Anticosti (Québec), a refusé le financement qui lui avait été offert en raison d'une pénurie de logements sur l'île d'Anticosti. La direction de la station n'avait donc pas d'endroit approprié où loger un stagiaire.

## **Réципиендаires de la quatrième ronde de financement**

Le tableau suivant décrit chaque projet financé et indique le budget approuvé pour le projet. Un calendrier incluant tous les déboursements et les montants à payer au 16 novembre 2012 est inclus avec le rapport financier.

### ***Programme pour le développement des talents radiophoniques***

---

#### **CFMH 107,3 FM Saint John, N.-B.**

##### ***Knowledge Hall – Community Lecture Series***

Ce projet permettra à la station de tenir dans sa communauté des conférences publiques hebdomadaires au cours d'une période d'un à deux mois cet été. Les conférenciers seront des membres de la collectivité. Ils feront une présentation de 20 minutes dans un domaine où ils ont une expertise particulière, sans que cela soit nécessairement dans un contexte professionnel. Par exemple, une musicienne locale pourrait parler de sa passion pour les bandes dessinées; un sommelier pourrait discuter de son amour de la musique jazz; un chirurgien cardiaque pourrait donner sa recette de « meilleure tarte aux pommes au monde ». Les présentations seront suivies d'une séance de questions et réponses, dont les faits saillants feront partie de l'émission de radio produite à la suite de chaque conférence.

##### Budget

Salaire	7 200 \$
Frais de déplacement	500 \$
CD	50 \$
Frais postaux	50 \$
Location d'équipement	200 \$
	<hr/>
	<b>8 000 \$</b>

---

#### **CFRO 102,7 FM Vancouver, C.-B.**

##### ***Good Morning Vancouver! Strengthening Independent Public Affairs Programming***

Ce projet fournira du soutien, de la formation et du mentorat dans le cadre de l'émission du matin de CFRO, ainsi qu'aux plus de 200 bénévoles qui produisent les 32 émissions d'affaires publiques diffusées sur les ondes de Co-op Radio. La station offrira aux responsables de la programmation d'affaires publiques des occasions de mettre en commun leur matériel, leurs compétences et leurs ressources. CFRO est une alternative aux stations de radio grand public et elle entend produire et diffuser régulièrement une émission indépendante de nouvelles locales. Pour ce faire, la station embauchera un coordonnateur des affaires publiques.

##### Budget

Salaire du coordonnateur de la formation	6 337 \$
Salaire du coordonnateur de la programmation	1 500 \$
Salaire du technicien	1 500 \$
Salaire pour la gestion des finances	650 \$
	<hr/>
	<b>9 987 \$</b>

---

#### **CFUT 91,1 FM Shawinigan, Qc**

##### ***Radiodiffusion de la 47e finale des Jeux du Québec à Shawinigan***

Du 26 juillet au 3 août 2012, toute la ville de Shawinigan vibrera pour la 47e finale des Jeux du Québec. La station désire diffuser la finale des Jeux, en plus de produire des capsules informatives et descriptives sur des sujets variés comme l'éthique de travail des athlètes. Le but premier du projet est d'offrir aux auditeurs et auditrices la meilleure information sur les compétitions avant, après et pendant les Jeux du Québec 2012.

##### Budget

Salaire des animateurs	9 800 \$
Frais de déplacement	50 \$
Équipement	100 \$
	<hr/>
	<b>10 000 \$</b>

---

---

**CHMA 106,9 FM Sackville, N.-B.****CHMA Summer Quest Radio Camp**

La station ajoutera un atelier radio quotidien aux programmes de camp d'été offerts par l'Université Mount Allison. Les participants âgés de 7 à 12 ans, ainsi que les participants âgés de 12 à 17 ans, profiteront d'une introduction à la radio et à la production de créations orales. Le contenu ainsi produit sera diffusé par la station CHMA.

Budget

Salaire	7 350 \$
Frais d'impression	300 \$
Équipement	300 \$
	<u>7 950 \$</u>

---

**CHOW 105,3 FM Amos, Qc****L'été dans ma MRC!**

Au cours de l'été 2012, la station désire embaucher une personne intéressée par le phénomène radiophonique et l'accompagner dans le développement de cet intérêt du côté de la recherche de l'historique de chaque petite municipalité de la MRC (16 au total, en excluant Amos), d'en présenter les attraits et les activités pour la période estivale et de faire des entrevues.

Budget

Salaire	4 600 \$
	<u>4 600 \$</u>

---

**CHRW 94,9 FM London, Ont.****Women in Sports Documentaries**

Une équipe de six bénévoles de la communauté et de l'université produira une série de 20 documentaires de cinq à sept minutes chacun présentant le profil d'anciennes athlètes de l'Université Western Ontario, comme l'avironneuse olympique Marnie McBean et la joueuse de ballon-panier Michelle Mommersteeg. Les profils présenteront les faits saillants sportifs de ces athlètes, les défis associés au sport féminin et la manière dont leur passage dans les rangs des Mustangs a façonné la suite de leur vie.

Budget

Honoraires du producteur	1 800 \$
Honoraires du coordonnateur	2 047 \$
Salaire du superviseur	1 431 \$
	<u>5 278 \$</u>

---

**CHUO 89,1 FM Ottawa, Ont.****Specialty Programming Content Development**

Ce projet bilingue permettra de produire une programmation spéciale entourant diverses journées de célébration et de commémoration locales et nationales, dont la Journée internationale de la femme, le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes et le Mois de l'histoire des Noirs, ainsi que des événements du milieu de la radio communautaire comme le Marathon des sans-abri mis sur pied annuellement par la station CKUT de Montréal et la nouvelle Journée mondiale de la radio. La station effectuera des entrevues, des vox-pop et diffusera de courts extraits audio.

Budget

Salaire du coordonnateur de production	1 000 \$
Salaire des formateurs	1 000 \$
Ressources éducatives	200 \$
Traduction	250 \$
	<u>2 450 \$</u>

---

---

**CIDI 99,1 FM Ville de Lac Brome, Qc*****Démarrage d'un nouveau poste de recherchiste-coordonnatrice pour la programmation***

Ce projet vise l'embauche d'une recherchiste-coordonnatrice responsable du développement d'auditoires, de la recherche de talents locaux, de la coordination d'entrevues pour différents animateurs, de la couverture médiatique et d'entrevues, en plus de l'organisation d'événements sociaux-culturels regroupant des gens de tous âges qui seront diffusés sur les ondes de la station, et ce afin de rejoindre la grande région de Brome-Missisquoi.

**Budget**

Salaire de la recherchiste-coordonnatrice	10 000 \$
	<u>10 000 \$</u>

---

**CIVR 103,5 FM Yellowknife, T.N.-O.*****Le Nord inusité et spectaculaire***

Ce projet vise l'élaboration d'une série de trois reportages radiophoniques documentaires de qualité professionnelle sur des thèmes qui soulignent le caractère exotique et spectaculaire du Grand Nord canadien. Les sujets abordés touchent autant la fragilité de l'environnement que les attraits touristiques. Pour ce faire, la station aura recours à un partenariat avec les journalistes du journal L'Aquilon. Une formation en production radiophonique sera offerte tant aux journalistes qu'aux bénévoles qui s'associeront à la production de ces documentaires.

**Budget**

Salaire du coordonnateur	1 100 \$
Honoraires des journalistes	3 000 \$
Honoraires pour le sondage	500 \$
Matériel et fourniture	200 \$
Frais de déplacement	300 \$
	<u>5 100 \$</u>

---

**CJJJ 106,5 FM Brandon, Man.*****Spoken Word Coordinator***

Le coordonnateur de créations orales (Spoken Word Coordinator) travaillera en étroite collaboration avec le directeur de la station afin de concevoir une programmation axée sur la diversité de la population du Sud-Ouest du Manitoba. Le coordonnateur planifiera, développera, enregistrera et fera le montage des émissions de créations orales sur le thème des groupes sous-représentés chez les jeunes de la région de Brandon.

**Budget**

Salaire du coordonnateur de créations orales	3 000 \$
	<u>3 000 \$</u>

---

**CJLY 93,5 FM Nelson, C.-B.*****Documentaries on cooperatives***

2012 est l'Année internationale des coopératives. La région de West Kootenay est un lieu de prédilection pour les coopératives. Par exemple, les 10 000 habitants de Nelson comptent sur 11 coopératives. Dans le cadre de ce projet, la station produira cinq documentaires d'une demi-heure chacun pour dresser le profil de 8 à 10 des coopératives les plus intéressantes de la région.

**Budget**

Contrat de production	5 000 \$
Fourniture de bureau	100 \$
Salaire du coordonnateur	220 \$
	<u>5 320 \$</u>

---

**CJPN 90,5 FM Fredericton, N.-B.*****Initiation à la radiophonie***

Quarante-huit jeunes de 6e année de l'école Sainte-Anne participeront à la production d'émissions de radio, ce qui permettra à ces écoliers de développer des méthodes de recherche, des habiletés à la rédaction et à la communication orale, ainsi que les rudiments de l'animation radio.

**Budget**

Salaire	1 000 \$
	<u>1 000 \$</u>

---

---

**CJRG 94,5 FM Gaspé, Qc****Sur la route gaspésienne**

« Sur la route gaspésienne » est une série d'émissions d'une heure présentées de 12 h à 13 h du lundi au vendredi et qui est un véhicule d'information sur les attraits touristiques et l'histoire de La Côte-de-Gaspé et Du Rocher-Percé. Par l'intermédiaire de cette émission originale essentiellement de créations orales, la station fera découvrir notre région aux touristes présents et redécouvrir notre région à la population locale.

Budget

Salaires	9 240 \$
	<u>9 240 \$</u>

---

**CKOA 89,7 FM Glace Bay, N.-É.****I am Acadian**

Ce projet mènera à la production d'un documentaire radio de créations orales sur l'histoire de la population acadienne et sur les collectivités acadiennes dynamiques du Cap-Breton. L'histoire de l'expulsion des Acadiens en 1755 est bien connue en Nouvelle-Écosse. Le documentaire mettra l'accent sur le parcours des Acadiens, sur l'histoire de leur survie et de la pérennité de leur culture, et sur le rôle qu'ils jouent dans nos collectivités. La station examinera la langue bien particulière des Acadiens, qui se distingue du français parlé au Québec ou en France. La musique acadienne a également été transmise au fil des générations. D'ailleurs, certains des meilleurs jeunes musiciens de l'île proviennent des communautés acadiennes.

Budget

Salaires	10 000 \$
	<u>10 000 \$</u>

---

**CKUW 95,9 FM Winnipeg, Man.****Find Your Voice Radio**

En 2011, le programme Find Your Voice et la Winnipeg Millennium Library ont publié The Past is Another Country, un recueil d'histoires rédigées par de nouveaux Canadiens originaires de la Chine, de l'Éthiopie, de l'Inde, du Kenya, de la Corée, de la Macédoine, du Nigeria, des Philippines, de la Pologne, de Taiwan et de l'Ouzbékistan. Le projet Find Your Voice Radio permettra de diffuser 16 épisodes préenregistrés de 30 minutes sur le vécu, les expériences, les difficultés et les défis des nouveaux arrivants au Canada.

Budget

Salaires du coordonnateur	5 400 \$
Salaires du consultant	1 050 \$
	<u>6 450 \$</u>

---

**CKVL 100,1 FM LaSalle, Qc****Escouade Connexion Radio 2012**

Ce projet a pour but de former une relève dans le domaine de la radiodiffusion, de produire du matériel radiophonique original, de renforcer le développement local et l'implication de la population et de promouvoir la radio communautaire de LaSalle auprès de son public cible.

Budget

Salaires	9 108 \$
Frais de déplacement	400 \$
Équipement	300 \$
Frais liés à la formation	175 \$
	<u>9 983 \$</u>

---

## **Programme de stages radiophoniques pour les jeunes**

---

### **CFBX 92,5 FM Kamloops, C.-B.**

#### ***Youth Internship Program***

Le financement servira à créer un poste étudiant de 15 heures par semaine, dont le titulaire acquerra une compréhension approfondie des tâches liées à la radiodiffusion en ondes et hors d'ondes. Le stagiaire fera également la promotion des personnes de talent et des initiatives culturelles à l'échelle locale en poursuivant le développement de l'émission « Locally Produced », qui en est à sa deuxième année, ou en développant une nouvelle émission axée sur les mêmes buts. De plus, le stagiaire participera au développement de la musicothèque; appuiera les événements de la station; apprendra à se servir des logiciels de production; mènera des entrevues; et réalisera des émissions. Cette programmation pourrait être mise à la disposition d'autres stations de campus et communautaires.

#### Budget

Salaire	6 509 \$
	<u>6 509 \$</u>

---

### **CFFF 92,7 FM Peterborough, Ont.**

#### ***Summer Events Intern Correspondent***

Le stagiaire fera des recherches et produira une programmation régulière afin de promouvoir une variété d'événements, de groupes communautaires, de membres de la collectivité et d'organismes dans la zone de diffusion de Trent Radio. Le stagiaire produira également une série de cinq émissions sur le Peterborough Folk Festival, afin de présenter son histoire, ses participants et ses réussites.

#### Budget

Salaire	5 445 \$
	<u>5 445 \$</u>

---

### **CFIM 32,7 FM Cap-aux-Meules, Qc**

#### ***Stagiaire journaliste***

La station désire engager un ou une journaliste afin d'aider les journalistes déjà en poste à effectuer davantage de couvertures sur le terrain. Le but de ce stage est aussi de former le stagiaire aux méthodes de travail de la station, en plus de l'aider à préparer et à animer des émissions d'affaires publiques ou des grands reportages.

#### Budget

Salaire	10 000 \$
	<u>10 000 \$</u>

---

### **CFRC 101,9 FM Kingston, Ont.**

#### ***CFRC Youth Programming Internships***

La station CFRC recrutera cinq jeunes âgés de 16 à 30 ans, les formera et leur offrira de l'encadrement. Les stages, axés sur la radiodiffusion de divers types de contenu, seront spécialisés dans les domaines des sports, de la jeunesse, des nouvelles, des arts et des relations avec la collectivité.

#### Budget

Salaire du coordonnateur des sports	1 650 \$
Salaire du coordonnateur jeunesse	1 760 \$
Salaire du coordonnateur des nouvelles	2 816 \$
Salaire du coordonnateur des arts	1 485 \$
Salaire du coordonnateur des relations ext.	2 200 \$
Frais techniques	89 \$
	<u>10 000 \$</u>

---

---

**CFRU 93,3 FM Guelph, Ont.****Spoken Word Programming Assistant**

Ce projet rehaussera la qualité de la programmation de créations orales en améliorant le soutien et la formation offerts à cet égard aux bénévoles, et particulièrement aux nouveaux bénévoles. Afin d'y arriver, la station embauchera un adjoint en programmation de créations orales, dans le cadre d'un stage de six mois.

Budget

Salaire de l'adjoint de programmation	9 635 \$
Logiciel informatique	300 \$
	<u>9 935 \$</u>

---

**CFUV 101,9 FM Victoria, C.-B.****Women's Collective Coordinator**

La coordonnatrice du regroupement *Women's Collective* sera chargée du recrutement, de la formation et de l'autonomisation des bénévoles de sexe féminin. La coordonnatrice organisera les rencontres mensuelles du *Women's Collective*, un groupe de femmes au sein de la station, afin de produire l'émission hebdomadaire d'affaires publiques *Women On Air*.

Budget

Salaire de la coordonnatrice	9 440 \$
	<u>9 440 \$</u>

---

**CHAA 103,3 FM Longueuil, Qc****Concours radiophonique sous les feux de la rampe**

Ce projet a pour but d'organiser la 4e édition du concours radiophonique *Sous les feux de la rampe*, qui permettra aux auteurs/compositeurs/interprètes de la jeune relève de la rive-sud de Montréal de se mettre en valeur et d'être appréciés par le milieu par l'intermédiaire des émissions radiophoniques diffusées sur les ondes du FM 103,3. Trente-cinq émissions radiophoniques d'une heure seront réalisées, produites et mises en ondes par une équipe de jeunes de 16 à 30 ans afin de présenter les finalistes à la population. Les auditeurs seront invités à voter et un finaliste par semaine sera choisi pour la grande finale lors d'un gala rediffusé en direct sur les ondes du FM 103,3.

Budget

Salaire	5 250 \$
	<u>5 250 \$</u>

---

**CHOD 92,1 FM Cornwall, Ont.****Stage de formation en animation et en production audio**

Le(s) stagiaire(s) animera une émission musicale en direct de 3 heures par jour du lundi au vendredi qui mettra en valeur les artistes canadiens, et plus particulièrement ceux de l'Est de l'Ontario. Le contenu sera axé sur les activités communautaires qui entraînent la participation collective et des entrevues avec les intervenants communautaires seront aussi réalisées. Une formation en recherche, rédaction, expression orale, techniques d'entrevue et en animation radio sera offerte au(x) stagiaire(s).

Budget

Salaire(s)	9 449 \$
	<u>9 449 \$</u>

---

**CHQC 105,7 FM Saint John, N.B.****Stage programmation CHQC**

Le stage vise principalement l'embauche d'un stagiaire qui aidera la station dans son fonctionnement quotidien. En plus d'offrir une expérience de travail à un jeune dans un milieu minoritaire francophone, la station pourra accorder une plus grande couverture radiophonique aux événements touchant la communauté francophone de la région à travers la programmation régulière et augmenter la visibilité et la présence de la station lors d'événements culturels ou sportifs.

Budget

Salaire	10 000 \$
	<u>10 000 \$</u>

---

---

**CIBL 101,5 FM Montréal, Qc*****La radio comme extension des médias sociaux***

Ce projet vise l'intégration des médias sociaux à travers la programmation de la radio afin d'utiliser ceux-ci comme extension de la participation citoyenne. Par l'embauche d'un jeune journaliste stagiaire et animateur des médias sociaux, la station souhaite favoriser la participation citoyenne avant, pendant et après la conception des émissions, en plus de favoriser l'habitude d'écoute chez les nouvelles générations en étant plus actif sur les nouvelles plateformes. Le stagiaire devra intervenir tout au long de la journée sur les ondes afin de mettre en valeur la connectivité et l'échange entre les plateformes.

**Budget**

Salaire	9 000 \$
Production du guide	200 \$
Graphisme	300 \$
	<hr/>
	<b>9 500 \$</b>

---

**CICK 93,9 FM Smithers, C.-B.*****CICK Youth Programming Initiative 2012***

Cette initiative, qui s'adresse aux jeunes de Smithers, a pour but d'encourager les élèves de l'école secondaire locale à participer aux activités de la station. CICK aidera les jeunes à acquérir les habiletés et les connaissances nécessaires pour effectuer des entrevues; préparer du contenu musical; établir des liens avec des organismes de la ville; aborder des sujets qui constituent un reflet de la collectivité; et présenter de la programmation en direct. La station embauchera un stagiaire qui fera la réalisation du contenu et qui le présentera durant 12 semaines dans le cadre de l'émission *NorthWest at Noon* de CICK.

**Budget**

Équipement technique	280 \$
Salaire	3 600 \$
Frais de déplacement	50 \$
Honoraires	2 400 \$
	<hr/>
	<b>6 330 \$</b>

---

**CiTR 101,9 FM Vancouver, C.-B.*****Cancon Coordinator***

Ce projet a pour but d'appuyer le perfectionnement professionnel d'un stagiaire qui s'intéresse à la radiodiffusion de musique et à l'industrie musicale, ainsi que d'appuyer et de créer de la programmation axée sur les musiciens locaux. CiTR embauchera un coordonnateur du contenu canadien pour donner un appui à l'équipe de programmation musicale, pour soutenir les musiciens de Vancouver grâce à la programmation radiophonique et pour organiser des ateliers de formation pour les artistes et les responsables de la programmation musicale. Grâce à cette initiative, la station entend être mieux en mesure d'accroître la qualité et la quantité du contenu canadien qu'elle diffuse.

**Budget**

Salaire du coordonnateur	7 053 \$
Salaire du directeur musical	1 383 \$
Frais pour les ateliers	800 \$
Location ou achat d'équipement	300 \$
	<hr/>
	<b>9 536 \$</b>

---

**CIWS 102,7 FM Stouffville, Ont.*****Paid Student Intern***

La station embauchera un stagiaire selon un horaire de 35 heures par semaine sur six mois afin de concevoir des émissions de radio ayant besoin d'un coordonnateur. Le stagiaire fera également du montage, notamment pour préparer la rediffusion d'émissions ayant été diffusées en direct à l'origine. L'équipe de la station aura aussi besoin d'aide pour transférer la nouvelle musique dans le système informatique. Le stagiaire pourra assumer une grande variété de tâches, ce qui libérera les bénévoles qui pourront se consacrer à d'autres fonctions.

**Budget**

Salaire	9 000 \$
Frais de déplacement	500 \$
	<hr/>
	<b>9 536 \$</b>

---

---

**CJBE 90,5 FM Port-Menier, Qc****Stage en production**

Dans un premier temps, Radio Anticosti désire produire une émission de type documentaire dans laquelle on retrouvera principalement des histoires, légendes et lieux à visiter sur l'île d'Anticosti. Cette émission serait préenregistrée et diffusée deux fois par semaine. Et dans un second temps, Radio Anticosti désire produire une émission culturelle de découverte musicale canadienne dans laquelle on retrouvera principalement des artistes franco-canadiens, des entrevues et nouvelles du monde des arts et spectacles. Cette émission serait animée en direct, une fois par semaine.

Budget

Salaire	10 000 \$
	<u>10 000 \$</u>

---

**CJLO 1690 AM Montréal, Qc****CJLO After School Broadcast Training & Mentoring Program**

Huit élèves d'écoles secondaires publiques de Montréal se rendront aux studios de CJLO une fois par semaine durant 10 semaines. Les élèves travailleront en groupes de deux, avec l'appui d'un mentor qui les aidera à développer leur concept d'émission de radio au fil des semaines. Les participants recevront de l'information détaillée sur le fonctionnement d'une station de radio et sur la manière de produire de la programmation. Au cours des deux dernières semaines du programme, les élèves produiront une émission diffusée en direct.

Budget

Salaires du coordonnateur et des mentors	5 000 \$
Nourriture et boissons	200 \$
Matériel	100 \$
	<u>5 300 \$</u>

---

**CJRM 97,3 FM Labrador City, T.-N.-L.****Être entendu et écouté par sa communauté : un savoir-faire radiophonique**

Rafale FM entend offrir une série annuelle de formation à de jeunes bénévoles. L'objectif de ces ateliers est de recruter des bénévoles, générer et soutenir leurs efforts de création, en plus de leur donner les outils pour bien expliquer le message qu'ils ont envie de transmettre pour être entendus, mais aussi écouter. Cet atelier servira aussi à sécuriser les jeunes face à ce médium d'information qui utilise grandement les nouvelles technologies.

Budget

Frais de déplacement	2 995 \$
Frais de séjour	1 305 \$
Fourniture de bureau	250 \$
Salaire du formateur	4 350 \$
	<u>8 900 \$</u>

---

**CKDU 88,1 FM Halifax, N.-É.****Young Poets for Change**

CKDU embauchera un jeune stagiaire qui lui a présenté un projet sur l'engagement des jeunes au sein de la station. Le projet s'adressera à un créneau bien précis de l'auditoire : de jeunes poètes qui ont demandé la possibilité de réciter leurs œuvres en ondes. Cette initiative permettra aussi à des jeunes de Halifax de découvrir leur station de campus et communautaire locale.

Budget

Salaire	4 675 \$
Honoraires - jeunes	1 500 \$
Fourniture et production de CD	300 \$
Frais techniques	300 \$
	<u>6 775 \$</u>

---

---

**CKRH 98,5 FM Halifax, N.-É.*****Un producteur, des milliers d'auditeurs...***

L'embauche d'un jeune producteur à temps plein est vitale et primordiale pour la qualité des émissions en ondes, la vitalité de la station, la disponibilité des services auprès des producteurs et animateurs bénévoles de la radio et la crédibilité de Radio Halifax Métro auprès des clients qui achètent de la publicité sur les ondes. De plus, la formation, le mentorat et l'apprentissage par l'embauche d'un jeune producteur diplômé à la station assure d'une certaine façon une relève francophone dynamique et compétente au sein de la radio communautaire.

Budget

Salaire

10 000 \$**10 000 \$**

---

**CKUT 90,3 FM Montréal, Qc*****Homelessness Marathon Outreach and Production Coordinator***

En 2013, CKUT et des stations de partout au pays tiendront la 11e édition du Marathon des sans-abri. L'année dernière, CKUT a embauché pour la première fois un coordonnateur affecté directement à la mise en œuvre du Marathon. Le travail du coordonnateur a été essentiel pour accroître la qualité du Marathon; recruter plus de bénévoles; assurer la participation de plus de gens; améliorer les relations avec la communauté et la promotion; et rédiger un guide de formation complet. La personne embauchée travaillera en collaboration avec le coordonnateur des nouvelles communautaires de CKUT pour planifier la radiodiffusion nationale du Marathon, notamment en communiquant avec les stations pour les encourager à produire et à animer une ou deux heures de programmation en direct dans leur ville et en fournissant aux autres stations les outils dont elles ont besoin pour produire des nouvelles de meilleure qualité au sujet du sans-abrisme.

Budget

Salaire

7 515 \$**7 515 \$**

## Récipiendaires de la troisième ronde de financement

Toutes les initiatives des bénéficiaires de la troisième ronde de financement, qui ont été approuvées en mai 2011, ont été complétées. Le tableau suivant décrit chaque projet, compare le budget du projet et les dépenses réelles approuvées, en plus d'inclure l'évaluation du projet. À moins d'indication contraire, tous les paiements finaux (10% de la contribution) ont été entièrement versés. Un calendrier incluant tous les déboursements et les montants à payer au 16 novembre 2012 est inclus avec le rapport financier.

### *Programme pour le développement de talents radiophoniques*

---

#### **CFIM 92,7 FM Cap-aux-Meules, Qc**

##### ***Radio-réalité***

Ce projet a pour but de faire découvrir ou redécouvrir des artistes de chez nous autrement, soit par des reportages de type « radio réalité ». Le public sera appelé à voter pour les personnalités qui seraient en vedette dans cette minisérie de huit épisodes d'une quinzaine de minutes. Un reporter radio accompagnera les invités dans une activité typique de leur quotidien d'insulaire afin d'explorer une autre facette de leur personnalité, une de leurs sources d'inspiration artistique ou encore pour constater leur implication dans la communauté. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	4 585 \$	Salaires	4 585 \$
	<u>4 585 \$</u>		<u>4 585 \$</u>

---

#### **CFMH 107,3 FM Saint John, N.-B.**

##### ***Vested Interest – Volunteerism Radio Program***

Ce programme offre aux regroupements et aux organismes bénévoles de Saint John l'occasion de mettre en valeur leurs activités, leur raison d'être, et les avantages qu'ils offrent à leur collectivité. La station CFMH se fie en grande partie à des bénévoles pour ses activités, et elle est bien consciente de l'importance de faire la promotion du bénévolat. La station travaillera en partenariat avec ces regroupements et organismes pour promouvoir leur travail et souligner l'appui dont ils ont besoin. Du temps d'antenne sera mis à la disposition des organismes, qui devront préparer et présenter une programmation. De plus, la programmation comprendra des discussions sur des thèmes importants pour les organismes et la collectivité, y compris le sans-abrisme, les grossesses chez les adolescentes, les centres pour personnes âgées, le bien-être des animaux, et plus encore. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. CFMH a dépensé 1 301 \$ de moins que le budget approuvé. Puisque le FCRC retient 10 % de la contribution (793 \$), CFMH a donc dû rembourser 508 \$ au FCRC.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Coord. des programmes	7 429 \$	Coord. des programmes	6 128 \$
Déplacements	500 \$	Déplacements	500 \$
	<u>7 929 \$</u>		<u>6 628 \$</u>

---

---

**CFRO 102,7 FM Vancouver, C.-B.****Training Symposium: Radio Free Skool**

Grâce à ce projet, les responsables de la programmation d'affaires publiques de la station Co-op Radio profiteront d'un programme de formation plus approfondi en radiodiffusion dans le cadre d'un symposium intitulé Radio Free Skool. L'événement sera gratuit et comprendra des ateliers dans des domaines comme l'écriture de textes pour la radio, le montage numérique et la baladodiffusion. Ces ateliers mèneront à la production d'une émission spéciale, « Bringing It Home: Human Rights Locally for International Human Rights Day, » le 10 décembre 2011. Un coordonnateur sera embauché pour présenter les ateliers et encadrer les responsables de la programmation de l'émission spéciale. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. Demande de changements au budget approuvée par le FCRC.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Location de local	800 \$	Location de local	1 469 \$
Honoraires du stagiaire	2 500 \$	Honoraires du stagiaire	2 500 \$
Honoraires des présentateurs	2 800 \$	Honoraires des présentateurs	1 800 \$
Manuel de formation, doc. et affiches pour émission spéciale	500 \$	Manuel de formation, doc. et affiches pour émission spéciale	131 \$
Coordonnateur de la programmation	1 000 \$	Coordonnateur de la programmation	1 500 \$
Coordonnateur technique	500 \$	Coordonnateur technique	500 \$
Gestionnaire financier	375 \$	Gestionnaire financier	575 \$
	<u>8 475 \$</u>		<u>8 475 \$</u>

---

**CFRU 93,3 FM Guelph, Ont.****CFRU News Coordination Internship**

CFRU compte plusieurs bénévoles qui souhaitent apprendre à produire des nouvelles. Cependant, le personnel de la station ne dispose pas du temps ou de l'expérience nécessaires pour coordonner le travail d'une équipe de nouvelles. Un stagiaire sera embauché pour quatre mois afin d'offrir de la formation et du perfectionnement aux bénévoles sur la préparation et la production d'émissions de nouvelles. Une fois le stage terminé, CFRU sera en mesure de continuer à diffuser des nouvelles locales. Le stagiaire préparera et présentera des ateliers de formation pour les bénévoles; appuiera la tenue de réunions de l'équipe responsable des nouvelles; et établira un plan pour assurer le maintien de la programmation de nouvelles et le recrutement de bénévoles après la fin de son stage. **Évaluation du projet** : La plupart des objectifs ont été atteints. Le nombre et la diversité des bénévoles étaient moins élevés que prévu et le coordonnateur a eu besoin de plus de formation que prévu. Demande de changements à l'échéancier approuvée par le FCRC.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	7 200 \$	Salaires	7 200 \$
	<u>7 200 \$</u>		<u>7 200 \$</u>

---

**CIBL 101,5 FM Montréal Qc****Parcours en direct**

Pour son 30e anniversaire, CIBL 101,5 Radio-Montréal a offert le concert de clôture des FrancoFolies de Montréal aux auditeurs du Québec et de la Francophonie! Le 15 juin 2010 dernier en direct, nous avons réussi une première intéressante et très marquante. CIBL 101,5 Radio-Montréal a présenté le Rock Party des FrancoFolies avec Les Trois Accords, Fred Fortin, Ariel et Gigi French réunis sur scène pour le bonheur des festivaliers et, pour une première fois, des auditeurs des radios communautaires francophones du Québec et d'ailleurs. Cette année, ils souhaitent donc à travers un projet d'apprentissage et de formation offrir conjointement, CISM et CIBL, une dizaine de créations orales novatrices, d'entrevues/spectacles de groupes de la relève à toutes les stations communautaires via un blogue/site Internet dédié à ce projet. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaire (rechercheur/coord.)	7 000 \$	Salaire (rechercheur/coord.)	7 000 \$
Salaire (formateur)	1 800 \$	Salaire (formateur)	1 800 \$
	<u>8 800 \$</u>		<u>8 800 \$</u>

---

---

**CiTR 101,9 FM Vancouver, C.-B.*****CiTR's Coverage of the 2011 North American Outgames***

CiTR embauchera un coordonnateur de projet, des adjoints et des réalisateurs afin de présenter une couverture approfondie des Outgames 2011, qui se tiendront à Vancouver. Il y aura de la diffusion en direct, des entrevues, des résumés des résultats, ainsi qu'une couverture du congrès sur les droits de la personne et des activités culturelles entourant la tenue de ces jeux. La semaine se terminera par une diffusion en direct du défilé des athlètes lors du défilé de la fierté de Vancouver. Les coordonnateurs et les réalisateurs seront rémunérés. Ils offriront de la formation et de l'encadrement à des jeunes et à des adultes membres de l'équipe de bénévoles de CiTR, ainsi qu'à de nouveaux bénévoles recrutés auprès de PRIDE UBC et des organismes locaux desservant les jeunes LGBTQ, y compris ceux de QMUNITY Gab Youth. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. Demande de changements au budget, incluant une nouvelle dépense, approuvée suite à la soumission du rapport final.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Coordonnateur	1 920 \$	Coordonnateur	0 \$
Assistant	1 080 \$	Assistant	2 287 \$
Coordonnateur : sports	960 \$	Coordonnateur : sports	1 136 \$
Coordonnateur : culture	960 \$	Coordonnateur : culture	957 \$
Coordonnateur technique	1 080 \$	Coordonnateur technique	1 136 \$
Réalisateurs	1 500 \$	Réalisateurs	1 674 \$
Honoraires des bénévoles	1 500 \$	Honoraires des bénévoles	1 200 \$
Coordonnateur des programmes	192 \$	Coordonnateur des programmes	349 \$
Déplacements	480 \$	Déplacements	168 \$
Hébergement	300 \$	Hébergement	0 \$
		Internet	194 \$
	<u>9 972 \$</u>		<u>9 972 \$</u>

---

**CJJJ 106,5 FM Brandon, Man.*****Spoken Word Coordinator***

Le coordonnateur de créations orales (Spoken Word Coordinator) travaillera en étroite collaboration avec le directeur de la station afin de concevoir une programmation axée sur la diversité de la population du Sud-Ouest du Manitoba. Le coordonnateur planifiera, développera, enregistrera et montera des émissions de créations orales sur le thème de l'immigration florissante dans la région de Brandon, au Manitoba. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	<u>2 500 \$</u>	Salaires	<u>2 500 \$</u>
	<b>2 500 \$</b>		<b>2 500 \$</b>

---

**CJMP 90,1 FM Powell River, C.-B.*****Beyond Survival Development Project***

La station CJMP offrira à ses membres de la formation sur la réalisation en équipe d'une émission hebdomadaire d'une heure constituée de créations orales. Chaque équipe sera composée de deux animateurs, d'un technicien, d'un réalisateur et de deux chercheurs. Les membres de ces équipes apprendront à collaborer pour produire des émissions de qualité, présentées régulièrement. La formation fournira aux participants les habiletés nécessaires pour développer des émissions à caractère communautaire et contribuera à leur insuffler une passion pour le secteur des médias. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. Suite à la soumission d'un rapport final incomplet et en retard, certaines dépenses n'ont pas été approuvées puisque le bénéficiaire n'a pas été en mesure de soumettre des preuves suffisantes, telles que des factures et des reçus. CJMP a dépensé 982 \$ de moins que le budget approuvé. Puisque le FCRC retient 10% de la contribution (521 \$), CJMP a donc dû rembourser 461 au FCRC.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Rechercheur	500 \$	Rechercheur	500 \$
Réalisateur(s)	640 \$	Réalisateur(s)	640 \$
Fournitures techniques	300 \$	Fournitures techniques	208 \$
Déplacements des invités	250 \$	Déplacements des invités	0 \$
Atelier de formation	1 600 \$	Atelier de formation	1 600 \$
Deux animateurs	1 280 \$	Deux animateurs	1 280 \$
Animateur à temps partiel	640 \$	Animateur à temps partiel	0 \$
	<u>5 210 \$</u>		<u>4 228 \$</u>

---

**CKDU 88,1 FM Halifax, N.-É.*****The Boat People: Refugee Laws, Human Smuggling and a History of Boat Migrants in Atlantic Canada***

« The Boat People » est un documentaire en trois volets qui retrace l'histoire des réfugiés arrivés au Canada Atlantique à bord de bateaux n'étant pas autorisés par le gouvernement du Canada. Deux événements marquants seront notamment présentés : l'arrivée de 153 migrants tamouls à Terre-Neuve en 1986 et l'arrivée de réfugiés sikhs à Charlesville, en Nouvelle-Écosse, l'année suivante. Les deux premiers volets du documentaire présenteront les récits de certains de ces migrants et des personnes qui ont été témoins de leur arrivée. Le troisième volet explorera la manière dont ces événements ont été traités par les médias de masse, et l'impact de ces événements sur la législation canadienne en matière de réfugiés. Le projet donnera une perspective locale sur le phénomène national de l'arrivée de migrants par bateau, tout en présentant des anecdotes culturelles qui constituent une partie importante de l'histoire de la région. Les stagiaires acquerront des habiletés en journalisme, en production de contenu audio et en montage de documentaires. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. CKDU a dépensé 14 \$ de moins que le budget approuvé. Le FCRC, qui retient 10 % de la contribution (369 \$), a donc émis un versement final au montant de 355 \$.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires (recherche, montage, production)	2 488 \$	Salaires (recherche, montage, production)	2 488 \$
Conception de site Web et de boîtier pour CD	300 \$	Conception de site Web et de boîtier pour CD	300 \$
Matériel et production des CD	300 \$	Matériel et production des CD	286 \$
Enregistreuse H2 Zoom, paire d'écouteurs, clés USB	300 \$	Enregistreuse H2 Zoom, paire d'écouteurs, clés USB	300 \$
Honoraires pour le mentorat	300 \$	Honoraires pour le mentorat	300 \$
	<u>3 688 \$</u>		<u>3 674 \$</u>

---

**CKUW 95,9 FM Winnipeg, Man.*****Work It Out***

« Work It Out » est une série d'émissions de radio présentant une routine d'exercice amusante, simple et facile à faire à la maison. Ces émissions divertissantes et au rythme soutenu inciteront les auditeurs à mener un mode de vie sain et actif. Le projet comprendra un volet interactif sur Internet : les usagers pourront visionner des vidéos de bénévoles de CKUW effectuant des routines d'exercice simples, afficher leurs propres vidéos d'exercice, obtenir les conseils d'entraîneurs personnels, consulter des recettes santé, et plus encore. CKUW se servira des installations sportives des Wesmen de l'Université de Winnipeg et fera appel à l'expertise de leur personnel. Enfin, des musiciens locaux créeront une trame de musique instrumentale pour le programme d'exercice. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Réalisateur	5 500 \$	Réalisateur	5 500 \$
Participants	1 600 \$	Participants	1 600 \$
Honoraires (ateliers et développement des scripts)	1 600 \$	Honoraires (ateliers et développement des scripts)	1 600 \$
Équipement	300 \$	Équipement	300 \$
Site Web	800 \$	Site Web	800 \$
	<u>9 800 \$</u>		<u>9 800 \$</u>

---

---

**CKVL 100,1 LaSalle, Qc*****LaSalle, ma ville, mon histoire!***

Le projet a pour cœur la collaboration entre de jeunes élèves du secondaire et des personnes âgées. Les jeunes étant les porte-voix des seconds, qui interviennent à titre de mémoire collective. Afin d'anticiper le 100e anniversaire de la création de ville LaSalle en 2012, nous souhaitons mettre en valeur l'histoire du quartier à travers une série de productions sonores et numériques. Tout au long de ce projet, les bénévoles de la Société historique Cavalier-de-LaSalle seront les guides dans la recherche historique. Ils participeront à la sélection des lieux et/ou événements marquants des derniers 100 ans de ville LaSalle. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. Le projet a connu de nombreux retards. Deux demandes de changement à l'échéancier ont été acceptées par le FCRC. Le bénéficiaire a envoyé le rapport final en retard et avec de l'information manquante. Une réallocation entre dépenses n'a pas été approuvée en raison du manque de communication, de transparence et de collaboration du bénéficiaire. Le FCRC, qui retient 10 % de la contribution (655 \$), a donc émis un versement final au montant de 355 \$.

**Budget**

Honoraires chargée de projet	5 250 \$
Enregistrement des entrevues	300 \$
Déplacements	200 \$
Photocopies, clés USB, etc.	50 \$
Création site Internet	750 \$
	<hr/>
	<b>6 550 \$</b>

**Dépenses finales approuvées :**

Honoraires chargée de projet	5 250 \$
Enregistrement des entrevues	0 \$
Déplacements	200 \$
Photocopies, clés USB, etc.	50 \$
Création site Internet	750 \$
	<hr/>
	<b>6 250 \$</b>

---

**CKXL 91,1 FM Winnipeg, Man.*****Faire de la radio, c'est comment? Journalisme et animation***

Les autorités d'Envol 91 se sont aperçues que la formation radio aide les jeunes des écoles secondaires francophones à se motiver pour mieux jouer leur rôle d'étudiants et à améliorer la fréquence et la qualité générale de leur langue maternelle parlée et écrite. La station s'engage à la réalisation de sept émissions d'une heure, auprès d'une ou plusieurs classes, d'une ou plusieurs écoles d'immersion en français ou de la Division scolaire franco-manitobaine au niveau de la 5e à la 12e année au Manitoba. Pour chaque émission, les élèves suivront trois jours de formation en radio. Ces émissions seront préenregistrées dans les studios d'Envol et diffusées ensuite sur leurs ondes. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. Une demande de réallocation de fonds a été approuvée suite à la soumission du rapport final.

**Budget**

Déplacements	300 \$
Impression, timbres, papeterie	500 \$
Salaires et charges sociales	7 700 \$
	<hr/>
	<b>8 500 \$</b>

**Dépenses finales approuvées :**

Déplacements	602 \$
Impression, timbres, papeterie	205 \$
Salaires et charges sociales	7 693 \$
	<hr/>
	<b>8 500 \$</b>

---

**Programme de stages radiophoniques pour les jeunes**

**CFBX 92,5 FM Kamloops, C.-B.**

**Youth Internship Program**

Le financement servira à créer un poste étudiant de 15 heures par semaine, dont le titulaire acquerra une compréhension approfondie des tâches liées à la radiodiffusion en ondes et hors d’ondes. Le stagiaire mettra également sur pied une émission de radio axée sur les talents musicaux et les initiatives culturelles à l’échelle locale. De plus, le stagiaire effectuera des tâches d’archivage et de mise à jour de la base de données; participera au développement de la musicothèque; apprendra à se servir des logiciels de production pour les émissions de la station et les émissions en souscription; appuiera les événements de la station; et concevra et assurera la tenue d’émissions de créations orales – nouvelles et actuelles – touchant à une variété de thèmes sur les arts, la culture et la musique à l’échelle locale. Cette programmation pourrait être mise à la disposition d’autres stations de campus et communautaires. Le stagiaire effectuera les entrevues et la réalisation des émissions. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. CFBX a dépensé 165 \$ de moins que le budget approuvé. Le FCRC, qui retient 10 % de la contribution (651 \$), a donc émis un versement final au montant de 486 \$.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	5 760 \$	Salaires (incluant les charges	6 343 \$
Charges patronales	748 \$	patronales)	
	<u>6 508 \$</u>		<u>6 343 \$</u>

**CFFF 92,7 FM Peterborough, Ont.**

**Summer Events Intern Correspondent**

Ce stage rémunéré offrira à un jeune l’occasion d’acquérir de l’expérience et du savoir-faire dans tous les domaines de la production et de la programmation pour la radio. Le stagiaire sensibilisera les membres des médias aux activités et services dans la région de Peterborough et mettra au point une programmation exceptionnelle qui sera diffusée par l’entremise de Trent Radio. Le stagiaire fera des recherches et produira une programmation régulière afin de promouvoir une variété d’événements, de groupes communautaires et d’organismes dans la zone de diffusion de Trent Radio, et de fournir de l’information à la collectivité. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	5 313 \$	Salaires	5 313 \$
	<u>5 313 \$</u>		<u>5 313 \$</u>

**CFRC 101,9 FM Kingston, Ont.**

**CFRC News and Focus Programming Internship Program**

La station CFRC embauchera quatre stagiaires rémunérés âgés de 16 à 30 ans. Deux stagiaires occuperont tour à tour le poste de coordonnateur de la programmation des nouvelles locales; un stagiaire coordonnera la programmation ciblée dans le cadre du Mois de l’histoire des Noirs; et le quatrième coordonnera la programmation entourant la Journée internationale de la femme. Ce projet a pour but de développer la programmation de nouvelles locales de CFRC, d’accroître la participation des bénévoles, et de donner aux jeunes des occasions de travail rémunéré pertinentes qui appuieront leur épanouissement personnel, leur autonomie, leur esprit communautaire et leurs habiletés. **Évaluation du projet** : La plupart des objectifs ont été atteints. La station a connu de la difficulté à mettre en œuvre un plan de formation et de mentorat en raison de l’expérience variée des participants. Le nombre d’heures de programmation prévu n’a pas été réalisé, faute de temps libre sur la grille horaire de la station. Une demande de réallocation de fonds entre dépenses a été approuvée.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	4 400 \$	Salaires	4 400 \$
Déplacements	120 \$	Déplacements	86 \$
Formation	440 \$	Formation	440 \$
Frais techniques	300 \$	Frais techniques	334 \$
	<u>5 260 \$</u>		<u>5 260 \$</u>

---

**CHOW 105,3 FM Amos, Qc****Stage 2011 - Animateur-journaliste**

Au cours de l'été 2011, Radio Boréale va embaucher une personne comme animateur-journaliste, principalement pour l'émission du matin et pour les bulletins de nouvelles, ainsi que pour la production de messages publicitaires. Le but de cette initiative est de fournir l'occasion à un étudiant en journalisme ou en communications d'apprendre, sous la supervision de gens du métier, dont un journaliste de 40 ans d'expérience et un animateur-concepteur de publicité au talent reconnu, les bases du travail en animation radio et en journalisme dans un milieu réel. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	4 000 \$	Salaires (incluant les charges patronales)	4 600 \$
Charges patronales	600 \$		
	<u>4 600 \$</u>		<u>4 600 \$</u>

---

**CHRY 105,5 FM Toronto, Ont.****Mic'd Up: Community Connect Program**

Le programme « Mic'd Up » permettra à des jeunes de 12 à 17 ans d'acquérir des habiletés dans le domaine de la radio communautaire. Les participants concevront des messages d'intérêt public s'adressant aux jeunes et mettront sur pied des émissions complètes qui seront diffusées sur les ondes de la station et à l'aide des nouveaux médias. Les jeunes participants effectueront une analyse critique des enjeux locaux les concernant et exprimeront leur point de vue de manière réfléchi. Ce programme donnera aux jeunes de la collectivité une plateforme durable pour faire entendre leur voix, qui est trop souvent marginalisée dans les autres médias. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs du projet ont été atteints. Le bénéficiaire a soumis un rapport final incomplet et ce, avec plus de deux mois de retard. Le bénéficiaire n'a pas dépensé les fonds conformément à l'entente de financement. Le FCRC a approuvé des dépenses de l'ordre de 4 579 \$ pour l'ensemble du projet. Aucun paiement final n'a été émis puisque le premier versement de la contribution (90%) totalisait 4 579 \$.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Animateur du programme	788 \$	Animateur du programme	789 \$
Personnel de soutien	1 968 \$	Personnel de soutien	1 972 \$
Charges patronales	317 \$	Charges patronales	318 \$
Enregistreuses H1 Handy et accessoires	300 \$	Enregistreuses H1 Handy et accessoires	258 \$
Promotion	375 \$	Promotion	381 \$
Fournitures	640 \$	Fournitures	151 \$
Local et tenue d'événements	700 \$	Local et tenue d'événements	710 \$
	<u>5 088 \$</u>		<u>4 579 \$</u>

---

**CICK 93,9 FM Smithers, C.-B.****CICK Youth Programming Initiative**

Cette initiative s'adresse aux jeunes de Smithers et a pour but d'encourager les élèves de l'école secondaire locale à participer aux activités de la station. CICK aidera les jeunes à acquérir les habiletés et les connaissances nécessaires pour effectuer des entrevues et monter des reportages; préparer du contenu musical; établir des liens avec des organismes de la ville; aborder des sujets qui constituent un reflet de la collectivité; et présenter de la programmation en direct. La station embauchera un stagiaire qui fera la réalisation du contenu et qui le présentera durant 12 semaines dans le cadre de l'émission NorthWest at Noon de CICK. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. CICK a dépensé 600 \$ de moins que le budget approuvé. Le FCRC, qui retient 10 % de la contribution (665 \$), a donc émis un versement final au montant de 65 \$.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Cartes mémoire SD, piles, enregistreuse portable	250 \$	Cartes mémoire SD, piles, enregistreuse portable	250 \$
Salaires (formation)	2 800 \$	Salaires (formation)	2 800 \$
Honoraires des stagiaires	3 000 \$	Honoraires des stagiaires	3 000 \$
Frais de voyages	600 \$	Frais de voyages	0 \$
	<u>6 650 \$</u>		<u>6 050 \$</u>

---

---

**CIEU 94,9 FM et 106,1 FM Carleton-sur-Mer, Qc****Relève en information régionale**

Le stage se veut un tremplin pour un finissant en communication. La personne retenue pourra mettre en pratique la formation et les différentes techniques acquises au cours de sa formation. Sous la supervision constante de deux journalistes chevronnés, l'apprenti journaliste sera appelé à produire quotidiennement des reportages sur des sujets touchant l'actualité locale et régionale, à couvrir des événements sur le terrain et des conférences de presse. De plus, il sera appelé à livrer, en direct, des bulletins de nouvelles sur nos ondes. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints, mis à part le fait que le bénéficiaire espérait réembaucher la stagiaire qui a décliné l'offre.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	10 000 \$	Salaires	10 000 \$
	<u>10 000 \$</u>		<u>10 000 \$</u>

---

**CIVL 101,7 FM Abbotsford, C.-B.****Community News Editor**

Le responsable des nouvelles communautaires de la station CIVL recevra de la formation dans l'analyse, la sélection, la rédaction, la réalisation et la mise en ondes de nouvelles locales et internationales pertinentes. La quantité de contenu et la longueur des reportages varieront selon la nature des nouvelles. L'objectif de ce projet est de fournir aux résidents de la vallée du fleuve Fraser des nouvelles locales objectives et pertinentes, axées sur des questions dont les autres stations FM de la région ne tiennent pas compte, comme l'environnement, le milieu académique, la politique municipale et régionale, et les enjeux et événements communautaires. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. CIVL a dépensé 489 \$ de moins que le budget approuvé. Le FCRC, qui retient 10 % de la contribution (588 \$), a donc émis un versement final au montant de 99 \$.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	5 883 \$	Salaires	5 394 \$
	<u>5 883 \$</u>		<u>5 394 \$</u>

---

**CJLO 1690 AM Montréal, Qc****CJLO After School Broadcast Training & Mentoring Program**

CJLO recrutera un maximum de 10 élèves du secondaire âgés de 16 à 18 ans dans le cadre d'un programme de formation et de mentorat. Les participants feront un apprentissage concret et technique qui leur donnera les habiletés et la motivation pour réussir dans le domaine de la radiodiffusion. Les élèves collaboreront étroitement avec le personnel de CJLO chaque semaine afin de se familiariser avec les différentes équipes qui s'emploient à produire des émissions de radio. À la fin du projet, les participants monteront une émission de deux heures diffusée par la station. **Évaluation du projet** : Tous les projets ont été atteints. CJLO a dépensé 305 \$ de moins que le budget approuvé. Le FCRC, qui retient 10 % de la contribution (639 \$), a donc émis un versement final au montant de 334 \$.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Frais de formation (coordonnateur du projet)	63 \$	Frais de formation (coordonnateur du projet)	62 \$
Salaire (coordonnateur du projet)	938 \$	Salaire (coordonnateur du projet)	938 \$
Mentor et animateur de l'atelier	2 025 \$	Mentor et animateur de l'atelier	2 000 \$
Mentor et animateur de l'émission	2 625 \$	Mentor et animateur de l'émission	2 625 \$
Responsable de l'émission	338 \$	Responsable de l'émission	300 \$
Collations et breuvages	200 \$	Collations et breuvages	91 \$
CD vierges et frais d'impression	200 \$	CD vierges et frais d'impression	68 \$
	<u>6 389 \$</u>		<u>6 084 \$</u>

---

---

**CJSF 90,1 FM Burnaby, C.-B.****Aboriginal People in Relation to the Law in Canada**

Ce projet comprendra la production de 10 heures de programmation sur la relation des Autochtones avec les terres, y compris le contexte historique, l'effet des lois et les arguments relatifs à la souveraineté. Un Ancien membre de la nation Haida-Kootenay et un responsable de la programmation offriront de la formation à un petit groupe de stagiaires autochtones. Les stagiaires participeront à la planification du projet, aux entrevues, au montage et à la postproduction. Ils acquerront une excellence connaissance pratique des créations orales pour la radio, ainsi que des connaissances historiques liées aux thèmes des émissions. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. Demande de changements au budget et à l'échéancier approuvée en cours de route. Réallocation des dépenses approuvée pendant le projet et suite à la soumission du rapport final.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Coordonnateur du projet	3 200 \$	Coordonnateur du projet	3 500 \$
Coordonnateur des stagiaires	2 400 \$	Coordonnateur des stagiaires	2 100 \$
Jeune stagiaire	1 750 \$	Jeune stagiaire	3 000 \$
Jeune stagiaire	1 750 \$	Jeune stagiaire	1 400 \$
Formation et ateliers	600 \$	Formation et ateliers	0 \$
Enregistreuse portable Zoom	200 \$	Enregistreuse portable Zoom	0 \$
Déplacements	100 \$	Déplacements	0 \$
	<u>10 000 \$</u>		<u>10 000 \$</u>

---

**CKJM 106,1 FM et 92,5 FM Chéticamp, N.-É.****Formation de jeunes pour la relève**

Coopérative Radio Chéticamp aura formé un jeune universitaire qui pourra faire de l'animation pendant les fêtes et la saison estivale, afin de donner des congés bien mérités à ses employés. En formant des jeunes, la station apportera aussi une nouvelle dynamique à sa programmation. Ce jeune pourra aussi former et superviser de jeunes étudiants scolaires qui viendront s'ajouter à sa liste de bénévoles. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints. CKJM a dépensé 1 279 \$ de moins que le budget approuvé. Puisque le FCRC retient 10 % de la contribution (835 \$), CKJM a donc dû rembourser 444 \$ au FCRC.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	7 350 \$	Salaires (incluant les charges patronales)	7 071 \$
Charges patronales	1 000 \$		
	<u>8 350 \$</u>		<u>7 071 \$</u>

---

**CKOA 89,7 FM Glace Bay, N.-É.****Cape Breton's Next Wave**

Une série d'émissions de créations orales sera produite en vue de faire le profil des jeunes chefs de file communautaires du Cap-Breton. De nombreux reportages et une variété d'études économiques ont fait état du vieillissement de la population de l'île et de sa dépopulation. Toutefois, CKOA tient à mettre en valeur les jeunes professionnels ayant décidé de rester au Cap-Breton ou de revenir s'y établir. Deux jeunes stagiaires feront la coordination et la réalisation de cette série au cours d'une période de 16 semaines. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	10 000 \$	Salaires	10 000 \$
	<u>10 000 \$</u>		<u>10 000 \$</u>

---

**CKRH 98,5 FM Halifax N.-É.****Producteur délégué / animateur**

Le but de ce stage est que la personne embauchée acquière de l'expérience pertinente en tant que producteur radiophonique et augmente de façon considérable ses compétences dans le domaine de la production et du montage d'émissions de radio. De plus, la personne embauchée pourra améliorer ses connaissances ou compléter celles-ci en animation radiophonique.

**Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaires	8 379 \$	Salaires	8 379 \$
	<u>8 379 \$</u>		<u>8 379 \$</u>

---

---

**CKUT 90,3 FM Montréal, Qc*****Homelessness Marathon Outreach and Production Coordinator***

En février 2012, CKUT s'adjoindra d'autres stations au pays pour la 10e édition annuelle du Marathon des sans-abri. Un jeune stagiaire sera embauché pour effectuer les relations avec les intervenants et coordonner la production de l'émission nationale. Les fonctions du stagiaire seront de communiquer avec les stations pour les encourager à produire et à diffuser une ou deux heures de l'émission en direct de leur ville. Le travail du stagiaire aidera également les stations partenaires à renforcer leurs capacités de diffusion de contenu sur le sans-abrisme. **Évaluation du projet** : Tous les objectifs ont été atteints.

<u>Budget</u>		<u>Dépenses finales approuvées :</u>	
Salaire	6 592 \$	Salaires (incluant les charges	7 515 \$
Charges patronales	<u>923 \$</u>	patronales)	<u>7 515 \$</u>
	<b>7 515 \$</b>		

---

### **Aperçu**

La gestion financière du FCRC incombe à la directrice générale. Les transactions sont examinées et approuvées par le trésorier, et présentées au conseil d'administration une fois par mois. La majorité des activités de comptabilité et de tenue des comptes sont effectuées par le personnel du FCRC. En 2012, le FCRC a commencé à faire affaire avec une nouvelle firme comptable, Groupe Conseil SL.

Le versement de financement est la principale activité financière du FCRC, tandis que les autres transactions concernent les ressources humaines, le site Web, les réunions du conseil d'administration et du Comité de sélection et les autres coûts indirects.

### **Institution financière et investissements**

Le FCRC effectue ses transactions bancaires auprès d'une caisse populaire Desjardins à Ottawa, où il détient les instruments financiers suivants :

- Un compte de chèques standard qui ne cumule pas d'intérêts;
- Un compte Avantage entreprise Desjardins, dont le taux d'intérêt varie en fonction du solde quotidien du compte;
- Une marge de crédit de 50 000 \$;
- Une carte de crédit pour entreprises VISA Desjardins, assortie d'une limite de 20 000 \$.

### **États financiers vérifiés**

Les états financiers vérifiés pour l'exercice 2011-2012 se trouvent à l'appendice 4. Une fois de plus, la vérification a été menée par Marcil Lavallée. Les notes suivantes fournissent plus de précisions au sujet des états financiers.

### **Aperçu d'état des résultats**

#### **Activités liées aux programmes :**

- Produits de contributions au titre du développement du contenu canadien : Comme le souligne le rapport du vérificateur, le FCRC comptabilise ses produits selon la méthode du report, ce qui signifie que les produits sont constatés uniquement lorsque les charges liées à la source des produits ont été engagées. Ainsi, les charges de programmes sont égales aux produits reçus. Les produits qui ne sont pas octroyés à des bénéficiaires sont reportés à l'exercice suivant.
- Charges de programmes : Ce poste représente le financement distribué au secteur par le FCRC. Veuillez consulter les appendices 5 et 6 pour obtenir la répartition des versements aux bénéficiaires de la troisième et de la quatrième année provenant de la contribution annuelle d'Astral Media (en date du 31 août 2012). En 2011-2012, un total de 243 929 \$ en financement provenant de la contribution d'Astral Media Radio a été distribué aux bénéficiaires de la deuxième année et aux bénéficiaires de la troisième année (102 836 \$ dans le cadre du *Programme pour le développement des talents radiophoniques* et 141 093 \$ dans le cadre du *Programme de stage radiophonique pour les jeunes*).

#### **Activités liées aux opérations :**

- Produits de contributions au titre du développement du contenu canadien : Conformément à une entente avec le CRTC, le FCRC a prélevé 15 % de la première tranche de 1,5 million de dollars des contributions

reçues au titre du développement du contenu canadien (DCC) pour ses dépenses d'exploitation. Le FCRC a aussi prélevé 5 % des contributions au-delà de 1,5 million de dollars pour ses dépenses d'exploitation. Les sommes non dépensées ne sont pas reportées. Toutefois, le FCRC en fait le suivi afin de s'assurer que toutes les contributions destinées au DCC sont bel et bien consacrées à des dépenses approuvées.

- Charges de fonctionnement
  - Salaires et avantages sociaux : Ce poste constitue la rémunération de la directrice générale et l'agent de programmes.
  - Loyer : Ce montant est utilisé pour le loyer du bureau du FCRC à 325, ru Dalhousie, bureau 903, de novembre 2011 à août 2012.
  - Frais de réunion : Ces frais comprennent la tenue de l'AGA 2011, les honoraires et les dépenses des membres de deux comités de sélection, la participation du personnel et d'administrateurs aux congrès annuels de l'ARC du Canada, de l'ARCQ et de l'ANREC, ainsi que la participation de la directrice générale à des.
  - Honoraires professionnels : Les honoraires professionnels regroupent les services d'un avocat (offrant des conseils liés aux politiques et aux règlements administratifs) et d'un comptable, ainsi que les frais liés à la vérification annuelle et aux activités de perfectionnement professionnel comme la formation du personnel.
  - Traduction : La traduction est un autre poste important. Le FCRC prépare sa documentation interne et externe dans les deux langues officielles, y compris ses procès-verbaux, communiqués, bulletins d'information et communications avec les stations. Tous les documents relatifs aux appels de demandes et à l'évaluation des demandes sont également bilingues.
  - Frais de bureau : Ce poste regroupe les frais annuels, les frais bancaires, les fournitures de bureau, les services d'impression et de photocopie, les frais d'affranchissement, et les droits d'adhésion annuels à Bénévoles Canada, au Ontario Nonprofit Network, à Imagine Canada et à Capacity Builders. En 2011-2012, le FCRC a également meublé et équipé son nouveau bureau.
  - Télécommunications : Cela comprend les frais mensuels du service téléphonique, un service de téléconférence et la connexion Internet.
  - Assurances : Le FCRC possède une assurance de la responsabilité civile des administrateurs et dirigeants, ainsi qu'une assurance responsabilité civile générale pour son bureau, fournies par Les Coopérateurs.
  - Site Web : Ce poste comprend les frais d'hébergement du site Internet chez DreamHost ainsi que le renouvellement annuel du domaine.
  - Amortissement des immobilisations : Le FCRC comptabilise l'amortissement de ses ordinateurs et de son mobilier de bureau principal.

#### Autres produits

- Intérêts : Le FCRC touche des intérêts d'environ 650 \$ par mois de son compte d'épargne à la caisse Desjardins.
- Cotisations : Les membres versent une cotisation annuelle de 20 \$ au FCRC. L'organisme comptait 80 membres en 2011-2012.
- Contribution en nature : Il s'agit des services offerts gratuitement au FCRC. En 2011-2012, l'ARC du Canada a fourni gratuitement un bureau au FCRC pendant deux mois.

#### **Aperçu de l'état de la situation financière**

##### Actif

- Encaisse :
  - Au 31 août 2012, le FCRC détenait 28 877,13 \$ dans son compte chèques et 2 041 146,30 \$ dans son compte d'épargne.
  - Les sommes reçues par le FCRC en 2011-2012 provenaient principalement de l'industrie de la radiodiffusion, dont 1 036 752,28 \$ liés aux avantages tangibles et 610 597,04 \$ en contributions

annuelles au titre du DCC. Les contributions annuelles au titre du DCC dépendent des recettes des radiodiffuseurs. Les renseignements détaillés ne figurent pas dans le présent rapport; ils sont plutôt fournis au CRTC de manière distincte.

- Débiteurs : Au 31 août 2012, deux radiodiffuseurs de radio commerciale devaient encore au FCRC des sommes liées aux avantages tangibles et à leur contribution annuelle au titre du DCC. Ces montants ne sont pas précisés dans le présent rapport pour des raisons de confidentialité.
- Frais payés d'avance : Ces frais comprennent le dernier mois de loyer payé d'avance à l'Union du Canada, ainsi que le loyer et les avantages sociaux du personnel pour le mois de septembre 2012.
- Immobilisations : Ce poste correspond à la valeur actuelle des ordinateurs et du mobilier de bureau principal du FCRC.

#### Passif

- Crédoiteurs et frais courus : La majorité du montant figurant à cette rubrique correspond au coût de la vérification 2011-2012, qui constitue des frais courus payables lorsque la vérification est terminée. Le reste de ce montant représente des dépenses payées à l'aide de la carte VISA du FCRC, dont le solde est payé automatiquement le mois suivant.
- Produits reportés : Il s'agit de l'encaisse actuelle et des comptes créditeurs disponibles à des fins de distribution pour les années subséquentes.
- Actifs nets : Cette somme correspond à l'excédent accumulé du FCRC. L'excédent des produits sur les charges en 2011-2012 était de 73 152\$, dont 54 615 \$ en produits opérationnels liés au DCC. Le reste de la somme comprend des intérêts touchés par le FCRC, des droits d'adhésion versés par les membres et les excédents cumulés des exercices précédents.



# LIGNES DIRECTRICES

## *RADIOMÈTRE*

*Mesurer le développement, la participation et la pérennité  
des stations de radio communautaire et de campus*

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>SECTION 1 – INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
À propos du FCRC	3
À propos du programme	4
<b>SECTION 2 – ADMISSIBILITÉ</b>	<b>5</b>
Qui est admissible?	5
Quels projets sont admissibles?	5
Quel montant est admissible?	5
Quelles dépenses sont admissibles?	5
Quelle est la période de financement admissible?	6
<b>SECTION 3 – PRÉSENTATION D’UNE DEMANDE</b>	<b>7</b>
Date limite	7
Nombre de demandes	8
Documents requis	8
Personne-ressource	8
<b>SECTION 4 – ÉVALUATION DES DEMANDES</b>	<b>9</b>
Critères de sélection	9
Approbation des demandes	9
Obligations du bénéficiaire	10
Modalités de paiement	10
<b>ANNEXE A – CONSEILS POUR RÉDIGER UNE DEMANDE</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE B – DÉFINITIONS</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE C – EXEMPLES</b>	<b>16</b>

## SECTION 1 – INTRODUCTION

### À propos du FCRC

Le Fonds canadien de la radio communautaire (FCRC) est un organisme de financement indépendant et sans but lucratif. Le mandat du FCRC est de fournir un appui aux 175 radios communautaires et de campus à travers le Canada et de contribuer à l'accessibilité, au dynamisme et au renforcement des ressources de ce secteur afin qu'il soit en mesure de produire une radiodiffusion communautaire de qualité à l'échelle locale.

Le FCRC distribue du financement en fonction de quatre domaines prioritaires :

#### 1. Nouvelles locales et accès

Nouvelles locales, affaires publiques, arts et culture; accès à la communauté et programmation dédiée à tous; et activités de formation et de production, y compris :

- Production de programmes de nouvelles locales et d'affaires communautaires;
- Formation pour l'équipe de production de nouvelles locales;
- Appui aux programmes de nouvelles des groupes minoritaires de langue officielle et d'autres minorités linguistiques.

#### 2. Développement du talent musical local et de la relève

Programmation et projets qui font la promotion de la musique locale et des artistes en émergence, y compris :

- Appui aux stations afin de stimuler leurs relations avec les artistes locaux et faciliter l'acquisition et l'archivage de musique locale, particulièrement des genres musicaux sous-représentés;
- Aide aux stations pour l'enregistrement, la numérisation et la distribution des enregistrements d'artistes locaux.

#### 3. Émergence des technologies de distribution

Planification et implantation de systèmes pour appuyer les nouvelles technologies de distribution de programmes, y compris :

- Formation du personnel et des bénévoles relativement à l'utilisation des nouvelles technologies de communication;
- Étude des modes de distribution numériques adaptés à la programmation des radios communautaires;
- Appui à l'informatisation et à la connectivité des stations.

#### 4. Pérennité et renforcement des capacités

Compétences et connaissances inhérentes à la capacité des stations de radio communautaire d'offrir un service efficace à leur communauté, y compris :

- Aide aux stations dans des domaines de compétence essentiels, incluant la gouvernance, la gestion, la programmation, l'appui aux bénévoles, les relations avec la communauté et le développement;
- Développement des radios communautaires dans des secteurs mal desservis par les médias existants, particulièrement dans les secteurs ruraux.

## À propos du programme

Le FCRC est heureux de lancer un premier appel de demandes de financement pour *Radiomètre*, un programme visant le développement, la participation et la pérennité des stations de radio communautaire et de campus au Canada.

En juillet 2010, le Conseil de radiodiffusion et de télécommunications du Canada (CRTC) a adopté la *Politique relative à la radio de campus et à la radio communautaire* (CRTC 2010-499). Cette politique prévoit un financement du secteur de la radiophonie communautaire provenant des radiodiffuseurs privés du Canada par l'entremise d'une portion de leurs contributions financières au titre du développement de contenu canadien (DCC). Ces contributions sont destinées à soutenir des initiatives qui aident à créer et à promouvoir un contenu sonore de radiodiffusion de qualité. Ce sont ces contributions qui sont à la base du financement du programme *Radiomètre*.

Les initiatives du DCC sont axées sur le soutien, la promotion, la formation et le rayonnement des talents canadiens, tant dans le domaine de la musique que de la création orale. La *Politique relative à la radio de campus et à la radio communautaire* reconnaît que le financement provenant des contributions du DCC doit être destiné au soutien des bénévoles, à la programmation et à la participation des collectivités et qu'il doit essentiellement viser l'amélioration de la programmation et la formation des bénévoles.

Dans le but de répondre à la fois aux exigences du CRTC en matière de rendement et aux besoins des stations de radio communautaire et de campus, le FCRC a mis en place *Radiomètre*, un programme de financement dont l'approche est axée sur les résultats. Cette approche se concentre sur le financement dont les stations ont besoin, mais aussi sur la mesure du succès et des progrès du projet financé. Trois résultats orientent le programme *Radiomètre*. Ces résultats correspondent à l'effet souhaité du financement au sein du secteur et aux besoins du CRTC et de l'ensemble du système canadien de radiodiffusion.

Ce programme est suffisamment souple pour financer une variété d'activités entreprises par les différentes stations, dans la mesure où un demandeur soumet une proposition qui cadre avec les priorités du FCRC (page 3), les exigences du CRTC et un des trois résultats du programme.

### **Voici les trois résultats visés par le programme *Radiomètre* :**

1. Une programmation musicale et de création orale de haute qualité, étant un reflet de la collectivité;
2. La participation continue de bénévoles qualifiés à la création de contenu local et aux activités des stations;
3. La participation d'une variété de membres de la collectivité à la gouvernance, à la programmation et au développement du contenu des stations.

Dans le cadre de ce programme, le FCRC financera des projets proposés par les radios communautaires et de campus qui visent l'atteinte de ces trois résultats à long terme. Cela aura pour effet de contribuer à une radiophonie communautaire plus forte et dynamique au Canada.

## SECTION 2 – ADMISSIBILITÉ

### **Qui est admissible?**

Les bénéficiaires admissibles comprennent les stations sans but lucratif qui détiennent une licence valide du CRTC de radio communautaire (A ou B), de station de campus, de station de campus axée sur la communauté ou de station d'enseignement au Canada (tel qu'indiqué dans les avis publics du CRTC 2000-12, 2000-13 ou 2010-499).

Le FCRC accepte les demandes présentées en partenariat. Les partenaires devront désigner un représentant officiel admissible au financement pour assumer les obligations légales du projet. Ce représentant signera et soumettra la demande de financement et il sera en charge de toutes les communications avec le FCRC. Une lettre d'entente, signée par chacun des partenaires, qui décrit leurs rôles et responsabilités devra également accompagner la demande.

Tout bénéficiaire admissible ayant omis de remettre un rapport ou de faire un remboursement demandé par le FCRC demeurera inadmissible à un nouveau financement jusqu'à ce qu'il se soit conformé à ses obligations.

### **Quels projets sont admissibles?**

Les demandeurs peuvent présenter une demande de financement pour tout projet qui répond à un des trois résultats du programme, en plus de correspondre aux priorités du FCRC (page 3). De plus, chaque demande doit inclure les étapes à suivre pour en arriver aux résultats escomptés et la façon de mesurer les progrès accomplis. Le formulaire de demande conçu par le FCRC permet à tous les demandeurs de répondre à ces exigences.

### **Quel montant est admissible?**

Un demandeur peut présenter une demande d'aide financière allant jusqu'à 20 000 \$. Une enveloppe totale de financement de 1 million de dollars est disponible.

### **Quelles dépenses sont admissibles?**

Les dépenses admissibles comprennent les dépenses directement liées à la mise en œuvre du projet proposé dans la demande de financement. Ces dépenses ne doivent pas nécessairement être de nouvelles dépenses au budget de fonctionnement d'une station, mais chaque demandeur doit impérativement démontrer comment les dépenses proposées contribuent aux activités présentées dans la demande de financement de même qu'aux objectifs du projet.

Le FCRC se réserve aussi le droit d'accepter ou de refuser toute dépense jugée non conforme aux modalités du programme ou aux politiques sur le développement de contenu canadien du CRTC.

Si une demande est acceptée, les dépenses qui ne sont pas incluses dans l'entente d'aide financière ne pourront pas être remboursées par le FCRC.

### Exemples de dépenses admissibles :

- Salaires et honoraires, y compris les avantages sociaux payés par l'employeur;
- Frais de coordination du projet;
- Frais reliés à la formation;
- Fournitures techniques, jusqu'à un maximum de 500 \$ (enregistreur portable, clé USB, CD, logiciel de montage, etc.);
- Publicité et matériel promotionnel concernant le projet;
- Frais de déplacement et de séjour, si justifiés;
- Activités sur le Web liées directement au projet (il ne peut s'agir de frais d'hébergement de site Web, de location de domaine, d'entretien courant ou de mise à niveau du site Web actuel);
- Taxes de vente applicables que doit payer le bénéficiaire sur les dépenses admissibles du projet.

### Exemples de dépenses non admissibles :

- Achat d'équipement (ordinateurs, logiciels de bureau, meubles, consoles, émetteurs, etc.);
- Frais d'administration et frais généraux (coûts indirects qui se présentent souvent sous forme de pourcentage du budget total du projet);
- Frais de location ou d'entretien de vos propres studios et équipements;
- Publicité et matériel promotionnel concernant la station;
- Préparation de rapports techniques en vue du processus d'octroi de licence par Industrie Canada ou le CRTC;
- Droits d'inscription à des congrès et frais de voyage ou d'hébergement liés à des congrès;
- Frais encourus pour préparer la présente demande;
- Frais de vérification, frais de justice ou amendes;
- Taxes récupérables, frais de scolarité ou frais afférents;
- Frais d'intérêt sur les paiements en retard.

### **Quelle est la période de financement admissible?**

La période de financement débute au plus tôt le 5 novembre 2012 et au plus tard le 7 janvier 2013. La date de fin du projet ne peut dépasser le 31 août 2013.

Le FCRC n'accepte pas les demandes pluriannuelles. Toutefois, les demandeurs pourront obtenir du financement deux années consécutives pour la suite d'un projet s'ils présentent des buts mesurables et des résultats pour chaque année. Les demandeurs seront invités à démontrer qu'il n'existe aucune dépendance à l'endroit du FCRC pour assurer le maintien du projet.

## SECTION 3 – PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

**Avant de préparer votre demande, il est fortement conseillé de :**

1. Communiquer avec le FCRC afin de discuter de votre proposition de projet;
2. Lire attentivement les présentes lignes directrices, notamment l'annexe A intitulée *Conseils pour rédiger votre demande*;
3. Rassembler tous les documents obligatoires qui doivent être joints à la demande de financement.

### **Date limite**

Le FCRC acceptera les demandes de financement jusqu'au **21 août 2012**, à minuit (heure de votre localité).

1. Par la poste : veuillez envoyer une copie papier complète de la demande signée. Votre enveloppe doit être envoyée au plus tard le 21 août (le cachet de la poste en faisant foi) à l'adresse suivante :

Fonds canadien de la radio communautaire  
325, rue Dalhousie, bureau 903  
Ottawa (Ontario) K1N 7G2

2. Par courriel : veuillez ÉGALEMENT envoyer votre formulaire de demande (version *Word*) et, si possible, les autres documents s'y rattachant, au plus tard le 21 août, à l'adresse suivante :

[demandes@fondsradiocommunautaire.org](mailto:demandes@fondsradiocommunautaire.org)

Il est de votre responsabilité de conserver une preuve de la date de l'envoi de votre demande. Veuillez ne pas envoyer votre demande de financement par télécopieur.

Vous devez soumettre toute la documentation nécessaire à l'évaluation de votre demande. Le FCRC ne cherchera pas et ne fournira pas les documents qui ne sont pas inclus dans votre demande, tel que votre licence du CRTC et l'information sur votre station. Le FCRC se réserve le droit de rejeter toute demande qu'il juge incomplète.

Les demandeurs qui ont antérieurement soumis une demande de financement auprès du FCRC doivent soumettre à nouveau tous les documents obligatoires puisque le FCRC ne prendra en considération que les documents qui accompagnent le formulaire de demande envoyé pour le présent appel de demandes.

Suite à l'envoi de votre demande, vous recevrez un accusé de réception par courriel. Toutes les demandes de financement présentées feront l'objet d'un examen approfondi. Le FCRC pourrait vous demander des clarifications sur votre demande de financement. Vous disposerez alors d'une semaine pour fournir ces informations.

## **Nombre de demandes**

- Chaque station peut présenter une seule demande de financement par appel de demandes;
- Dans le cadre d'un projet réalisé en partenariat, un même projet ne peut être présenté qu'une seule fois et par une seule station;
- Les demandeurs peuvent déposer une demande de financement au programme même s'ils sont récipiendaires d'autres programmes administrés par le FCRC.

## **Documents requis**

En plus du formulaire de demande dûment rempli, chaque demandeur doit fournir tous les documents suivants:

- Une résolution du conseil d'administration qui autorise la soumission d'une demande d'aide financière au FCRC, en plus de la tenue du projet proposé, et qui identifie le signataire officiel qui sera responsable du projet;
- Une copie de la *première page* des lettres patentes, de la charte provinciale ou fédérale de votre organisme, etc.;
- Une copie de la *première page* de votre plus récente licence valide de radiodiffusion du CRTC (à ne pas confondre avec le certificat émis par Industrie Canada);
- Les états financiers vérifiés du dernier exercice. Si vous ne préparez pas d'états financiers vérifiés, veuillez soumettre des états financiers qui ont été examinés par un comptable externe;
- Le budget d'exploitation de la station pour l'exercice financier en cours;
- Les noms des membres du conseil d'administration et du personnel;
- Des documents d'information généraux au sujet de votre station (par exemple, un rapport annuel, un organigramme ou d'autres documents d'information).

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir tous les documents requis, veuillez communiquer le plus rapidement possible avec le FCRC.

### **PERSONNE-RESSOURCE :**

Marie-Ève Laramée-Gauvreau  
Agente de programmes  
325, rue Dalhousie, bureau 903  
Ottawa (Ontario) K1N 7G2

Téléphone : (613) 325-3513  
Ligne sans frais : (888) 583-1163  
Télécopieur : (613) 482-5162

Courriel : [marie-eve@fondsradiocommunitaire.org](mailto:marie-eve@fondsradiocommunitaire.org)

## SECTION 4 – ÉVALUATION DES DEMANDES

**Le FCRC n'évaluera que les demandes de financement soumises :**

- Par des demandeurs admissibles et pour des projets admissibles;
- Par la poste et par courriel au plus tard à la date limite, soit le 21 août 2012;
- Selon le formulaire de demande dûment rempli et incluant tous les documents obligatoires.

### **Critères de sélection**

Chaque demande sera jugée au mérite, selon le financement disponible. Un comité de sélection formé de personnes n'ayant aucun lien direct avec une radio communautaire ou de campus ou encore avec les associations qui représentent leurs intérêts procédera à l'analyse de chaque demande de financement et en déterminera la valeur à l'aide d'un barème de pointage établi par le FCRC. Votre demande sera jugée selon les critères de sélection suivants :

- La valeur, la pertinence et la qualité de la demande en fonction des résultats du programme et des priorités du FCRC, en plus des objectifs du DCC;
- Les avantages du projet pour la station ainsi que pour sa clientèle;
- L'originalité et les éléments novateurs de la demande;
- Le caractère réaliste du budget et de l'échéancier;
- La capacité de la station à gérer le projet, le budget et l'échéancier;
- Les besoins financiers de la station;
- La qualité de la présentation.

### **Approbation des demandes**

Le FCRC informera les demandeurs de l'approbation ou du rejet de leur demande d'aide financière. À titre indicatif, le FCRC prévoit annoncer les noms des bénéficiaires au cours du mois d'octobre 2012.

Le FCRC conclura une entente de financement avec les demandeurs retenus. Cette entente énonce les modalités de l'entente, les responsabilités du bénéficiaire, les activités et les dépenses approuvées et les mécanismes de reddition de comptes. L'entente précise également les résultats attendus de la contribution financière du FCRC, ainsi que les indicateurs de rendement mesurables du projet.

## **Obligations du bénéficiaire**

Chaque projet sera surveillé afin de s'assurer que les fonds soient utilisés en conformité avec l'entente de financement. Le projet sera aussi évalué de façon à savoir s'il a atteint ses objectifs.

Au cours de la période de financement, les bénéficiaires seront tenus de communiquer avec le FCRC advenant tout changement au projet, tel que décrit dans l'entente de financement (contenu, employés, budget, échéancier, etc.). Le FCRC sera en mesure d'offrir du soutien et de fournir des directives aux bénéficiaires tout au long du projet.

De plus, tous les bénéficiaires devront présenter au moins un rapport sur le projet financé par le FCRC. Les dates auxquelles les rapports doivent être soumis seront précisées dans l'entente d'aide financière.

1. Rapport de mi-parcours : Les bénéficiaires dont les projets sont réalisés sur une période de trois mois ou plus doivent remettre un rapport de mi-parcours en suivant le format prescrit par le FCRC. Il s'agit d'une mise à jour sur les activités, d'un résumé des progrès vers l'atteinte des résultats, d'une présentation des défis ou des retards importants et d'un résumé des dépenses du projet. Ce rapport sera examiné par le FCRC.
2. Rapport final : Tous les bénéficiaires doivent soumettre un rapport final au plus tard 30 jours après la date de fin du projet indiquée dans l'entente de financement. Le rapport final comprend :
  - un formulaire de rapport final;
  - un rapport financier de votre station comparant les montants figurant au budget et les dépenses réellement encourues;
  - des copies de toutes les factures, pièces justificatives, talons de chèques de paie, etc.;
  - le cas échéant, une copie des ressources ou du matériel produits dans le cadre du projet;
  - le cas échéant, une copie de la programmation réalisée dans le cadre du projet.

## **Modalités de paiement**

Le FCRC fera un premier versement de 75 % de la contribution totale à la réception des deux exemplaires signés de l'entente de financement.

Pour les projets dont le financement s'échelonne sur une période de plus de trois mois, une seconde tranche de 10 % sera versée lorsque le FCRC approuvera le rapport de mi-parcours. Le dernier versement de 15 % sera remis au bénéficiaire suite à l'approbation de son rapport final.

Pour les projets de moins de trois mois, un versement final équivalant à 25 % de la contribution sera remis suite à l'approbation du rapport final.

Si la répartition du financement met en jeu le bon déroulement d'un projet, les bénéficiaires seront invités à communiquer avec le FCRC et à soumettre une requête écrite expliquant pourquoi un plus grand pourcentage de la contribution s'avère nécessaire avant la fin du projet.

## **ANNEXE A – CONSEILS POUR RÉDIGER UNE DEMANDE**

### **RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR**

1. L'appellation légale réfère au nom de votre organisme, tel qu'indiqué sur vos documents légaux (lettres patentes, charte provinciale ou fédérale, etc.).
2. L'adresse municipale doit comprendre les éléments suivants : rue, ville, province / territoire et code postal.
3. Veuillez inclure une adresse postale, si différente de l'adresse municipale.
4. Veuillez inclure l'adresse complète de votre site Internet. Si votre station n'a pas de site Web, indiquez simplement S/O.

Questions 5 à 7 : Répondez à ces questions seulement si vous prévoyez faire appel à un partenariat pour l'administration de votre projet. Si tel est le cas, vous devrez aussi soumettre une lettre d'entente signée par tous les partenaires du projet. Par partenariat, le FCRC entend un partage de la charge de travail, des ressources matérielles et financières, de la supervision du personnel et des bénévoles, des tâches administratives, etc. et ne comprend pas les commanditaires ou autres partenaires généraux.

### **RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE-RESSOURCE**

Questions 8 à 12 : Veuillez donner les informations demandées sur la personne en charge du projet. Cette personne doit avoir été autorisée à agir à ce titre par votre conseil d'administration.

### **APERÇU DE VOTRE STATION**

13. Veuillez fournir, en quelques paragraphes, les renseignements de base au sujet de votre station afin de brosser un portrait général de votre situation. Il est suggéré d'inclure tous les éléments suivants : un bref historique, votre mandat, votre structure organisationnelle, le nombre et la fonction des employés (à temps plein, à temps partiel, à contrat ou occasionnel) ainsi que le nombre de bénévoles et vos moyens financiers et matériels. Ne présumez surtout pas que les membres de notre comité de sélection connaîtront votre station.
14. Veuillez fournir, en quelques phrases, des renseignements qui nous aideront à comprendre quelles population et communautés votre station dessert (milieu rural ou urbain, nombre d'habitants, nature et diversité de votre clientèle, nombre d'auditeurs, etc.).

### **APERÇU DU PROJET PROPOSÉ**

15. Le FCRC utilisera ce titre pour identifier votre projet dans ses communications (communiqués de presse, site Internet, etc.). Votre titre peut être créatif ou simplement descriptif.

16. Il n'y a pas de limite à la longueur de votre réponse, mais il est préférable de décrire le projet avec clarté et concision. En plus de ce résumé, vous devriez démontrer en quoi votre projet cadre avec les priorités du FCRC (référez-vous à la page 3 du présent document). Votre texte pourrait être reproduit, en totalité ou en partie, sur le site Web du FCRC et dans votre entente de financement advenant l'approbation de votre demande.
17. N'oubliez pas, votre projet doit commencer au plus tôt le 5 novembre 2012 et au plus tard le 7 janvier 2013 et il doit se terminer au plus tard le 31 août 2013.
18. Ce montant ne doit pas dépasser 20 000 \$.
19. Ce montant comprend toutes les dépenses estimées dans le but de mener à terme votre projet, c'est-à-dire qu'il inclut les fonds demandés au FCRC, en plus de tout autre montant investi par votre station, vos partenaires ou tout autre bailleur de fond pour le projet pour lequel vous demandez du financement. Votre budget total peut être égal au montant demandé au FCRC.

### **DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE VOTRE PROJET**

20. Parmi les trois résultats qui orientent le programme, veuillez choisir un résultat que vous voulez atteindre à long terme par la réalisation de votre projet. S'il y a plus d'un résultat, veuillez choisir celui qui est le plus approprié.
21. Veuillez décrire, en quelques paragraphes, le point de départ de votre projet.
22. Veuillez décrire, en quelques paragraphes, ce que vous voulez accomplir par la réalisation de votre projet. En d'autres mots, quels seront les changements qui se seront produits à la fin de votre projet. Mais attention à ne pas vous fixer des objectifs irréalistes et trop élevés. Voici quelques exemples : augmentation de la diffusion de musique locale ou de la participation de bénévoles aux activités de la station. Cette question est importante puisque ces informations se trouveront dans les ententes d'aide financière.
23. Votre projet doit absolument être mesurable quantitativement et/ou qualitativement et ceci indiquera si vous avez atteint les objectifs fixés au départ. Cette réponse devrait être simple (un nombre, un pourcentage ou une courte phrase). Les exemples incluent : augmenter la couverture de nouvelles locales de 30 minutes, avoir cinq communautés différentes représentées en ondes ou encore recevoir davantage de commentaires positifs d'auditeurs concernant la qualité des créations orales. Cette question est importante puisque ces informations se trouveront dans les ententes d'aide financière.
24. Il s'agit ici de mentionner concrètement ce que vous allez faire pendant le projet, et plus particulièrement avec le financement demandé au FCRC. Il peut s'agir, par exemple, de la tenue d'une séance de formation, de l'embauche d'un coordonnateur de bénévoles ou encore de la production d'un manuel d'orientation pour les bénévoles.
25. Veuillez inclure la façon dont les employés et les bénévoles seront impliqués dans le projet et le nombre d'heures de travail estimé. Veuillez aussi ajouter une courte description (par exemple, quelles tâches seront accomplies par le directeur de la programmation de votre station). Vous n'avez pas besoin de demander une aide financière pour ces ressources. Nous voulons simplement savoir combien de personnes seront impliquées dans le projet et le nombre d'heures de travail qui sera requis.

26. Il peut s'agir d'argent, de temps, de partenaires, d'équipement, de locaux ou encore d'expertise. Veuillez ajouter une courte description pour chaque élément. Tel que mentionné précédemment, il n'est pas nécessaire de demander du financement au FCRC pour ces éléments. Nous voulons seulement être en mesure de broser un portrait général de votre projet.
27. Précisez les différentes étapes et les dates butoir de votre projet et expliquez en quoi votre plan de supervision est adéquat pour les atteindre. Si vous embauchez des employés, décrivez de façon détaillée votre plan de supervision.
28. Les risques sont des éléments qui pourraient compromettre le succès de votre projet. Il peut s'agir, par exemple, d'une plus faible participation à votre activité, d'un bris matériel, du coût plus élevé que prévu de matériel, d'un retard dans l'échéancier de votre projet. Il est aussi indiqué de mentionner comment vous allez pallier à ces problèmes.
29. Décrire toute expérience pertinente antérieure à gérer des contributions financières et/ou des projets (incluant un échéancier et un budget). Si vous ne possédez pas une telle expérience, vous pouvez parler d'activités qui nécessitaient l'élaboration d'un plan d'action, qui impliquaient des dépenses et qui vous demandaient d'en évaluer les progrès.
30. Cette question est l'occasion pour vous de nous dire pourquoi votre projet est important pour votre station et pour la collectivité qu'elle dessert. Montrez en quoi le projet est faisable, réaliste et efficace. C'est le temps de vendre votre salade!
31. Veuillez démontrer quelle portée votre projet aura à long terme sur votre station et sur votre collectivité. Il s'agit ici de mettre de l'avant la capacité du projet à avoir un impact au sein de votre collectivité. Cette question est importante afin de faire comprendre la valeur de votre projet aux membres du comité de sélection.

### **ÉCHÉANCIER**

32. Nous voulons voir clairement votre plan d'action et la faisabilité de vos activités dans un laps de temps donné. Soyez le plus précis possible. N'oubliez pas, votre projet doit se dérouler entre le 5 novembre 2012 et le 31 août 2013 inclusivement. Il doit aussi débuter au plus tard le 7 janvier 2013.

Exemple :

<b>Activité</b>	<b>Date</b>
Embauche d'un coordonnateur de bénévoles	Semaine du 26 novembre
Production d'un manuel d'orientation	Du 3 décembre au 4 janvier
Tenue d'une séance de formation (2 journées)	19 et 20 janvier

## **BUDGET DÉTAILLÉ**

33. Indiquez toutes les dépenses de votre projet dans la première colonne du budget (par exemple, salaire) et inclure des précisions dans la deuxième colonne (par exemple, 12 \$/heure, 30 heures/semaine, 12 semaines). Vous devez indiquer clairement quelles seront les dépenses payées à l'aide des fonds du FCRC. Si votre demande est acceptée, ces renseignements serviront à préparer l'entente de financement et le rapport final du projet. Tous les coûts, sans exception, doivent être liés aux priorités des programmes du FCRC, aux critères du programme de financement et à la réalisation de votre projet.
34. Les contributions supplémentaires pourraient provenir de votre station, de commanditaires, de partenaires, de dons en nature, etc. De plus, il est suggéré d'indiquer si les montants proposés sont garantis ou s'ils restent à confirmer (par exemple, un montant est à confirmer si vous attendez toujours une réponse d'un autre programme de financement qui serait un partenaire dans ce projet).

## **INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE**

34. Vous pouvez ajouter tout autre renseignement que vous jugez pertinent pour l'examen de votre demande.

## **DÉCLARATION**

Si le signataire est une autre personne que le directeur général de la station ou le président du conseil d'administration, veuillez vous assurer que son nom et le titre de son poste soient précisés dans la résolution du conseil d'administration.

## ANNEXE B – DÉFINITIONS

**Activité** : Action effectuée en utilisant des intrants. Plus précisément, les activités précisent ce que les bénéficiaires feront avec l'aide des fonds du FCRC.

**Budget d'exploitation** (ou budget de fonctionnement): Document qui énumère les recettes et les dépenses prévues de votre station pour l'année en cours.

**Contribution en nature** : Biens ou des services qui sont fournis gratuitement par un tiers ou par le demandeur. Une contribution en nature est considérée comme une contribution réelle aux dépenses totales proposées d'un projet.

**États financiers** : Généralement, les états financiers comprennent au moins les trois documents suivants : un bilan ou état de la situation financière, un état des résultats ou état des activités ainsi qu'un état des flux de trésorerie. Les états financiers vérifiés sont assortis d'un avis aux lecteurs, d'une mission d'examen ou d'un rapport du vérificateur.

**Extrant** : Résultat concret et immédiat des activités accomplies. Les extrants sont clairement définis et mesurables. La mesure des extrants permet d'évaluer les activités et les résultats d'un projet. Les extrants sont les résultats concrets que les bénéficiaires produiront grâce au soutien du FCRC.

**Gestion axée sur les résultats** : Approche de gestion qui met l'accent sur l'atteinte des résultats, la mise en œuvre de mesure du rendement, l'apprentissage, l'adaptation ainsi que la production de rapports sur le rendement.

**Intrant** : Ressource utilisée pour réaliser des activités. En fait, c'est ce dont vous avez besoin pour entreprendre votre projet et ce que le FCRC financera.

**Indicateur de rendement** : Unité de mesure quantitative et qualitative qui se veut neutre et qui permet de mesurer les résultats réellement obtenus d'un projet. Les indicateurs de rendement quantitatifs sont des mesures comme le nombre, la fréquence et le pourcentage (par exemple, le nombre d'heures de programmation locale diffusées par semaine ou encore le nombre de volontaires ayant reçu de la formation). Les indicateurs de rendement qualitatifs sont une mesure du jugement ou de la perception d'une personne ou d'un groupe à l'égard de quelque chose (par exemple, l'opinion des auditeurs à l'égard du contenu de la qualité du contenu parlé fourni à l'aide d'un sondage).

**Projet** : Le FCRC s'est doté d'une approche de gestion axée sur les résultats qui se distingue de la gestion par projet. De ce fait, par projet, le FCRC entend un ensemble d'activités planifiées qui seront réalisées au cours d'une période de financement.

**Résultat** : Un résultat est la raison d'être d'une activité, d'un projet ou d'un programme. On peut le définir comme un changement d'état descriptible et mesurable découlant du financement. Les résultats entraînent idéalement un impact à long terme. Ils sont toutefois réalisés à moyen terme, à la suite des extrants et des activités rendus possibles par le financement et les autres intrants. Les résultats sont mesurés sur une période relativement longue.

## ANNEXE C - EXEMPLES

Résultat	Extrants et indicateurs de rendement	Activités	Intrants financés par le FCRC
Une programmation musicale et de création orale de haute qualité, étant un reflet de la collectivité	1. Diffusion de nouvelles locales et d'émissions d'affaires publiques <u>Indicateurs</u> : Nombre d'heures de programmation; types et variété d'enjeux traités	Formation en journalisme pour les bénévoles affectés aux affaires municipales et aux élections	Formateur(s); temps consacré par le personnel à la coordination; matériel de formation, frais de déplacement et de séjour
	2. Musique locale diffusée en ondes <u>Indicateur</u> : Nombre de minutes de diffusion de création musicale locale; nombre d'entrevues avec des artistes locaux	Invitation aux artistes locaux à fournir une bande de démonstration dans le cadre du « Mois de la culture locale »	Temps consacré par le personnel à la coordination; matériel promotionnel
La participation continue de bénévoles qualifiés à la création de contenu local et aux activités des stations	1. Bénévoles qualifiés participant à la production <u>Indicateurs</u> : Nombre d'heures de bénévolat; nombre d'entrevues	Formation des bénévoles en techniques d'entrevue narrative et en techniques de production	Formateur(s); temps consacré par le personnel à la coordination; matériel de formation
	2. Contribution de bénévoles à la programmation et aux activités <u>Indicateur</u> : Nombre de bénévoles; nombre d'heures de bénévolat dans des rôles et fonctions autres que la programmation	Lancement d'une campagne de recrutement de bénévoles et tenue d'une séance d'orientation pour les bénévoles	Temps consacré par le personnel à la coordination et à la formation; matériel promotionnel; location de salle et d'équipement pour un événement public; frais de déplacement et de séjour; matériel de formation
La participation d'une variété de membres de la collectivité à la gouvernance, à la programmation et au développement du contenu des stations	1. Accès par les membres de la collectivité <u>Indicateurs</u> : Nombre de collectivités de la région représentées en ondes; nombre d'heures de programmation	Lancement d'une campagne de sensibilisation publique et tenue de séances d'orientation et de formation pour des groupes de la collectivité	Temps consacré par le personnel à la coordination et à la formation; matériel promotionnel; matériel de formation; traduction
	2. Participation de représentants de la collectivité aux activités et à la gouvernance de la station <u>Indicateurs</u> : Nombre de représentants; nombre d'heures consacrées au service à la collectivité	Formation des représentants de la collectivité en matière d'activités et de gouvernance d'une station	Temps consacré par le personnel à la coordination et à la formation

# Formulaire de demande

## **RADIOMÈTRE**

*Mesurer le développement, la participation et la pérennité  
des stations de radio communautaire et de campus*

### **IMPORTANT!**

Avant de remplir ce formulaire, veuillez lire attentivement les lignes directrices du programme. Ce document contient des renseignements importants sur le programme et des conseils pratiques qui vous aideront à remplir votre formulaire de demande et présenter une demande de qualité.

Afin que votre demande soit évaluée par le FCRC, vous devez remplir toutes les sections du présent formulaire. Le FCRC se réserve le droit de demander des renseignements additionnels à l'appui de votre demande de financement et de rejeter les demandes jugées incomplètes.

Veuillez prendre note que vos réponses doivent être claires, détaillées et facilement compréhensibles puisque le FCRC se basera sur ces dernières pour évaluer les demandes et accorder du financement.

Avant de présenter votre demande, il est fortement conseillé de communiquer avec le FCRC pour discuter de votre demande de financement par téléphone au (613) 321-3513, sans frais le (888) 583-1163, ou par courriel à l'adresse suivante: [marie-eve@fondsradiocommunautaire.org](mailto:marie-eve@fondsradiocommunautaire.org).

Le formulaire de demande a été conçu avec le logiciel *Microsoft Word*. Cliquez sur la case souhaitée et inscrivez-y l'information demandée. Si vous avez de la difficulté à remplir le formulaire, veuillez communiquer avec le FCRC.

## RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

**1. Appellation légale :**

**2. Adresse municipale complète :**

**3. Adresse postale complète (si elle diffère de l'adresse municipale) :**

**4. Adresse du site Internet de votre station :**

Veillez répondre aux questions 5 à 7 si vous présentez une demande en partenariat :

**5. Nom du ou des partenaire(s) :**

**6. Historique de travail en partenariat :**

**7. À titre d'auteur de la demande, acceptez-vous la responsabilité de la gestion, de la reddition de comptes, de la supervision et des résultats de la demande en partenariat? Veuillez sélectionner:**

## RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE-RESSOURCE

**8. Nom et titre de la personne-ressource :**

**9. Numéro de téléphone :**

**10. Numéro de télécopieur :**

**11. Adresse courriel :**

**12. Langue de communication préférée :** Veuillez sélectionner:

## APERÇU DE VOTRE STATION

**13. Description de votre station :**

**14. Description de la collectivité desservie :**

## APERÇU DU PROJET PROPOSÉ

15. Nom du projet proposé :

16. Résumé du projet :

17. Durée anticipée (JJ/MM/AA) : Début            Fin

18. Financement demandé au FCRC :

19. Coût total du projet :

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE VOTRE PROJET

Dans cette section, vous devez indiquer clairement les éléments suivants : le résultat auquel vous désirez contribuer, les extrants qui seront produits à la fin de la période de financement de même que les indicateurs de rendement mesurables qui les accompagnent, les activités qui seront financées et les intrants nécessitant l'aide financière du FCRC. L'annexe B (Définitions) et l'annexe C (Exemples) sont des ressources utiles qui vous aideront à remplir cette section.

### Résultat

20. Choisissez le résultat que vous voulez atteindre par la réalisation de votre projet :

- Une programmation musicale et de création orale de haute qualité, étant un reflet de la collectivité.
- La participation continue de bénévoles qualifiés à la création de contenu local et aux activités des stations.
- La participation d'une variété de membres de la collectivité à la gouvernance, à la programmation et au développement du contenu des stations.

### Extrants et indicateurs de rendement

21. Décrivez les éléments que vous comptez améliorer par la réalisation de ce projet :

22. Décrivez le résultat final de votre projet :

23. Indiquez comment vous allez mesurer les changements qui se produiront à votre station :

### Activités

24. Nommez et décrivez les activités que vous allez entreprendre pendant le projet :



## BUDGET DÉTAILLÉ

**33. Fournir le budget total de votre projet.**

Dépenses	Description	Montant demandé au FCRC	Coûts payés par le demandeur (vous)	Coûts payés par vos partenaires ou bailleurs de fonds
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
		\$	\$	\$
<b>Total</b>		<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>

*\* En cas de doute sur l'admissibilité des dépenses, veuillez consulter le FCRC.*

**34. Si le budget total de votre projet est différent du montant demandé au FCRC, fournissez l'information sur vos autres sources de financement :**

## INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

**35. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter à propos de votre proposition de projet?**

## DÉCLARATION

À titre de signataire légal de ma station, je confirme que les renseignements figurant dans cette demande et dans les documents qui l'accompagnent sont véridiques, exacts et complets. Je reconnais que si cette demande est acceptée, ma station devra conclure une entente formelle et exécutoire avec le Fonds canadien de la radio communautaire, laquelle exposera les modalités de l'aide financière accordée. J'inclus ces documents obligatoires (veuillez cocher):

- Formulaire de demande dûment rempli et liste des annexes.
- Résolution du conseil d'administration autorisant la tenue du projet ainsi que la demande d'aide financière afférente et identifiant le signataire officiel.
- Pour les demandes en partenariat seulement : lettre d'entente de chacun des partenaires.
- Copie de la *première page* des lettres patentes, de la charte provinciale ou fédérale de votre organisme.
- Copie de la *première page* de votre plus récente licence valide de radiodiffusion du CRTC.
- États financiers vérifiés du dernier exercice; si vous ne préparez pas d'états financiers vérifiés, veuillez soumettre des états financiers qui ont été examinés par un comptable externe.
- Budget d'exploitation de la station pour l'exercice en cours.
- Noms des membres du conseil d'administration et du personnel.
- Documents d'information généraux au sujet de votre station.
- Autre(s) document(s) (veuillez spécifier) :

---

Signature (pour la version imprimée seulement)

---

Date

---

Nom et titre (caractères d'imprimerie)

Toutes les demandes demeureront confidentielles et ne seront ni publiées ni révélées durant le processus d'évaluation. Le FCRC publiera une liste des demandes acceptées et, possiblement, un résumé de chaque projet ainsi que les dépenses approuvées. Advenant que votre demande soit acceptée, les renseignements que vous aurez fournis dans cette demande pourront être, en partie ou en totalité, rapportés au CRTC et/ou inclus dans les rapports annuels du FCRC.

**ENTENTE DE CONTRIBUTION : numéro**

Le présent document décrit l'entente de contribution (« Entente ») entre le  
**FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE (« FCRC »)**  
et  
**BÉNÉFICIAIRE (« Bénéficiaire »)**

**ATTENDU** que le FCRC distribue du financement destiné au développement et à la pérennité de la radiophonie communautaire au Canada dans le but de fournir aux radios communautaires et de campus les ressources nécessaires leur permettant de diffuser une programmation locale et d'offrir un accès communautaire à la radio, en plus de développer et d'enrichir cette composante essentielle du réseau canadien de radiodiffusion;

**ATTENDU** que le FCRC est responsable du programme intitulé « Radiomètre: Mesurer le développement, la participation et la pérennité des stations de radio communautaire et de campus » (« Programme »);

**ATTENDU** que l'objectif de ce Programme est d'appuyer les stations de radio communautaire et de campus dans la conduite de leurs activités destinées à favoriser : a) une programmation musicale et de création orale de haute qualité étant un reflet de la collectivité; b) la participation continue de bénévoles qualifiés à la création de contenu local et aux activités des stations; ou c) la participation d'une variété de membres de la collectivité à la gouvernance, à la programmation et au développement du contenu des stations;

**ATTENDU** que le bénéficiaire a soumis au FCRC une demande de financement pour un projet intitulé **Titre du projet** (« Projet »);

**et ATTENDU** que le FCRC souhaite verser au bénéficiaire une contribution en vue de la mise en œuvre du projet;

**EN CONTREPARTIE** de leurs obligations respectives énoncées ci-dessous, les parties conviennent de ce qui suit :

## **1. BUT ET CONTRIBUTION MAXIMALE**

Le FCRC accepte d'accorder une contribution financière au bénéficiaire uniquement aux fins de la mise en œuvre du projet **Titre du projet**, conformément aux conditions énoncées dans cette entente de contribution («Entente»).

Sous réserve de toutes les conditions indiquées dans l'entente, le FCRC octroiera au bénéficiaire une somme maximale de **montant \$** (« Contribution ») destinée à la réalisation dudit projet. Le montant final sera déterminé après avoir obtenu la présentation d'une preuve satisfaisante des dépenses qui ont été effectuées.

## **2. DURÉE**

Sous réserve de sa résiliation, l'entente couvre uniquement les activités admissibles décrites ci-dessous et qui concernent la période allant du **date de début** au **date de fin**. Seuls les biens et services livrés à l'intérieur de la période prescrite peuvent être inclus au titre de dépenses admissibles.



toutes les questions pertinentes auxquelles le bénéficiaire doit répondre et dresse une liste de tous les documents de soutien requis pour faire en sorte que le rapport soit complet. **Ce rapport doit être remis au plus tard le date.**

Avant d'être admissible à recevoir le paiement final de la contribution, le bénéficiaire devra fournir au FCRC une copie originale des documents suivants, dûment remplis, dont il conservera une copie pour ses archives :

- a) Le formulaire de rapport final, signé par une personne autorisée;
- b) Tous les documents supplémentaires exigés dans le formulaire de rapport final.

Le bénéficiaire doit également remettre au FCRC son formulaire de rapport final en format électronique, accompagné de tous les documents connexes également disponibles en format électronique.

**Évaluation et vérification des comptes** : Le FCRC, ou son vérificateur, pourra procéder à une évaluation ou à une vérification de la contribution, ou demander une telle évaluation ou vérification. Le bénéficiaire aura l'obligation de participer à l'évaluation ou à la vérification et de rendre disponibles ses archives, ses livres comptables, sa documentation de soutien et ses rapports.

## 7. ATTENTES ET EXIGENCES

Le bénéficiaire réalisera et mènera à terme les objectifs et les extraits indiqués dans la demande de financement pour le Projet.

Le FCRC reconnaît que la réalisation des activités pourrait comprendre des variations par rapport aux extraits prévus dans la demande de financement. Le FCRC reconnaît aussi que la réalisation des objectifs du projet comporte certains risques (par exemple, des besoins imprévus, des changements de personnel ou des dépenses fortuites) qui pourraient avoir un impact sur les résultats du projet. Le cas échéant, le bénéficiaire obtiendra l'autorisation préalable du FCRC concernant tout changement. Cependant, le FCRC se réserve le droit de refuser toute demande de changement, puisqu'il doit s'assurer que les fonds sont investis et que les objectifs sont réalisés conformément au programme de DCC du CRTC.

## 8. AVIS

Toute partie à l'entente peut changer l'adresse indiquée dans l'entente après avoir informé l'autre partie de la nouvelle adresse par écrit.

Tous les avis doivent être envoyés aux adresses suivantes :

### Au FCRC :

325, rue Dalhousie, bureau 903  
Ottawa (Ontario) K1N 7G2  
Tél.: 613-321-3513 / 1-888-583-1163

### Au bénéficiaire :

Nom du signataire officiel  
Titre  
Adresse  
Courriel:  
Tél.:

## 9. RATIFICATION

L'entente, incluant la section intitulée « Attentes et exigences générales du FCRC », ainsi que les modifications ultérieures, constituent l'intégralité de l'entente intervenue entre les parties.

**Le bénéficiaire ne pourra apporter aucun changement au projet, au budget et à l'entente sans le consentement préalable du FCRC.**

**Toute modification nécessitera la signature des deux parties et sera annexée à la présente.**

Le bénéficiaire soumettra le rapport de mi-parcours au plus tard le **date** et le rapport final au plus tard le **date**.

En signant la présente entente, les parties reconnaissent avoir lu, compris et accepté les conditions.

EN FOI DE QUOI, les parties ont ratifié l'entente, fait en double, par l'entremise de leurs représentants dûment autorisés.

### Le FCRC :

Melissa Kaestner

Nom (en caractères d'imprimerie)

Directrice générale, FCRC

Titre

Signature

Date

Nom (en caractères d'imprimerie)

Titre (Représentant du conseil  
d'administration)

Signature

Date

### Le bénéficiaire :

Nom (en caractères d'imprimerie)

Titre (Signataire autorisé)

Signature

Date

Nom (en caractères d'imprimerie)

Titre (Représentant du conseil d'administration)

Signature

Date

## ATTENTES ET EXIGENCES GÉNÉRALES DU FCRC

**1. Attentes du FCRC envers le bénéficiaire :** Pour recevoir le versement initial de la contribution, le bénéficiaire devra fournir deux exemplaires originaux de l'entente, dûment signés. Un exemplaire sera signé par le FCRC et retourné au bénéficiaire avec le premier paiement.

**2. Conditions générales :** Le FCRC exige que soient remplies les conditions générales suivantes, qui reflètent son propre engagement de même que celui de tout organisme bénéficiaire, ainsi que les règles de bonne pratique en matière de subventions et contributions. Le bénéficiaire devra :

- 1) destiner la contribution exclusivement à l'exécution du projet et ne dépenser les fonds que dans le cadre du budget énoncé dans les présentes;
- 2) tenir des dossiers adéquats et à jour concernant l'utilisation de la contribution. Aux fins des présentes, « dossiers adéquats » signifie la conservation des dossiers, des factures et de tout autre document relatif au financement et aux dépenses, conformément aux pratiques comptables en vigueur au Canada;
- 3) durant toute la durée de l'entente, informer immédiatement le FCRC par écrit de tout changement important concernant l'exécution du projet ou son financement;
- 4) fournir au FCRC les rapports et autres renseignements qu'il demandera de temps à autre;
- 5) remettre au FCRC un rapport de mi-parcours sur le projet et l'utilisation des fonds prévus au budget, si requis;
- 6) remettre au FCRC un rapport final décrivant comment la contribution a été utilisée et l'impact qu'elle a eu;
- 7) mettre en pratique des principes tels que l'égalité en matière d'emploi et l'absence de discrimination, tant en qualité d'employeur que dans l'offre et la prestation de services;
- 8) en ce qui a trait à l'affichage de postes financés par la contribution, s'assurer qu'ils sont ouvertement publiés et pourvus selon des procédures transparentes d'entrevue et d'embauche qui respectent les lois et règlements en vigueur;
- 9) mettre en œuvre les pratiques exemplaires dans les domaines du bénévolat et des organismes communautaires, particulièrement en matière d'égalité et d'absence de discrimination;
- 10) reconnaître le soutien du FCRC dans les documents imprimés pertinents en utilisant le logo homologué du FCRC ou son nom d'organisme constitué accompagné de l'acronyme le désignant;
- 11) remettre au FCRC sur-le-champ, à sa demande, la contribution en tout ou en partie (selon la décision du Comité des programmes ou du conseil d'administration du FCRC), si l'organisme bénéficiaire :
  - a) a été dissous, liquidé, déclaré insolvable ou en faillite ou s'il a autrement cessé ses opérations (avec ou sans procédures judiciaires);
  - b) cesse de détenir un permis de station radiophonique communautaire canadienne sans but lucratif (conformément aux avis publics CRTC 2000-12, 2000-13 ou 2010-499) ou cesse d'être un organisme sans but lucratif canadien représentant des stations de radio communautaire et/ou de campus;
  - c) est en violation d'une ou de plusieurs des dispositions énoncées dans la présente entente;
- 12) reconnaître sa responsabilité de se renseigner au sujet des lois, règlements et politiques fédéraux, provinciaux et municipaux en vigueur le concernant, et de s'y conformer;
- 13) s'assurer que le projet soit réalisé dans sa totalité sans placer quelque personne associée au projet ou au bénéficiaire, de quelque façon que ce soit, en situation de conflit d'intérêts;
- 14) s'assurer de détenir des assurances adéquates relativement à la propriété, aux sinistres et à la responsabilité civile, ou se procurer et maintenir de telles assurances s'il n'en détient pas encore. Une couverture adéquate devra être maintenue durant toute la durée de l'entente. Ladite couverture ne sera pas payée par le FCRC ni à même la contribution.

**3. Assujettissement aux lois :** L'entente sera assujettie aux lois en vigueur au Canada et à toute ordonnance d'un tribunal canadien.

**4. Limitation de responsabilité :** Le FCRC ainsi que ses administrateurs, employés et mandataires ne seront tenus responsables d'aucuns dommages, pertes, pertes de revenus ou préjudices fortuits, indirects ou particuliers subis par le bénéficiaire et découlant du projet ou de l'entente ou y étant liés de quelque manière que ce soit.

**5. Indemnisation :** Le bénéficiaire consent à indemniser et à exonérer de toute responsabilité le FCRC de même que ses administrateurs, dirigeants, employés et mandataires contre tous frais, réclamations, prétentions, dépens, actions, causes d'action, ainsi que contre tous dommages à la propriété et préjudices à la personne (y compris la mort) sans égard à la cause, résultant de, ou liés à la contribution ou au bénéficiaire. Le FCRC se tient pour fiduciaire de cette indemnisation envers des tierces parties qui ne sont pas parties prenantes de l'entente.

**6. Confiance du FCRC :** Le bénéficiaire déclare, garantit, consent et reconnaît que le FCRC s'est fié aux déclarations et garanties ci-énoncées dans sa décision d'accorder la contribution et que les renseignements fournis dans la demande de financement continuent d'être exacts et complets, sans fausse représentation.

**7. Propriété et usage du matériel :** Le matériel ou le contenu de toute nature produit ou soumis par le bénéficiaire dans le cadre de l'entente, y compris la programmation radiophonique ou toute autre information contenue dans le rapport final ou y étant annexée, et tous les droits d'auteur ou autres droits de propriété intellectuelle liés à ce matériel ou contenu, demeureront la propriété du bénéficiaire et/ou du(des) créateur(s). Le FCRC ne sera pas tenu responsable ni passible de sanctions pour l'utilisation sans autorisation de matériel sur lequel il existe déjà un droit d'auteur ou de propriété intellectuelle.

Le bénéficiaire déclare et garantit que :

- a) tout le matériel ou contenu qu'il a soumis est sa propre œuvre originale et par conséquent libre de tout droit d'auteur ou de propriété intellectuelle;
- b) ledit matériel ne viole ni ne violera le droit d'auteur, le brevet, la marque de commerce, le secret commercial, ou tout autre droit de propriété, de publicité, d'intimité ou tous autres droits moraux d'une tierce partie;
- c) ledit matériel ne viole ni ne violera aucun règlement, loi ou ordonnance;
- d) ledit matériel n'est pas, ni ne sera, diffamatoire, commercialement diffamatoire, pornographique ou obscène; et
- e) toutes les déclarations factuelles qu'il a faites et fera devant le FCRC sont et seront vraies et complètes.

Le bénéficiaire consent à indemniser et à exonérer de toute responsabilité le FCRC de même que ses administrateurs, dirigeants, employés et mandataires contre tous frais et dépens, y compris les honoraires d'avocats, résultant de, ou liés de quelque manière, à une violation des déclarations et garanties énoncées ci-dessus.

Le bénéficiaire accorde au FCRC le droit non exclusif de faire un usage illimité du matériel soumis aux fins suivantes (la liste n'est pas exhaustive) : dresser des sommaires, présenter des rapports à diverses parties prenantes et élaborer des historiques/communiqués destinés à la publication dans le site Internet du FCRC, et ceci à perpétuité. Le bénéficiaire accorde au FCRC le droit de distribuer et faire usage, de manière non exclusive, de tout contenu de programmation soumis par le bénéficiaire. Le FCRC aura le droit non exclusif d'utiliser, de mettre en marché, de conserver, de distribuer, de reproduire, de présenter, d'interpréter, de transmettre et de promouvoir tout contenu soumis par le bénéficiaire, à perpétuité et sans rémunération au bénéficiaire. Le bénéficiaire reconnaît que la diffusion dudit matériel par l'entremise du site Internet du FCRC ou par tout autre moyen de diffusion, ou tout autre usage dudit matériel par le FCRC à des fins promotionnelles ou de marketing, ne seront pas considérés comme une vente ou une licence. Le FCRC aura aussi le droit d'utiliser ledit matériel à des fins de promotion de son mandat et de sa mission ainsi que d'utiliser le nom du bénéficiaire, les documents biographiques qui le concernent, de même que les logos et les marques et noms de commerce qui le représentent, sans aucune rémunération au bénéficiaire, ni à d'autres parties.

**8. Ni partenariat, ni coentreprise :** Il est expressément reconnu et convenu que rien dans cette entente, ou dans de présents ou futurs modifications ou rapports la concernant, ni aucune avance de fonds faite au bénéficiaire ne donnera lieu à la création ou à l'existence d'un partenariat ou d'une coentreprise entre le FCRC et le bénéficiaire.

**9. Violation de l'entente, retenue de paiement et résiliation :** Le FCRC se réserve le droit de retenir les paiements convenus ou de résilier l'entente en cas de violation par le bénéficiaire de l'une des dispositions de l'entente, y compris une de ses modifications ou rapports.

**Le défaut de se conformer aux dispositions de l'entente pourra donner lieu à une retenue des paiements de la contribution jusqu'à ce que le litige soit résolu à la satisfaction du FCRC.** Le FCRC pourra aussi retenir des paiements de la contribution ou résilier l'entente si, à son avis, le FCRC : a) n'est pas satisfait des progrès réalisés par le bénéficiaire en regard des exigences énoncées dans les présentes ainsi que dans les politiques d'aide financière du programme de développement du contenu canadien (DCC) du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC); b) estime que le bénéficiaire n'est pas en mesure de réaliser le projet de manière satisfaisante; c) estime que le bénéficiaire ne se conforme pas aux politiques du FCRC ou aux dispositions ci-dessus énoncées.

Tout défaut de résoudre de telles affaires, ou toute infraction aux dispositions de l'entente, pourra donner lieu au retrait de la contribution, moyennant un avis raisonnable. Le cas échéant, le FCRC donnera au bénéficiaire l'occasion de participer au processus d'évaluation et de décision.

En cas de résiliation de l'entente, le FCRC mettra fin aux paiements de la contribution. Il pourra alors être exigé du bénéficiaire qu'il rembourse au FCRC la portion non dépensée de la contribution. Cependant, le bénéficiaire devra rembourser même les fonds dépensés si le FCRC juge, à sa seule discrétion, que lesdits fonds ont été dépensés en contravention aux dispositions de l'entente.

Toute décision du FCRC de résilier l'entente sera finale et exécutoire.

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /  
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

**FINANCIAL STATEMENTS  
ÉTATS FINANCIERS**

**AUGUST 31, 2012  
31 AOÛT 2012**

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /  
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

**TABLE OF CONTENT**

**TABLE DES MATIÈRES**

**PAGE**

Independent Auditor's Report	1	Rapport de l'auditeur indépendant
Financial Statements		États financiers
Statement of Operations	3	État des résultats
Statement of Changes in Net Assets	4	État de l'évolution des actifs nets
Statement of Financial Position	5	État de la situation financière
Notes to the Financial Statements	6	Notes complémentaires

**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT****RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

To the Members of  
Community Radio Fund of Canada Inc.

Aux membres de  
Le Fonds canadien de la radio communautaire Inc.

We have audited the accompanying financial statements of the Community Radio Fund of Canada Inc., which comprise the statement of financial position as at August 31, 2012, the statements of operations and changes in net assets for the year then ended, as well as a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds canadien de la radio communautaire Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2012, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

*Management's Responsibility for the Financial Statements*

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

*Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

*Auditor's Responsibility*

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

COMPTABLES AGRÉÉS | CHARTERED ACCOUNTANTS

500-214, chemin Montréal Road,  
Ottawa ON K1L 8L8

Tel.: 613-745-8387 | [www.marcil-lavallee.ca](http://www.marcil-lavallee.ca)  
Fax: 613-745-9584 | [info@marcil-lavallee.ca](mailto:info@marcil-lavallee.ca)

Nos partenaires canadiens et internationaux **BHD™**  
Our Canadian and International Partners **IAPA**

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the organization's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the organization's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

*Opinion*

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Community Radio Fund of Canada Inc. as at August 31, 2012, as well as the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted principles.

Chartered Accountants, Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario  
October 31, 2012

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds canadien de la radio communautaire Inc. au 31 août 2012, ainsi que de ses résultats d'activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 31 octobre 2012

*Marcil Lavallée*

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /  
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

**STATEMENT OF OPERATIONS**

**FOR THE YEAR ENDED AUGUST 31, 2012**

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

**EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2012**

	2012	2011
<b>PROGRAM ACTIVITIES</b>		
Revenue from Canadian content development contributions	\$ 243,929	\$ 168,445
Program expenses	243,929	168,445
		Produits de contributions au titre du développement du contenu canadien
		Charges de programmes
<b>OPERATIONS ACTIVITIES</b>		
Revenue from Canadian content development contributions	229,847	102,659
		Produits de contributions au titre du développement du contenu canadien
<b>Operating expenses</b>		
Salaries and benefits	97,278	56,641
Rent	24,173	7,200
Meeting expenses	8,666	18,790
Professional fees	14,189	12,390
Translation	9,444	11,139
Office expenses	20,222	2,906
Telecommunications	2,709	1,807
Insurance	1,730	1,346
Website	130	126
Amortization of capital assets	1,112	149
	179,653	112,494
	50,194	(9,835)
<b>OTHER REVENUE</b>		
Interest	7,815	4,331
Membership fees	1,600	1,900
In-kind contribution - rent	1,200	9,835
	10,615	16,066
<b>EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES</b>	<b>\$ 60,809</b>	<b>\$ 6,231</b>
		<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>



COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /  
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION      ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AUGUST 31, 2012                              31 AOÛT 2012

	2012	2011
<b>ASSETS</b>		
<b>CURRENT ASSETS</b>		
Cash	\$ 2,070,023	\$ 616,598
Accounts receivable	54,022	267,982
Prepaid expenses	4,986	450
	<b>2,129,031</b>	<b>885,030</b>
<b>CAPITAL ASSETS (Note 4)</b>	<b>5,527</b>	<b>298</b>
	<b>\$ 2,134,558</b>	<b>\$ 885,328</b>
<b>LIABILITIES</b>		
<b>CURRENT LIABILITIES</b>		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 7,726	\$ 5,360
Deferred contributions	2,053,680	867,625
	<b>2,061,406</b>	<b>872,985</b>
<b>NET ASSETS – unrestricted</b>	<b>73,152</b>	<b>12,343</b>
	<b>\$ 2,134,558</b>	<b>\$ 885,328</b>

*Commitments (Note 6)*

*Engagements (note 6)*

ON BEHALF OF THE BOARD

AU NOM DU CONSEIL

Director, \_\_\_\_\_, administrateur

Director, \_\_\_\_\_, administrateur

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /  
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
AUGUST 31, 2012**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 AOÛT 2012**

**6**

**1. STATUTE AND NATURE OF OPERATIONS**

The Community Radio Fund of Canada Inc. (CRFC) is a not-for-profit funding organization that solicits and distributes funds geared toward the development and sustainability of local community radio broadcasting in Canada. It provides the campus and community sector with the necessary resources to continue providing local programming and community access, as well as to develop and enrich this vital component of the Canadian broadcasting system.

The Organization was incorporated under the Canada Business Corporations Act as a not-for-profit organization, and is exempt from income taxes.

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le Fonds canadien de la radio communautaire Inc. (FCRC) est un organisme sans but lucratif qui sollicite et distribue des fonds pour le développement et le maintien de la programmation locale dans les radios communautaires au Canada. Il fournit au secteur de la radio étudiante et communautaire les ressources susceptibles de promouvoir la programmation locale et l'accès communautaire ainsi que le développement et l'enrichissement de ce secteur essentiel du réseau de radiodiffusion canadien.

L'organisme est un organisme sans but lucratif incorporé en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Il est exonéré de l'impôt sur le revenu.

**2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**

**Use of estimates**

The preparation of financial statements in compliance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements, and the reported amounts of revenue and expenses during the period. Actual amounts could differ from these estimates.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /  
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
AUGUST 31, 2012**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 AOÛT 2012**

7

**2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**

**Revenue recognition**

The Organization follows the deferral method of accounting for its programs' contributions. Revenue is recognized only when the expenditures related to the revenue source have been incurred in a year. Otherwise, such revenue is deferred until the related expenditures have been incurred.

Contributions related to operations are recorded in the year to which they relate.

Revenue from membership fees are recognized when they are received. Interest revenue is recognized when it is earned.

**In-kind contributions**

In-kind contributions are recorded when they are used in the normal course of the Organization's operations and when a fair value can be reasonably estimated.

**Capital assets**

Capital assets are accounted for at cost. Amortization is calculated on their respective estimated useful life using the diminishing balance method using the following annual rates:

Computer equipment  
Office furniture

33%  
20%

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Constatation des produits**

L'organisme comptabilise ses produits provenant des contributions liées aux programmes selon la méthode du report. Les produits sont constatés uniquement lorsque les charges liées à la source des produits ont été engagées au cours de l'exercice. Autrement, ils sont reportés et constatés lorsque les charges connexes ont été engagées.

Les contributions liées aux opérations sont constatées à titre de produit dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits de cotisations des membres sont constatés lorsqu'ils sont reçus. Les produits d'intérêt sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

**Contributions en nature**

L'organisme comptabilise les contributions en nature lorsque celles-ci sont utilisées dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et lorsque la juste valeur des contributions peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif selon les taux suivants :

Équipement informatique  
Mobilier de bureau

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /  
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
AUGUST 31, 2012

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 AOÛT 2012

8

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

**Financial instruments**

The Fund has elected to classify its financial assets and liabilities in the following manner:

*Loans and receivables*

Accounts receivable are measured at amortized cost using the effective interest method. Gains and losses related to the derecognition of these financial assets are recognized in the statement of operations in the period in which they arise.

*Held-for-trading financial assets and liabilities*

Cash is measured at fair value using the market price method. Gains and losses are recognized in the statement of operations in the period in which they arise.

*Other financial liabilities*

Accounts payable and accrued liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method. Gains and losses related to the derecognition of these financial liabilities are recognized in the statement of operations in the period in which they arise.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

**Instruments financiers**

Le Fonds a fait le choix de classer ses actifs et ses passifs financiers de la façon suivante :

*Prêts et créances*

Les débiteurs sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes liés à la décomptabilisation de ces actifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

*Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction*

L'encaisse est évaluée à la juste valeur selon la méthode du cours du marché. Les gains et les pertes sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

*Autres passifs financiers*

Les créditeurs et frais courus sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes liés à la décomptabilisation de ces passifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /  
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
AUGUST 31, 2012**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 AOÛT 2012**

9

**2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**

**Financial instruments – disclosure and presentation**

The Fund has elected to take advantage of the choice to apply the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) Handbook Section 3861, “Financial instruments – disclosure and presentation” in place of Sections 3862, “Financial instruments – disclosures” and 3863, “Financial instruments – presentation”.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers – informations à fournir et présentation**

Le Fonds s’est prévalu du choix d’appliquer le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du Manuel de l’Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) au lieu des chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers – présentation ».

**3. CASH FLOWS**

A cash flow statement has not been prepared because it would not provide any additional useful information in understanding the cash flows for the year.

**3. FLUX DE TRÉSORERIE**

L’état des flux de trésorerie n’est pas présenté, car il ne fournirait pas d’information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l’exercice.

**4. CAPITAL ASSETS**

	Cost/ Coût	Accumulated Amortization/ Amortissement cumulé		2012	2011
--	---------------	---	--	------	------

Computer equipment	\$ 3,344	\$ 1,600		\$ 1,744	\$ 298
Office furniture	4,203	420		3,783	-

	\$ 7,547	\$ 2,020		\$ 5,527	\$ 298
--	----------	----------	--	----------	--------

**4. IMMOBILISATIONS**

				Équipement informatique	
				-	Mobilier de bureau

**COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /  
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
AUGUST 31, 2012**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 AOÛT 2012**

**5. CAPITAL DISCLOSURES**

The Fund's main objective with respect to capital management is to maintain a sufficient level of net assets, thereby ensuring the continuity of the Fund and the ongoing fulfillment of its mission.

**5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL**

L'objectif principal du Fonds en termes de gestion du capital est de maintenir un niveau suffisant d'actifs nets pour assurer la pérennité du Fonds et ainsi pouvoir continuer à réaliser sa mission.

**6. COMMITMENTS**

The commitments entered into by the Fund under a lease agreement total \$118,030. Payments for the next five years are as follows:

2013	\$ 27,570
2014	\$ 28,320
2015	\$ 28,470
2016	\$ 28,850
2017	\$ 4,820

**6. ENGAGEMENTS**

Les engagements pris par le Fonds en vertu d'un bail totalisent 118 030 \$. Les versements pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

COMMUNITY RADIO FUND OF CANADA INC. /  
LE FONDS CANADIEN DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE INC.

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
AUGUST 31, 2012

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 AOÛT 2012

**7. FINANCIAL INSTRUMENTS**

**Credit risk**

The Fund establishes allowances for doubtful accounts while keeping in mind the specific credit risk of clients, their historic tendencies and economic situation. Approximately 87% of the total accounts receivable is to be received from one entity. The Fund considers that no risk arises from that situation.

**Fair value**

The carrying value of cash, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximates their fair value, given their short-term maturities.

**7. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de crédit**

Le Fonds établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 87 % du total des débiteurs est à recevoir de une entité. Le Fonds évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

**Juste valeur**

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs ainsi que des créditeurs et frais courus se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

**8. COMPARATIVE FIGURES**

Certain comparative figures have been reclassified to be consistent with the current year's presentation.

**8. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

Fonds canadien de la radio communautaire  
Annexe B : Sommaire des contributions à payer et payées

Année 3  
31 août 2012

Bénéficiaire	Montant accordé	Date de début		A payer	Date de fin		Montant à retourner	Montant retenu	Montant utilisé	%	Notes
		A payer	Payé		A payer	Payé					
<b>Programme pour le développement des talents radiophoniques</b>											
Diffusion communautaire des Îles Inc	4 585 \$		4 127 \$		29/06/11		508 \$	793 \$	4 585 \$	100% OK	
Campus Radio Saint-John Inc.	7 939 \$		7 136 \$		20/06/11				6 628 \$	84% OK	
Vancouver Co-operative Radio	8 475 \$		7 629 \$		22/08/11				8 475 \$	100% OK	
CFRU 93.3FM	6 480 \$		6 480 \$		22/07/11				7 200 \$	100% OK	
Radio communautaire francophone de Montréal	8 800 \$		7 920 \$		10/08/11				8 800 \$	100% OK	
Student Radio Society of UBC	9 972 \$		8 975 \$		14/06/11				9 102 \$	91% OK	
Assiniboine Campus-Community Radio Society	2 500 \$		2 250 \$		22/08/11				2 500 \$	100% OK	
Powell River Community Radio Society	5 210 \$		4 689 \$		13/08/11		461 \$		4 228 \$	81% OK	
CKDU FM Society	3 688 \$		3 319 \$		13/07/11				3 674 \$	100% OK	
CKUW 95.9 FM	9 800 \$		8 820 \$		22/07/11				9 800 \$	100% OK	
Radio communautaire de LaSalle	6 550 \$		5 895 \$		22/08/11				6 250 \$	95% OK	
La Radio communautaire du Manitoba inc.	8 500 \$		7 650 \$		22/08/11				8 500 \$	100% OK	
<b>Total</b>	<b>83 209 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>74 889 \$</b>	<b>0 \$</b>			<b>969 \$</b>	<b>2 488 \$</b>	<b>79 742 \$</b>	<b>96%</b>	
<b>Youth Internship Program (VIP)</b>											
Kaniopsis Campus/Community Radio Society	6 508 \$		5 857 \$		22/08/11				6 343 \$	97% OK	
Trent Radio	5 313 \$		4 786 \$		30/05/11				5 313 \$	100% OK	
CFRC Radio	5 260 \$		4 734 \$		20/08/11				5 260 \$	100% OK	
Radio Boréale CHOW FM 105.3	4 600 \$		4 140 \$		13/07/11				4 600 \$	100% OK	
CHRY Community Radio Inc.	5 088 \$		4 579 \$		20/06/11				4 579 \$	90% OK	
Smithers Community Radio Society	6 650 \$		5 985 \$		14/06/11				6 050 \$	91% OK	
Diffusion Communautaire Baie-des-Chaleurs inc.	10 000 \$		9 000 \$		19/08/11				10 000 \$	100% OK	
UFV Campus and Community Radio Society (CIVL Radio)	5 883 \$		5 295 \$		22/08/11				5 394 \$	92% OK	
Concordia University Radio	6 989 \$		5 750 \$		1/08/11				6 084 \$	95% OK	
CJSF Radio	10 000 \$		9 000 \$		22/07/11				10 000 \$	100% OK	
Coopérative Radio Chêlicamp Ltée	8 550 \$		7 515 \$		30/05/11				7 071 \$	85% OK	
Coastal Community Radio Cooperative Ltd.	10 000 \$		9 000 \$		22/08/11				10 000 \$	100% OK	
Cooperative Radio Halifax/Métro Limitée	8 379 \$		7 541 \$		31/08/11				8 379 \$	100% OK	
Radio CKUT	7 515 \$		6 764 \$		15/08/11				7 515 \$	100% OK	
<b>Total</b>	<b>99 935 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>89 942 \$</b>	<b>0 \$</b>			<b>444 \$</b>	<b>2 903 \$</b>	<b>96 588 \$</b>	<b>97%</b>	

Sommaire	Programme pour le développement des talents radiophoniques	Programme de stage radiophonique pour les jeunes	Total
Fonds disponibles	83 209 \$	99 639 \$	182 848 \$
Fonds à payer	0 \$	0 \$	0 \$
Total des fonds versés	80 711 \$	97 032 \$	177 743 \$
<b>Total des fonds engagés pour l'année 4</b>	<b>969 \$</b>	<b>444 \$</b>	<b>1 763 330 \$</b>
Fonds retenus par le FORC ou remboursés par les bénéficiaires	2 488 \$	2 903 \$	5 401 \$
Fonds engagés pour l'année 4 (ajustés)	0 \$	- 236 \$	- 236 \$
<b>Total des fonds à redistribuer</b>	<b>3 467 \$</b>	<b>3 051 \$</b>	<b>6 518 \$</b>
Solde	0 \$	0 \$	0 \$

Fonds canadien de la radio communautaire  
Annexe B : Sommaire des contributions à payer et payées  
Année 4  
31 août 2012

Bénéficiaire	Montant accordé	Date de début		Date de fin	Montant à retourner	Montant retenu	Montant utilisé	%	Notes
		A payer	Payé						
<b>Programme pour le développement des talents radiophoniques</b>									
Campus Radio Saint John Inc.	8 000 \$		18/06/12	536	800 \$	7/08/12	7 200 \$	90%	
Vancouver Co-operative Radio	9 997 \$		18/06/12	539	999 \$	17/08/12	8 998 \$	90%	
Radio campus communautaire francophone de Shawinigan	10 000 \$		18/06/12	538	1 000 \$	17/08/12	9 000 \$	90%	
Allie Broadcasting	7 950 \$		18/06/12	523	795 \$	31/08/12	7 155 \$	90%	
Radio Boréale CHOW FM 105.3	4 600 \$		18/06/12	525	460 \$	31/08/12	4 140 \$	90%	
Radio Western	5 278 \$		20/08/12	560	528 \$	10/12/12	4 750 \$	90%	
Radio Ottawa	2 450 \$		15/08/12	561	245 \$	15/11/12	2 205 \$	90%	
Radio Communautaire Missisquoi	10 000 \$		18/06/12	522	1 000 \$	7/10/12	9 000 \$	90%	
Société Radio Taïga	5 100 \$		18/08/12	576	510 \$	31/08/12	4 590 \$	90%	
Assiniboine Campus-Community Radio Society	3 000 \$		27/08/12	574	300 \$	23/11/12	2 700 \$	90%	
Kootenay Cooperative Radio	5 320 \$		27/08/12	580	532 \$	22/08/12	4 788 \$	90%	
Radio Fredricton	1 000 \$		18/06/12	542	100 \$	5/10/12	900 \$	90%	
Radio Gaspésie	9 240 \$		18/06/12	540	924 \$	7/09/12	8 316 \$	90%	
Coastal Community Radio Cooperative Ltd.	10 000 \$		25/06/12	533	1 000 \$	12/10/12	9 000 \$	90%	
CKUW 95.9 FM	6 450 \$		18/06/12	534	645 \$	4/10/12	5 805 \$	90%	
Radio communautaire de LaSalle	9 985 \$		10/07/12	549	998 \$	31/08/12	8 985 \$	90%	
<b>Total</b>	<b>108 358 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>97 522 \$</b>		<b>10 836 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>97 522 \$</b>	<b>90%</b>
<b>Programme de stage radiophonique pour les jeunes</b>									
Kamiops Campus/Community Radio Society	6 508 \$		27/08/12	556	651 \$	30/04/12	5 858 \$	90%	
Trent Radio	5 448 \$		18/06/12	544	544 \$	31/08/12	4 901 \$	90%	
Diffusion communautaire des Îles Inc	10 000 \$		27/08/12	568	1 000 \$	14/12/12	9 000 \$	90%	
CFRC Radio	10 000 \$		27/08/12	567	1 000 \$	26/04/12	9 000 \$	90%	
CFRU 93.9FM	9 935 \$		17/07/12	559	993 \$	1/02/13	8 942 \$	90%	
University of Victoria Student Radio Society	9 440 \$		4/07/12	546	944 \$	18/01/13	8 496 \$	90%	
Radio communautaire de la Rive-sud Inc FM 103.3	5 250 \$		18/06/12	532	525 \$	15/11/12	4 725 \$	90%	
Radio communautaire Cornwall-Alexandria Inc	9 448 \$		27/08/12	569	945 \$	8/03/13	8 504 \$	90%	
Coopérative radiophonique - La Brise de la Baie	10 000 \$		18/06/12	531	1 000 \$	6/10/12	9 000 \$	90%	
Radio communautaire francophone de Montréal	6 330 \$		25/06/12	524	633 \$	20/09/12	5 697 \$	90%	
Smithers Community Radio Society	9 536 \$		11/07/12	551	954 \$	21/12/12	8 582 \$	90%	
Student Radio Society of UBC	8 550 \$		25/06/12	541	850 \$	31/12/12	7 700 \$	90%	
Whistle Community Radio	5 300 \$		20/08/12	562	530 \$	31/03/13	4 770 \$	90%	
Concordia University Radio	8 900 \$		27/08/12	575	890 \$	31/10/12	8 010 \$	90%	
Radio communautaire du Labrador	6 775 \$		11/07/12	543	677 \$	1/09/12	6 098 \$	90%	
CKOU FM Society	10 000 \$		11/07/12	550	1 000 \$	21/12/12	9 000 \$	90%	
Coopérative Radio Halifax Métro Limitée	7 515 \$		15/08/12	563	751 \$	15/02/13	6 764 \$	90%	
Radio CKUT									
<b>Total</b>	<b>149 384 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>134 447 \$</b>		<b>14 937 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>134 447 \$</b>	<b>90%</b>

\* Note :

Dans un courriel envoyé le 9 mai 2012, le conseil d'administration du FCRC a indiqué sa décision d'affecter la contribution d'Astral pour 2011-2012 à l'enveloppe de financement de la quatrième année (le courriel est gardé au dossier).

Les prévisions correspondent aux activités tenues jusqu'au 9 mai 2012. Plusieurs paiements n'avaient pas encore été versés à cette date. L'écart s'explique par le fait que certains bénéficiaires n'ont pas utilisé leur contribution en entier (fonds retenus et fonds à rembourser). Les montants confirmés et vérifiés sont indiqués à la rubrique Fonds disponibles, mais les prévisions sont malgré tout indiquées à la rubrique précédente à des fins

Sommaire	Programme pour le développement des talents radiophoniques	Programme de stage radiophonique pour les jeunes	Total
Prévisions de fonds disponibles selon le courriel du 9 mai *			
<b>Fonds disponibles</b>	167 485 \$	167 092 \$	334 577 \$
Fonds à payer	168 467 \$	168 051 \$	336 518 \$
Total des fonds versés	10 836 \$	14 937 \$	25 773 \$
Total des fonds engagés pour l'année 4	97 522 \$	134 447 \$	231 969 \$
Fonds retenus par le FCRC ou remboursés par les bénéficiaires	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Fonds engagés pour l'année 4 (rajustés)</b>	<b>108 358 \$</b>	<b>149 384 \$</b>	<b>257 742 \$</b>
Fonds retenus par le FCRC	0 \$	0 \$	0 \$
Fonds engagés mais non dépensés	60 109 \$	18 667 \$	78 776 \$
<b>Total des fonds à redistribuer</b>	<b>60 109 \$</b>	<b>18 667 \$</b>	<b>78 776 \$</b>
Solde	0 \$	0 \$	0 \$